

2011

Rapport d'activité



DR G. Boutilier

Onacvg
Office national des anciens combattants
et victimes de guerre



Onacvg

Rapport d'activité

Né au cœur de la Première Guerre mondiale, devant l'urgence des souffrances humaines, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg) est un établissement public d'État sous tutelle du ministère de la Défense.

Au fil des conflits successifs et de l'évolution de ses missions, l'Office a toujours su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation.

À ce titre, 2011, troisième année de son contrat d'objectifs et de moyens, fera référence, pour l'Office, en matière de mise en œuvre des réformes et de modernisation.



L'année 2011 aura été l'année de la consolidation et de l'approfondissement de la nouvelle architecture, dont les bases avaient été jetées en 2010.

En premier lieu, il a fallu consolider et approfondir la reprise des missions de la Direction des pensions, des statuts et de la réinsertion sociale. L'harmonisation des pratiques en matière d'entretien des sépultures de guerre s'est poursuivie et trois nouveaux services en Afrique du nord ont été rattachés à l'Office avec l'ensemble de leurs missions.

Par ailleurs, l'organisation issue des premières réformes de la filière mémoire et de l'instruction des demandes de cartes et titres a été consolidée tandis que les réformes se sont poursuivies dans d'autres domaines. Ainsi, par exemple, la restructuration du parc immobilier a touché plus de 10 % du parc des services départementaux en 2011 et deux études de reconstruction d'établissements médico-sociaux ont été lancées. De plus, la valorisation des hauts-lieux de mémoire a été professionnalisée et largement développée, ce qui a permis d'accueillir, d'informer et d'accompagner dans leur découverte de ces sites près de 300 000 visiteurs en 2011.

Toujours pleinement investi dans la démarche de maîtrise des coûts, à qualité de service au moins équivalente, l'Office a consolidé et approfondi les mesures d'économie expérimentées en 2010, en développant notamment le recours à l'UGAP mais aussi en recherchant des partenariats avec le ministère de la défense pour mutualiser des services. Il a aussi pris une part très active aux travaux conduits à l'échelle interministérielle dans le cadre

du programme AIDA de rationalisation des achats, ce qui lui a permis de partager le fruit de son expérience avec d'autres opérateurs de l'Etat.

Opérateur majeur de la mission « anciens combattants », l'Office s'est aussi vu confier en 2011 des tâches allant au-delà des missions qui lui ont été strictement transférées par la révision générale des politiques publiques. Il assure en effet au profit de la Direction des ressources humaines du ministère de la défense l'hébergement des centres d'expertise médicale et commissions de réforme en métropole ainsi que les missions d'expertises médicales, soins médicaux gratuits et appareillage en Afrique du nord.

De même, les services départementaux de l'Office ont eu à cœur, cette année encore, de se mobiliser pour la réussite du « plan emplois réservés pour les enfants de harkis ».

Tout en s'investissant dans ce travail de fond, indispensable pour conforter et réussir la réforme, l'Office s'est attaché à poursuivre la préparation de l'avenir. En liaison avec le monde combattant, dont le soutien indéfectible doit une nouvelle fois être salué, l'Office a préparé la réforme de son conseil d'administration de manière à donner à cette Haute instance les moyens d'assurer le pilotage stratégique de l'établissement public.

Au terme de cette année, je tiens à remercier le monde combattant pour son soutien et sa confiance. Je veux aussi saluer l'implication et le dévouement de tous les personnels de l'Office sans lesquels rien de tout ceci n'aurait été possible.

Le Préfet,
Directeur général de l'ONACVG,
Président de l'Œuvre Nationale
du Bleuet de France

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Rémy ENFRUN".

Rémy ENFRUN

1

STRUCTURES

Paritarisme

Partenariat

Créé en 1916, au cœur de la Grande Guerre, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est une originalité française.

C'est un établissement unique de par son fonctionnement puisque l'ensemble de ses activités est géré en partenariat avec les associations du monde combattant. Ainsi, l'Office est, depuis sa création, « la maison du monde combattant ».

1 Paritarisme

Les ressortissants de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) sont étroitement associés à la gestion de l'établissement public à travers différentes structures paritaires: le conseil d'administration, les conseils départementaux et l'ensemble des commissions spécialisées, qui impliquent environ six mille acteurs.

LES STRUCTURES PARITAIRES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il a été renouvelé pour 4 ans par arrêté du 19 mai 2006 [Journal officiel du 26 mai] et installé officiellement le 12 juin 2006. Son mandat a été prorogé jusqu'au 31 janvier 2012.

Au cours de l'année 2011, en liaison avec le monde combattant, une profonde refonte du conseil d'administration a été étudiée visant à renforcer la capacité de cet organe délibérant à exercer de manière optimale sa mission de pilotage stratégique de l'Office.

Ces travaux ont permis d'élaborer une proposition, validée par la tutelle et le monde combattant, réduisant sensiblement le nombre d'administrateurs (40 au lieu de 70 précédemment) tout en confortant la gestion paritaire de l'établissement puisque la composition du deuxième collège s'appuie sur le critère générationnel pour garantir la représentation de l'ensemble du monde combattant qui demeure majoritaire au sein du conseil. Par ailleurs, la totale implication de la tutelle dans la mission est, elle aussi, confortée puisque le conseil demeure présidé par le ministre chargé des anciens combattants.

Les textes définissant la composition du nouveau conseil d'administration ont été signés et publiés fin 2011¹. L'installation du nouveau conseil d'administration interviendra en février 2012.



Organe délibérant de l'établissement public, chargé de définir la politique générale de l'Office, le conseil d'administration se prononce, notamment, sur:

- le budget,
- le compte financier,
- la répartition entre les associations des subventions destinées à l'action sociale en faveur de leurs adhérents, ressortissants de l'ONACVG,
- le placement des capitaux et revenus provenant de libéralités faites à l'ONACVG,
- les projets de contrats pluriannuels avec l'Etat.

Outre la représentation traditionnelle des anciens combattants et victimes de guerre des différents conflits [1939-1945, Indochine et A.F.N.] et de la nouvelle génération du feu [opérations postérieures au 2 juillet 1964], le conseil est ouvert aux fondations et associations nationales oeuvrant pour les missions mémorielles et la citoyenneté.

1. Décret n° 2011-1658 du 29 novembre 2011 relatif au conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Arrêté du 1er décembre 2011 relatif à la composition du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

Trois commissions sont constituées au sein du conseil d'administration

1

La commission permanente

- ▶ Elle délibère sur toutes les questions qui lui sont confiées par délégation du conseil d'administration.
- ▶ Elle donne notamment son avis sur les projets de textes réglementaires modifiant l'organisation et le fonctionnement de l'Office, propose le règlement intérieur et examine toutes les questions qui lui sont soumises par le Ministre ou le directeur général, en particulier les questions à l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration.

2

La commission des affaires générales et financières

Elle étudie les questions concernant le fonctionnement, le budget et les comptes de l'ONACVG et examine les points inscrits à l'ordre du jour du conseil correspondant à son domaine de compétence, au vu des documents préparés par l'administration.

3

La commission « mémoire et solidarité »

Elle délibère sur les questions intéressant la solidarité, la réinsertion professionnelle, l'hébergement des ressortissants âgés, la participation au droit à réparation, et les actions de mémoire, à l'ordre du jour du conseil correspondant à son domaine de compétence, au vu des documents préparés par l'administration.

5 membres experts sont nommés par le ministre chargé des anciens combattants. Ils siègent avec voix consultative et de façon permanente au sein de cette commission.

31 à 39

MEMBRES CONSTITUENT CHAQUE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LE COMITÉ D'HONNEUR

Il a été supprimé par les textes refondant le conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration peut entendre les membres honoraires en raison de leurs fonctions ou de leurs compétences particulières, en tant que de besoin.

LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

La composition des Conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation a été modifiée par le décret en Conseil d'Etat n° 2009-1755 du 30 décembre 2009 et l'arrêté du 18 janvier 2011.

Ces dispositions, applicables à partir du 1er juin 2011, ont fondé le renouvellement des conseils départementaux en 2011.

Leur composition:

Présidé par le préfet ou son représentant, chaque conseil départemental est constitué de 31 à 39 membres répartis sur le modèle du conseil d'administration de l'ONACVG, soit trois collèges:

1/Premier collège [6 membres, au lieu de 11 précédemment], regroupant des élus représentants du conseil général et des municipalités et des principaux fonctionnaires du département ;

2/un deuxième collège [de 16 à 24 membres selon le département, au lieu de 28 membres précédemment], regroupant les représentants des associations d'anciens combattants et victimes de guerre dont les membres sont choisis selon un critère générationnel [4 générations du feu], et un critère statutaire [les 20 statuts reconnus par l'ONACVG] ;

3/un troisième collège [9 membres, au lieu de 11 membres précédemment], regroupant les représentants des associations départementales qui oeuvrent pour la sauvegarde et le développement du lien entre le monde combattant et la Nation [associations de Mémoire, amicales régimentaires et associations de titulaires de décorations].

Leur fonctionnement:

Au sein de chaque conseil, sur proposition des préfets, plusieurs groupes de travail sont constitués pour se prononcer sur:

- ▶ les demandes d'aides relevant de la solidarité,
- ▶ les projets relatifs à la politique de Mémoire,
- ▶ les demandes de délivrance des diplômes d'honneur de porte-drapeau,
- ▶ l'attribution de l'insigne des victimes civiles.

Par ailleurs, le conseil de victime civile départemental peut émettre un avis sur les demandes de cartes soumises à la commission nationale de la carte.

LES RÉUNIONS DES STRUCTURES PARITAIRES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il a été réuni à 2 reprises et s'est prononcé sur les principaux points suivants:

Session plénière du 27 avril 2011

- Approbation du procès verbal de la session du 20 octobre 2010

Affaires financières

- Délibération sur la décision modificative d'inventaire n° 1 pour 2010
- Rapport de l'ordonnateur sur la gestion budgétaire 2010 et l'exécution du contrat d'objectifs et de moyens
- Délibération sur le compte financier 2010
- Délibération sur l'affectation des résultats
- Délibération sur la DM1/2011
- Délibération sur l'approbation du budget de Pondichéry
- Délibération sur la vente des anciens bureaux du service départemental de la Guadeloupe à Basse Terre
- Communication du président de la commission permanente sur l'acceptation de dons et legs effectués en espèces ou en chèques dans les services départementaux

Missions

- Communication sur la restructuration de la maison de retraite du Theil de Bretagne
- Communication sur l'offre d'achat de la commune de Beaurecueil de parcelles situées dans l'enceinte de la maison de retraite de l'ONACVG à Beaurecueil
- Communication sur l'aide différentielle en faveur de conjoints survivants
- Communication sur le calendrier et les modalités de renouvellement du conseil

- Communication du président de la commission permanente sur la séance du 7 décembre 2010 consacrée à la validation des projets de textes sur la réforme du conseil
- Communication sur la labellisation de maisons de retraite
- Communication sur l'activité du Bleuet de France et les perspectives 2011
- Communication sur les activités mémorielles et les perspectives 2011
- Communication sur les vœux des conseils départementaux
- Communication sur l'attribution de la médaille d'Or de l'ONACVG

Session plénière du 26 octobre 2011

- Approbation du procès verbal de la session du 27 avril 2011

Affaires financières

- Délibération sur la DM2 2011
- Délibération sur le projet de budget 2012 et le rapport de performance
- Délibération autorisant la vente des terrains du legs Andrée CREPIN
- Délibération portant affectation de parcelles au service public de la maison de retraite de Beaurecueil et classement desdites parcelles dans le domaine public de l'ONACVG
- Communication sur les conclusions du diagnostic de gestion des écoles de reconversion professionnelle et sur le plan d'action de l'ONACVG
- Communication du président de la commission permanente relative à l'acceptation de dons et legs en espèces ou en chèques effectués auprès des services départementaux de l'ONACVG
- Communication du président de la commission permanente relative, notamment, à la réunion de sa commission consacrée à l'approbation de la répartition des subventions d'action sociale aux associations

26 avril 2011 : conseil d'administration de l'ONACVG présidé par M. Gérard Longuet, Ministre de la défense et des anciens combattants

26 octobre 2011 : conseil d'administration de l'ONACVG présidé par M. Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense et des anciens combattants

26 octobre 2011 : conseil d'administration de l'ONACVG présidé par M. Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense et des anciens combattants



Missions

- ▶ Communication sur le projet institutionnel des maisons de retraite et des écoles de reconversion professionnelle
- ▶ Communication sur l'état d'avancement du projet de réhabilitation et l'extension de la maison de retraite du Theil-de-Bretagne
- ▶ Communication sur le devenir de la maison de retraite de Saint-Gobain
- ▶ Communication sur le rapport de l'Inspecteur hygiène et sécurité sur les mesures de sécurité mises en place au sein des maisons de retraite
- ▶ Communication sur les dépenses de fonctionnement et la politique d'achats de l'ONACVG
- ▶ Communication sur la mise en œuvre du renouvellement du conseil d'administration
- ▶ Communication sur le règlement intérieur du conseil d'administration
- ▶ Communication sur l'aide différentielle en faveur de conjoints survivants
- ▶ Communication sur la réorganisation de la mission mémoire : bilan après une année de mise en œuvre
- ▶ Communication relative à l'apposition d'une plaque à la maison de retraite de Anse à la mémoire de M. Bruno Roux de Bézieux, ancien trésorier et président de la fondation des « Gueules cassées » et sur la prochaine inauguration de la maison de retraite
- ▶ Communication sur les vœux des conseils départementaux et sur les modalités de suivi
- ▶ Communication sur l'attribution de la médaille d'Or de l'ONACVG



LES RÉUNIONS DES COMMISSIONS PRÉPARATOIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ▶ La commission permanente s'est réunie les 5 avril et 3 octobre 2011
- ▶ Les commissions des affaires générales et financières et mémoire et solidarité se sont réunies les 13 avril et 19 octobre 2011.

LES CONSEILS ET COMMISSIONS DES DÉPARTEMENTS

Les vœux des conseils départementaux ont été inscrits à l'ordre du jour des deux sessions plénières du conseil d'administration.

Vœux présentés lors du conseil d'administration du 27 avril 2011:

38 vœux ont été transmis à la direction générale de l'ONACVG :

- ▶ 21 vœux relatifs à des questions du ressort du Secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants, qui ont été adressés au cabinet de ce dernier.
- ▶ 17 vœux relatifs aux missions de l'ONACVG et notamment à l'aide différentielle et les autres aides et secours.

Vœux présentés lors du conseil d'administration du 26 octobre 2011:

29 vœux ont été adressés à la direction générale :

- ▶ 17 vœux relatifs à des questions du ressort du Secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants, qui ont été adressés au cabinet de ce dernier.
- ▶ 12 vœux relatifs aux missions de l'ONACVG et, notamment, à la mémoire et à la solidarité.

LES MÉDAILLES DE L'ONACVG

En 2011, ont été décernées 43 médailles d'or dans les départements, en fonction des mérites et de l'ancienneté des services rendus à la mémoire combattante au sein des organismes paritaires ainsi que 15 médailles d'argent et 8 médailles de bronze.



Première cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par M. Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense et des anciens combattants



Première cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par M. Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense et des anciens combattants
©Jacques Robert



1er juillet 2011 : Première visite de M. Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense et des anciens combattants
©Jacques Robert

2 Partenariat

Indissociables de la gestion de l'établissement public, les associations de la citoyenneté combattante sont des partenaires étroitement associées aux activités de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

C'est la raison pour laquelle l'Office reste constamment à leur écoute et les soutient également dans leurs actions de solidarité grâce à l'octroi de subventions d'action sociale. Elles sont aussi très largement associées au fonctionnement de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France, dont elles sont les principales collectrices.



8 mai 2011 : anciens combattants de Loire-Atlantique à la cérémonie nationale organisée à Port-Louis (56)



Cérémonie franco-belge à Bruxelles



Partenariat du Bleuet de France avec une boulangerie-pâtisserie à Aurillac (15)



LE TISSU PARTENARIAL

Les associations partenaires se décomposent en quatre catégories: anciens combattants et victimes de guerre, titulaires de décorations, sauvegarde du lien armée-Nation et mémoire.

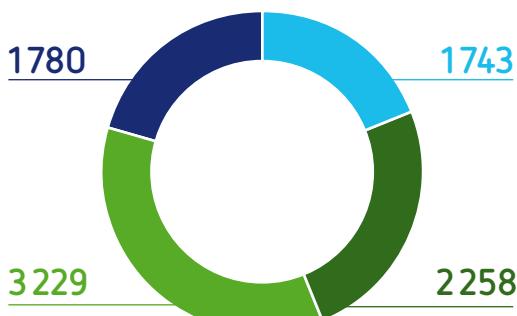
Ce tissu partenarial représente 7 777 associations.

- près de 470 associations nationales, répertoriées dans un annuaire actualisé chaque année par la direction générale de l'ONACVG;
- plus de 7 307 associations départementales.

LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCOUTE INDIVIDUALISÉE

La qualité de l'écoute accordée aux associations par les directions des services départementaux se traduit qualitativement et quantitativement

Nombre de participations des services départementaux en 2011



- Congrès et assemblées générales
- Initiatives associatives (remises de dédicaces, cérémonies associatives, obsèques...)
- Audiences accordées par les directeurs des services départementaux à des délégations associatives
- Dossiers de dédicaces présentés aux préfets par les services départementaux

L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'ONACVG apporte son soutien aux associations d'anciens combattants et victimes de guerre qui développent une réelle politique sociale à condition qu'elles remplissent certains critères de recevabilité.

La subvention n'est accordée qu'aux seules associations qui justifient, notamment, d'au moins 90 % d'activité sociale sous forme de secours, subventions, prêts, etc..., étant entendu que sont prises en compte les dépenses d'action sociale diligentées directement par le siège et les sections de l'association, dès lors que le siège justifie du versement effectif de la subvention allouée par l'Office aux sections considérées.

LA RÉPARTITION DES SUBVENTIONS

Montant total en euros	Nombre d'associations bénéficiaires
2007 ▶ 448 200	30
2008 ▶ 448 200	26
2009 ▶ 460 000	33
2010 ▶ 460 000	25
2011 ▶ 460 000	25

3 229
ACTIONS D'ÉCOUTE INDIVIDUALISÉE

ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES POUR LEUR ACTION SOCIALE

- ▶ Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois [A.N.A.I.]
- ▶ Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre [A.R.A.C.]
- ▶ Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion Etrangère
- ▶ Fédération Nationale des Anciens Combattants Résidant Hors de France [F.A.C.S.]
- ▶ Fédération Nationale des Combattants Volontaires [F.N.C.V.]
- ▶ Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie [F.N.A.C.A.]
- ▶ « Maison des Anciens de la 2e D.B. »
- ▶ Union Nationale des Combattants [U.N.C.]
- ▶ Union Nationale des Anciens Combattants Français Musulmans
- ▶ Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, des T.O.E. et d'Afrique du Nord [U.N.A.C.I.T.A.]
- ▶ Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures [F.N.A.M.E.]
- ▶ Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides [C.S.I.N.I.]
- ▶ Fédération Nationale des Plus Grands Invalides de Guerre « Les grands mutilés » [F.N.G.I.G.]
- ▶ Association Française de BUCHENWALD-DORA et KOMMANDOS
- ▶ Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance [F.N.D.I.R.]
- ▶ Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes [F.N.D.I.R.P.]
- ▶ Fédération nationale des Prisonniers de Guerre [F.N.P.G.]
- ▶ Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Disparus [U.N.A.D.I.F.]
- ▶ Fédération Nationale des Fils des Morts pour la France « Les Fils des Tués »
- ▶ Association Nationale des Médaillés de la Résistance Française
- ▶ Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire
- ▶ Association « Le Livre de l'Aveugle »
- ▶ Association nationale d'aide aux familles harkis
- ▶ Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer [FNAOM]
- ▶ Union Nationale de l'Aviation légère de l'Armée de Terre [UNA-ALAT]

L'ŒUVRE NATIONALE DU BLEUET DE FRANCE

Héritière d'une tradition de soutien aux victimes des conflits du XXe siècle, l'Œuvre Nationale du Bleuet de France (ONBF) constitue une structure intégrée à l'ONACVG depuis 1991.

Depuis 20 ans, chaque année, la politique d'action du Bleuet de France est définie par le collège de l'ONBF, constitué au sein de l'ONACVG et présidé par le directeur général de l'établissement public. Ce collège, qui comprend 25 membres, se réunit traditionnellement deux fois par an.

Les recettes du Bleuet de France abondent les crédits de l'ONACVG pour financer des actions dans les domaines de la solidarité (58 % des fonds collectés) et de la mémoire (25 % des fonds collectés).

L'objectif principal du Bleuet de France pour l'année 2011 demeure, dans un climat économique et social particulièrement tendu depuis 2009, le maintien de la recette de l'Œuvre au-dessus du million d'euros collecté.

Avec 1 102 449,51 € récoltés, c'est chose faite pour la septième année consécutive et avec une progression de 2,5 % par rapport à l'année 2011.

1 102 449,51 €

DE RECETTES GLOBALES
POUR LE BLEUET DE FRANCE

Aides financières aux ressortissants:

Dans le difficile contexte économique actuel, 408 792,53 € ont été déployés afin de venir en aide à 1959 ressortissants.

Le maintien à domicile:

Rester chez soi, c'est le vœu formulé par les personnes âgées. Ainsi, en 2011, 505 065,74 € ont été investis pour permettre à 2 585 ressortissants de rester chez eux en bénéficiant d'aides ménagères, de prestations de garde, de soins ou de portage de repas à domicile mais aussi de télésurveillance.

L'amélioration des conditions de séjour dans les maisons de retraite

En 2011, 38 865,68 € ont été consacrés au bien être de 422 résidents de maisons de retraite :

- 16 packs de consoles Wii avec jeux d'entretien cérébral et physique ont été achetés pour un montant de 8 748,95 €.
- Une borne musicale, d'une valeur de 3 878,63 €, a été remise aux résidents de la maison de retraite de Beaurecueil.
- Une participation de 20 000,00 € pour l'achat d'un véhicule adapté aux personnes âgées à mobilité réduite a été versée à la maison de retraite de Boulogne-Billancourt.
- Une tisanerie, d'une valeur de 2 072,43 € a été installée au sein de la maison de retraite de Saint-Gobain.
- Un lève-personne est venu compléter le matériel médical de l'EHPAD Les Doucets, labellisé Bleuet de France, en Charente pour un coût de 4 165,67 €.

L'UTILISATION DES DONS EN 2011

« LA SOLIDARITÉ DEMEURE LA MISSION PRIORITAIRE »

Grâce à la solidarité constante des donateurs, plusieurs milliers de ressortissants de l'ONACVG ont pu être aidés dans le cadre de 6 grands chantiers financés sur les crédits du Bleuet de France affectés à l'action sociale de l'ONACVG.

Les jeunes du conseil municipal des enfants de Montauban (82) collectent pour le Bleuet de France

Signature de la convention de partenariat entre le Bleuet de France et l'ACOMAR

Inscription « Normandie land of liberty » en lettres humaines sur la plage de Saint Laurent sur Mer [14]



L'aide aux études et à la vie quotidienne des enfants pupilles de la Nation:

90 346,58 € ont été mobilisés sur ce chantier. En 2011, 44 pupilles de la Nation ont ainsi pu bénéficier d'une aide aux études personnalisée. 130 pupilles ont, quant à eux, bénéficié d'un soutien financier ponctuel pour faire face à une difficulté dans le quotidien.

90 346,58 €

MOBILISÉS POUR L'AIDE AUX ÉTUDES ET À LA VIE QUOTIDIENNE DES ENFANTS PUPILLES DE LA NATION

Solidarité avec les soldats en OPEX:

Le Bleuet de France vient en aide aux soldats de tous les conflits du XXe siècle et, notamment, à ceux engagés sur les théâtres des opérations extérieures. Au-delà des nécessaires aides financières, ce soutien est également moral. Ainsi, pour la 3e année consécutive, le Bleuet de France a soutenu, à hauteur de 30 000,00 €, l'association « Solidarité Défense » pour la réalisation des « Colis de Noël » pour les 13 000 soldats en OPEX. 300 € ont également été versés à l'association Terre-Fraternité qui vient en aide aux soldats blessés de l'Armée de Terre.

Soutien de la campagne de communication sur l'action sociale du Bleuet de France:

Le département de la solidarité de l'ONACVG s'est particulièrement impliqué dans la nouvelle campagne promotionnelle du Bleuet de France en investissant 130 280,11 € en achats d'espaces et insertions dans la Presse.

« IL NE PEUT Y AVOIR DE SOLIDARITÉ SANS MÉMOIRE... »

Les fonds récoltés par l'Œuvre Nationale du Bleuet de France permettent aussi d'accompagner la politique mémorielle propre à l'ONACVG et de soutenir de nombreuses initiatives nationales et locales.

EN 2011, 553 PROJETS...

La 5^e édition du Concours scolaire « Les petits artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants »

Sensibiliser les plus jeunes à la mémoire des Poilus de la Grande Guerre est toujours l'objectif principal du concours qui, depuis sa création en 2006, reçoit le patronage du ministre de l'Education nationale. Cette opération est principalement soutenue par les fonds du Bleuet de France. Cette 5e édition a de nouveau rencontré un franc succès avec l'implication de 105 classes, de CM1 et CM2, réparties sur 59 départements et la réalisation de 52 carnets.

553

PROJETS MÉMORIAUX ONT ÉTÉ FINANÇÉS EN 2011

2011 année des Outre-mer

Le Bleuet de France a souhaité s'associer aux nombreuses manifestations qui ont ponctué, en 2011, la saison consacrée aux Outre-mer « pour contribuer à éclairer la place ancienne de ces régions dans l'histoire de la France » :

- ▶ Création de l'exposition la « Dissidence en Martinique et en Guadeloupe ; 1940-1945 », en partenariat avec la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives [DMPA]. Cette exposition retrace le parcours méconnu de milliers d'Antillais qui ont combattu dans les îles pour se libérer du régime de Vichy ou qui se sont exilés pour rejoindre les Forces Françaises Libres. Tirée à 115 exemplaires, elle a été diffusée sur tout le territoire métropolitain et ultramarin ainsi qu'àuprès des services de l'ONACVG d'Afrique du Nord.
- ▶ Réalisation et impression d'un panneau sur la participation des troupes ultramarines au débarquement de Provence pour l'exposition permanente du Mémorial du Mont-Faron.

Contribution du Bleuet à la réalisation de films documentaires historiques et de spectacles mémoriels

Le Bleuet de France continue de diversifier ses attributions de financements en apportant son soutien à la création de productions audiovisuelles et théâtrales mémorielles avec notamment :

- ▶ Participation au financement d'un documentaire sur le poilu guyanais Saint-Juste Borical, mort au combat en 1916 dans la forêt de Fleury-sous-Douaumont dans la Meuse. [cf. chapitre Mémoire]
- ▶ Participation au financement du spectacle théâtral « Frères du bled » de Christophe Botti. Produit et mis en scène par la Compagnie « Pas sage à l'acte » avec pour objectif avoué de raconter la Guerre d'Algérie par le biais de descendants de harkis et de pieds-noirs dans le contexte des années 1980 et avec la montée du racisme en France. [cf. chapitre Mémoire]

Opération « Jeunes porte-drapeau »

Pour la 8e année consécutive, le Bleuet de France parraine l'organisation de l'opération citoyenne « Jeunes porte-drapeau de France » qui se déroule chaque 14 juillet à Paris à l'Arc de Triomphe. Trente jeunes, âgés de 10 à 25 ans, ont ainsi pu être pris en charge, grâce au Bleuet de France, de leur déplacement à leur hébergement, en passant par le financement de différentes activités culturelles et mémorielles qui leur ont été proposées tout au long de leur séjour parisien.

Le Bleuet de France participe également aux financements d'achat et de restauration des drapeaux associatifs (14 080 €) ainsi qu'à la remise des diplômes d'honneur de porte-drapeau (3 149,36 €).

Des centaines de projets départementaux et régionaux

Au-delà du financement de grands projets nationaux, le Bleuet de France, grâce au réseau des services départementaux de l'ONACVG et des Missions Interdépartementales Mémoire et Communication, est l'un des acteurs majeurs de la politique de Mémoire en France aux côtés de la DMPA.

En 2011, de nombreuses opérations ont reçu le soutien financier du Bleuet de France et sont venues ponctuer le calendrier de la saison mémorielle de l'année pour honorer, faire vivre et transmettre la mémoire des anciens combattants et victimes de guerre. [cf. chapitre Mémoire]

A titre d'exemple le Bleuet de France a soutenu la création d'un nouveau concours scolaire initié par la MIMC de Bourgogne/Franche-Comté et baptisé « Souvenirs de guerre » qui s'adresse à tous les lycéens de ces régions. Les participants doivent concevoir de 1 à 3 planches/pages sur le thème du souvenir de guerre. [cf. chapitre Mémoire]

LA NOUVELLE CAMPAGNE DE PROMOTION DU BLEUET DE FRANCE: POINT FORT DE L'ANNÉE 2011.

En 2011 le Bleuet de France célébrait les 20 années de sa gestion par l'ONACVG. Cet anniversaire a été marqué par la volonté de la direction générale de l'Office d'apporter un soin particulier à une meilleure promotion du Bleuet de France auprès du grand public, notamment au moment de la campagne nationale du 11 novembre, temps fort de l'appel au don pour l'Œuvre.

Cette nouvelle campagne promotionnelle, réalisée en collaboration avec le département de la solidarité de l'ONACVG, invitait le public à découvrir les missions sociales de l'Œuvre par le témoignage de ressortissants de l'Office aidés grâce aux fonds issus de la générosité des donateurs.

Pour limiter les coûts, inhérents à toutes campagnes publicitaires d'envergure nationale, la communication a été concentrée uniquement sur des espaces d'affichages de mobilier urbain ou dans les transports en commun et a été doublée par une campagne internet notamment sur les principaux

sites gouvernementaux et institutionnels. 1 500 emplacements à forte visibilité ont donc été réservés à Paris et en province à l'occasion du 11 novembre :

- ▶ A Paris, la campagne s'est concentrée sur un affichage, sur l'intégralité de chaque quai, dans 6 stations de métro très fréquentées : Charles de Gaulle/Etoile, Opéra, Denfert-Rochereau, La Motte-Picquet Grenelle, Montparnasse, et Trocadéro (58 affiches au total de format 4mX3m).
- ▶ En province, 1 442 affiches ont été apposées sur les bus de 31 grandes agglomérations comme Cergy-Pontoise (127 affiches), Grenoble (113 affiches), Toulouse (104 affiches), Saint-Etienne (102 affiches), Avignon (83 affiches)...

Parallèlement à cet achat d'espaces publicitaires les services départementaux de l'Office ont obtenu gracieusement des emplacements de la part de municipalités et de régies publicitaires locales avec une valorisation à hauteur de 22 300 affiches réparties sur 60 départements.

Le retentissement de cette nouvelle campagne d'appel aux dons auprès du grand public a eu un impact positif sur l'augmentation des recettes lors des collectes sur la voie publique dans de nombreux départements concernés par cet affichage, sur l'envoi des dons directement au siège parisien de l'Œuvre, sur l'envoi de dons via le module de don en ligne sur le site internet du Bleuet de France, mais aussi sur les achats de la boutique en ligne de ce même site.

LE BLEUET DE FRANCE EN QUELQUES CHIFFRES:

Répartition:

Depuis 2005, le collège du Bleuet de France a décidé que les fonds collectés sur la voie publique étaient répartis de la façon suivante :

- ▶ les associations patriotiques peuvent conserver jusqu'à 40 % de la collecte. Les 60 % (ou plus) restants sont reversés à l'ONBF ;
- ▶ les associations dites « de jeunesse » ne conservent qu'au plus 10 % du montant de leur collecte et reversent 90 % (au moins) de la collecte à l'ONBF.

Les sommes conservées par ces associations doivent être utilisées pour des actions à caractère social ou mémoriel. En 2011, la part conservée par les collecteurs s'élève à 363 081,34 €.

Remerciements du Préfet Rémy Enfrun à M. Cozzane, directeur des boys scouts of America pour son action en faveur du Bleuet de France

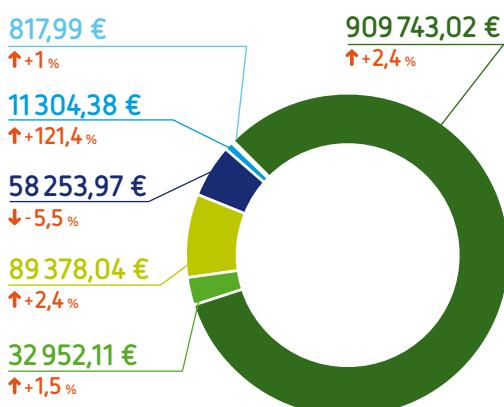
Le Mémorial Charles de Gaulle à Colombey (52) soutient le Bleuet de France

Oratoire d'Isabelle Aboulker « 1918, l'homme qui titubait dans la guerre » par le chœur Capriccio de Nevers donné en Saint-Louis des Invalides en faveur du Bleuet de France



Bilan des recettes 2011 :

1 102 449,51 € ont été récoltés en 2011 soit une augmentation de 2,5 % par rapport à 2010 :



- Collectes sur la voie publique
- Collectes dans des espaces privés
- Dons hors collectes
- Subventions des municipalités
- Vente des produits dérivés
- Vente du livre « Les Bleuet de l'Espoir »

1 102 449,51 €

ONT ÉTÉ RÉCOLTÉS EN 2011

↑ +2,5 %



De jeunes pupilles de la Nation prêtent leur image et leur histoire pour soutenir la nouvelle campagne de promotion du Bleuet de France

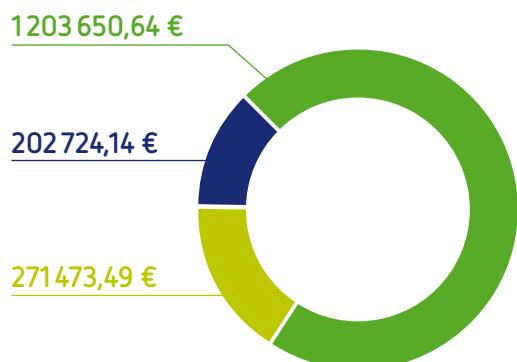


Affiches de la nouvelle campagne du Bleuet de France



Affiche de la nouvelle campagne du Bleuet de France à la station de métro Denfert Rochereau (75)

Utilisation des fonds (recettes 2011 et reliquat des recettes 2010) :



- dépenses pour l'action sociale de l'ONACVG pour venir en aide à 18 141 ressortissants.
- dépenses pour le financement de 553 manifestations de mémoire dont 305 au niveau départemental.
- dépenses pour les frais de collecte, de recherche de fonds, de gestion de l'Œuvre et de son site Internet.

Campagnes nationales d'affichage et de communication

- Valorisation du Bleuet de France en mai et en novembre 2011 sur 35 000 emplacements publicitaires urbains gracieusement offerts par les mairies et les régies publicitaires partout en France,
- dont près de 24 000 affiches uniquement pour la campagne d'appel au don du 11 novembre,

- dont l'obtention de 400 emplacements dans le métro parisien pour une valeur de 75 000,00 €, offerts par la RATP lors des campagnes de mai et novembre 2011.

Ces résultats sont plus que jamais le fruit de la combinaison d'une gestion rigoureuse des collectes, d'une politique nationale de communication cohérente aux coûts maîtrisés mais non moins dynamique, d'une forte mobilisation des bénévoles du Bleuet de France et de la confiance renouvelée des donateurs.

2

MISSIONS

Reconnaissance et réparation

Solidarité

Mémoire

Entretien des sépultures de guerre
et des hauts lieux de la mémoire nationale

Reconversion professionnelle

Hébergement

Action internationale

Au fil des conflits successifs qui ont marqué l’Histoire de la France depuis le début du XX^e siècle, l’Office national des anciens combattants et victimes de guerre a vu s’enrichir les facettes de ses missions fondatrices que sont la reconnaissance et la réparation.

Aujourd’hui, la devise « Mémoire et Solidarité » rappelle que l’établissement public s’investit pleinement dans la préservation des droits matériels et moraux du monde combattant, mais aussi dans la transmission des valeurs de ce dernier.

1

Reconnaissance et réparation

Fondement de la relation de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) avec ses ressortissants, la mission reconnaissance et réparation est confortée en 2010 par le transfert à l'établissement public de nouvelles attributions au titre de la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques et, notamment, de la gestion de l'ensemble des cartes et titres.

13 586

CARTES DU COMBATTANT ATTRIBUÉES EN 2011

3 771

MENTIONS « MORT EN DÉPORTATION » ATTRIBUÉES EN 2011



Réunion de la commission nationale de la carte du combattant



Ancienne carte du combattant

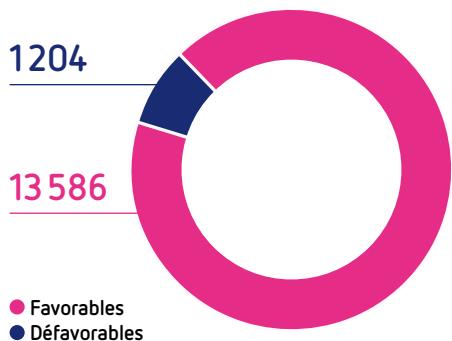


Nouvelle carte du combattant

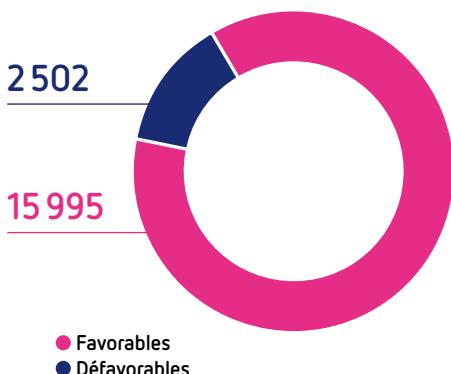
CARTE DU COMBATTANT ET TRN

La commission nationale s'est réunie à 8 reprises en 2011 et a statué sur 14 790 dossiers dont 13 586 ont été réputés favorables. Parallèlement, 18 497 demandes de titre de reconnaissance de la Nation (TRN) ont été instruites et 15 995 TRN ont été délivrés.

Attributions de cartes de combattant



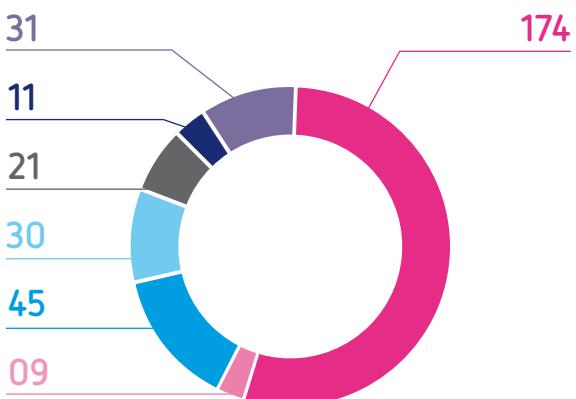
Attributions de titres de reconnaissance de la Nation



STATUTS GÉNÉRATIONNELS

La commission s'est réunie à six reprises en 2011. Elle a examiné 321 dossiers selon la répartition suivante: 11 victimes de la captivité en Algérie ; 31 prisonniers du « Viet Minh » ; 174 personnes contraintes au travail ; 9 Réfractaires ; 45 déportés internés résistants et politiques, 30 combattants volontaires de la résistance et 21 combattants de la Résistance

Répartition par statuts générationnels



- personnes contraintes au travail
- réfractaires
- déportés internés résistants et politiques
- combattants volontaires de la résistance
- résistance
- victimes de la captivité en Algérie
- prisonniers du « Viet Minh »

LES MENTIONS

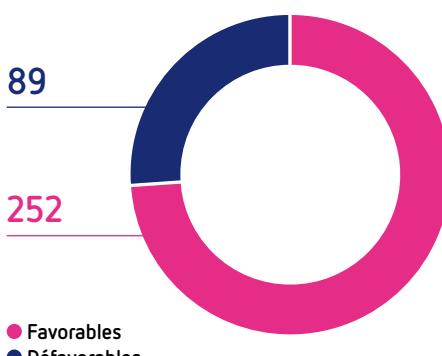
MENTION « MORT POUR LA FRANCE »

En 2011, 341 demandes de mention « Mort pour la France » ont fait l'objet d'avis, dont 252 étaient favorables et 89 défavorables.

Parallèlement, 236 attestations ont été délivrées à des postulants à la retraite mutualiste du combattant.

Après vérification de la liste de 1 585 victimes disparues en Algérie communiquée par la Mission interministérielle aux rapatriés (MIR), 1 543 noms seront portés sur la colonne centrale du mémorial de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie en février 2012.

Attributions des mentions « Mort pour la France »



MENTION « MORT EN DÉPORTATION »

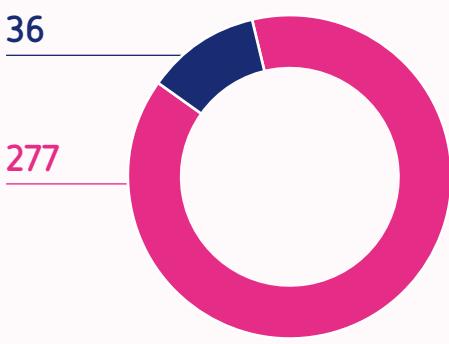
3 771 mentions ont été attribuées en 2011 et 1976 actes de décès ont été dressés dont 84 issus de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit. Cette loi, en son article 53, a supprimé le jugement déclaratif de décès afin que le fonctionnaire habilité, conformément à l'article 3 de l'ordonnance n° 45-2561 du 30 octobre 1945, traite directement toutes les demandes de déclaration de disparition et dresse lui-même les actes de décès pour les déportés disparus au sujet desquels aucun acte de décès n'avait pu être établi faute de certitude sur la date ou le lieu du décès. A l'issue de l'étude du dossier et accord donné à l'attribution de la mention, le nom du déporté est alors inscrit dans le texte d'un arrêté ministériel collectif d'attribution de la mention et publié au Journal officiel de la République française.

INDEMNISATIONS DES ORPHELINS

En 2011, 656 demandes ont été instruites (22 au titre du décret du 13 juillet 2000 et 634 au titre du décret du 27 juillet 2004), dont 313 ont fait l'objet d'une décision favorable [respectivement 36 et 277 au titre de chacun des deux décrets précités].

L'agence comptable principale de l'ONACVG a pour sa part assuré la mise en paiement des indemnitations :

Attributions des Indemnisations des orphelins



INDEMNISATIONS DES SPOLIÉS EN 2011:

- Nombre de bénéficiaires : 2 119
- Montant des indemnitations versées : 18 699 554,29 €

INDEMNISATION DES ORPHELINS VICTIMES DE L'ANTISÉMITISME EN 2011:

- 34 nouveaux bénéficiaires de capital ;
- 11 nouveaux bénéficiaires de rente ;
- Sommes versées aux nouveaux bénéficiaires : 932 987,88 €

En 2011, le poids de la rente mensuelle s'est élevé à 36 080 761,97 € pour 74 336 mouvements mensuels.

Au 31/12/2011, 6 044 bénéficiaires percevaient une rente au titre de ce dispositif.

INDEMNISATION DES ORPHELINS VICTIMES DE LA BARBARIE EN 2011:

- 168 nouveaux bénéficiaires de capital ;
- 100 nouveaux bénéficiaires de rente ;
- Sommes versées aux nouveaux bénéficiaires : 4 610 057,76 €

En 2011, le poids de la rente mensuelle s'est élevé à 48 772 241,56 € pour 97 026 mouvements mensuels.

Au 31/12/2011, 8 082 bénéficiaires percevaient une rente au titre de ce dispositif.

Le rapport Audouin remis en 2009 et les travaux conduits en 2009 par la commission de la commission nationale de concertation regroupant des représentants du monde combattant, des associations d'orphelins et de l'administration sous la présidence du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, ont mis en exergue des divergences d'appréciation, d'une part, entre les différentes associations d'orphelins et, d'autre part, entre associations d'anciens combattants et associations d'orphelins. Fidèle à l'engagement du Président de la République, le Gouvernement a indiqué qu'il demeurait favorable à l'adoption d'un dispositif d'indemnisation consacrant la reconnaissance de l'égalité de tous les orphelins de guerre, quels qu'ils soient. Cependant, la parution d'un texte unique traduisant cet engagement est suspendue dans le contexte budgétaire actuel de rigueur et de vigilance durables en raison du coût très élevé de la mesure estimé à 2 MDS d'euros

LA RETRAITE DU COMBATTANT

Chargé de la liquidation de la retraite du combattant depuis le 1er janvier 2010, l'Office intervient donc non seulement pour la certification des demandes mais dorénavant aussi pour leur instruction.

En 2011, 10 686 dossiers ont été instruits et transmis aux centres régionaux des pensions pour mise en paiement.

Médaille de reconnaissance de la Nation



Flamme du Souvenir sous l'Arc de triomphe



Soldats en opération extérieure



LES EMPLOIS RÉSERVÉS

L'ONACVG est chargé, depuis juin 2009, de la délivrance de passeports professionnels dans le cadre du dispositif des emplois réservés dans la Fonction publique pour tous les publics prioritaires au sens de la loi n° 2008-492 du 26 mai 2008.

En 2011, ses services départementaux ont à ce titre, délivré 742 passeports professionnels à l'issue d'entretiens individuels permettant de mettre en valeur le parcours professionnel et les compétences des candidats, de définir leur orientation et leur inscription sur des listes d'aptitude aux emplois réservés.

Cette inscription est ensuite validée par l'agence de reconversion de la défense qui gère ces listes et les relations avec les employeurs.

Globalement, depuis juin 2009, ce sont 3 983 personnes qui ont obtenu leur inscription sur des listes d'aptitude, dont 456 ont été recrutées [28 en 2009, 213 en 2010 et 215 en 2011].

LES CARTES DE STATIONNEMENT

L'ONACVG est chargé d'instruire les demandes de cartes de stationnement et d'établir la décision d'attribution ou de rejet qu'il soumet à la signature du préfet de département du lieu de résidence de l'intéressé.

En 2011, les services départementaux de l'Office ont traité 1 987 demandes [+11 % par rapport à 2010], dont 1 826 ont reçu une suite favorable.

LES CARTES D'INVALIDITÉ

A partir d'un taux d'invalidité pensionné de 25 % au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, une carte d'invalidité peut être délivrée par les services départementaux de l'ONACVG, qui donne à son bénéficiaire accès à des réductions tarifaires sur les chemins de fer ainsi que sur d'autres moyens de transport selon des conditions définies par les compagnies concernées.

En 2011, l'ONACVG a délivré 2 934 cartes d'invalidité et 340 dupliques.

LES MESURES PÉRENNES ADOPTÉES EN FAVEUR DES ANCIENS SUPPLÉTIFS ET DE LEURS VEUVES.

Depuis le 30 juin 2002, l'instruction des dossiers concernant les mesures pérennes, pour les anciens supplétifs et leurs veuves, a été confiée aux services de l'ONACVG, qui ont ainsi repris cette tâche, qui relevait auparavant de la compétence des préfets.

Les mesures pérennes sont au nombre de cinq :

- les secours sociaux qui relevaient de la compétence des préfets ;
- l'aide spécifique aux conjoints survivants ;
- l'allocation de reconnaissance aux anciens harkis ;
- l'allocation de reconnaissance aux veuves de harkis non remariées ;
- l'allocation de reconnaissance aux ayants droit versée sous certaines conditions.

L'instruction des dossiers relatifs aux allocations de reconnaissance [6 203 en 2011] mobilise l'essentiel de l'activité des services en faveur des harkis ou de leurs veuves. Quant à l'allocation de reconnaissance aux ayants droit, elle a concerné 287 personnes depuis sa création en juillet 2010.

En ce qui concerne les aides spécifiques aux conjoints survivants, leur nombre [129 en 2011] se stabilise en raison du vieillissement de la population concernée qui, lorsqu'elle atteint l'âge de 65 ans, perçoit alors l'allocation de solidarité aux personnes âgées.

Par ailleurs, les préfectures reçoivent de la Mission Interministérielle aux Rapatriés [MIR] une « dotation secours pour les harkis » très limitée et les demandes de secours pour les harkis sont traitées par les services départementaux de l'ONACVG dans le cadre des dispositifs de la « solidarité » [ou bien par la MIR ou le Service central aux Rapatriés [SCR]].

Les préfets restent compétents pour les dossiers relatifs aux mesures du « plan harki », prorogées à plusieurs reprises depuis leur instauration [aides au logement pour les harkis, bourses d'études et aides à la formation pour leurs enfants...]. Dans certains départements, les préfets s'appuient toutefois sur les services de l'ONACVG pour l'instruction des dossiers considérés.

Cérémonie en Polynésie française



Cérémonie à Paris sous l'Arc de Triomphe



Cérémonie en Algérie

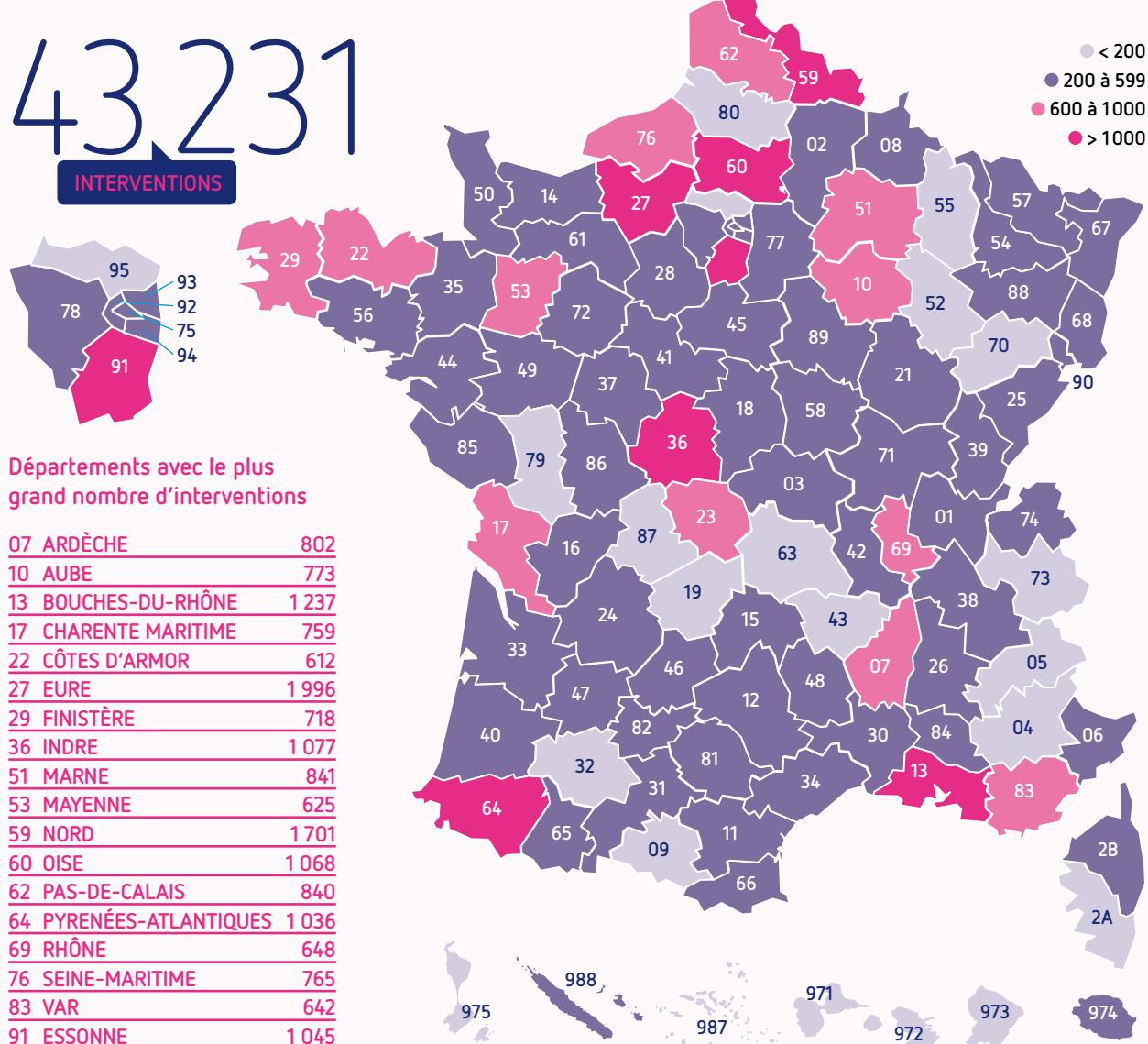


2

La solidarité

La solidarité est au cœur de la mission de l'ONACVG. Elle est mise en œuvre à partir de deux types d'actions : des interventions financières variées (secours, aides, participations, colis de douceurs, avances remboursables et prêts sociaux) et une assistance administrative dispensée par les services départementaux et des collectivités d'outre-mer. En 2011, les dépenses dans ce domaine ont augmenté de près de 1,8 %

Répartition géographique des interventions



LES INTERVENTIONS FINANCIÈRES

TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS

Ces interventions se répartissent en plusieurs catégories:

- **Les secours:** dits « d'urgence » disponibles sans délai ont pour spécificité d'apporter une réponse financière immédiate à des situations exceptionnelles [aide alimentaire, nuit d'hébergement, transport,...]. Ils peuvent prendre la forme, suivant le cas, de remise de chèques de service ou d'une aide financière.
- **Les aides:** mobilisables à moyen terme, ces aides sont destinées à quatre types de besoin ou de difficulté:
 - aides pour difficulté financière ponctuelle: dette locative, facture impayée,...
 - aides pour frais médicaux: participation au financement de mutuelle, de frais d'hospitalisation, de médicaments, ...
 - aides pour frais d'obsèques: participation aux frais d'obsèques concernant exclusivement un ressortissant
 - aides différentielles en faveur de conjoints survivants de ressortissants: assure un montant plafond de ressources

‣ **Les participations financières:**

Elles s'adressent aux ressortissants âgés et/ou en perte d'autonomie et concernent trois types d'action :

- la prise en charge partielle ou totale des frais d'aide ménagère restant à la charge du ressortissant après prise en compte des aides de droit commun
- la participation aux frais de maintien à domicile, c'est-à-dire de recours aux services d'aide à la personne (portage de repas, de télésurveillance,...) restant à la charge effective du ressortissant
- l'adaptation de l'habitation des ressortissants âgés et/ou handicapés: aménagement d'une chambre au rez-de-chaussée de l'habitation d'un ressortissant âgé et/ou handicapé. Ces aides sont accordées après demande des différentes aides mobilisables dans le cadre des dispositifs de droit commun [ANAH, Pact-arim].

‣ **La remise de colis** à des ressortissants âgés hébergés en établissements ou maintenus à domicile: elle permet d'atténuer l'éventuel isolement du ressortissant et témoigne de l'attachement du monde combattant envers ses ainés.

‣ **Les avances remboursables et les prêts sociaux :** consentis sans intérêt pour une durée maximale de deux ans. Ces prêts concourent au financement d'un bien mobilier, de l'aménagement ou de la réfection d'un logement, ...

Les interventions au titre du maintien à domicile et de l'aide ménagère des ressortissants

L'un des axes majeurs de la politique sociale de l'ONACVG demeure d'assurer à ses ressortissants vieillissants et/ou handicapés des interventions financières adaptées à leurs demandes de maintien à domicile.

10 583

INTERVENTIONS AU TITRE DE L'AIDE MÉNAGÈRE OU DU MAINTIEN À DOMICILE

Ainsi, chaque service départemental doit consacrer au minimum 10 % de son budget social et 10 % du nombre de ses interventions à l'aide au maintien à domicile des ressortissants âgés et/ou dépendants.

En 2011 les participations allouées par les services départementaux au titre de l'aide ménagère ou du maintien à domicile représentent 25 % [soit 10 583] du nombre total des aides financières allouées et 16,77 % [soit 3,09 M€] du montant total des dépenses sociales [hors avances remboursables].

Sur la période 2010/2011, l'implication de l'ONACVG au titre du maintien à domicile de ses ressortissants âgés s'est traduite par une augmentation de 10,8 % des dépenses.

L'action sociale en faveur des veuves de guerre et des veuves d'anciens combattants ou de bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

En 2011, les services départementaux et des collectivités d'outre-mer ont instruit 9 010 demandes de cartes de veuve et 8 423 cartes ont été établies.

L'ONACVG a consacré 6,79 M€ à l'action spécifique en faveur des veuves ressortissantes pour un total de 19 882 aides hors prêts remboursables.

Le montant des crédits qui leur est consacré augmente de 6,9 % et le nombre d'aides est en diminution de 5,5 % par rapport à l'exercice 2010.

Ces résultats intègrent la montée en charge du dispositif d'aide différentielle en faveur de conjoints survivants de ressortissants de l'ONACVG - ADCS-, détaillé au point ci-après, dont le nombre de bénéficiaires a augmenté de 3 % en 2011.

Gestion de l'aide différentielle en faveur de conjoints survivants de ressortissants de l'Office -ADCS-

Le dispositif d'aide différentielle en faveur de conjoints survivants de ressortissants de l'ONACVG - ADCS- est une mesure différentielle créée sur décision du Ministre délégué aux anciens combattants qui a pour objectif d'assurer aux personnes éligibles un montant plafond de ressources mensuelles. Initialement fixé à 550 €, le montant plafond s'élève à 834 € depuis le 1er avril 2011 [contre 817 € au 1er janvier 2011].

Ce dispositif s'inscrit pleinement et exclusivement dans le cadre des interventions sociales de l'ONACVG.

298

ENFANTS PUPILLES DE LA
NATION AIDÉS EN 2011

L'aide différentielle s'ajoute à l'ensemble des ressources, de quelque nature que ce soit, à l'exception des aides au logement, dont dispose le bénéficiaire ou auquel il peut prétendre dans le cadre de la législation de droit commun de façon à lui assurer un revenu de 834 € mensuels en 2011.

Pour être éligibles à cette aide différentielle, qui n'a pas pour objet de se substituer aux droits légaux, réglementaires ou conventionnels auxquels les intéressés peuvent prétendre, ces derniers doivent remplir quatre conditions qui se cumulent :

- 1/ Justifier de la qualité de conjoint survivant d'un ressortissant de l'ONACVG [conjoints survivants pensionnés, conjoints survivants de titulaires de la carte du combattant ou de bénéficiaires du code des PMIVG];**
- 2/ Etre âgé au minimum de 60 ans au moment de la demande ;**
- 3/ Justifier d'un niveau de ressources mensuelles moyen inférieur à 834 € au cours des douze derniers mois qui précédent la demande ;**
- 4/ Résider de façon régulière et continue dans le département où la demande est déposée.**

Les services départementaux et des collectivités d'outremer de l'Office sont chargés de l'instruction des dossiers, en application des circulaires qui leur sont transmises.

Les décisions d'attribution et de rejet relèvent des commissions départementales compétentes pour examiner les questions de solidarité, qui sont des émanations des conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation.

Le financement de la mesure est imputé sur les crédits sociaux de l'Office, qui sont abondés en conséquence. Ainsi, la part des crédits sociaux consacrée au dispositif ADCS en 2011 s'est élevée à 6,04 M€ dont 5 M€ correspondent à la reconduction du budget 2011 [à hauteur de celui accordé en 2010] et 1,043 M€ correspondant à l'excédent 2010 reporté sur 2011.

En 2011, 5 499 demandes ont été instruites, dont 4 682 [+3,2 % par rapport à 2010] ont été réputées recevables et ont donné lieu à une dépense de 4,619 M€.

5 499

DEMANDES D'ADCS INSTRUITES

L'association Handi'chiens est partenaire de l'ONACVG et du Bleuet de France pour proposer un chien d'accompagnement aux anciens combattants handicapés @Handi'Chiens

Action sociale développée par l'ONACVG au Maroc

Partenariat avec Présence verte dans l'Aude pour favoriser le maintien à domicile des seniors



Financement des frais de reconversion professionnelle de ressortissants

En matière de reconversion professionnelle, l'accord de prise en charge est fonction, dans un premier temps, de l'avis pédagogique donné.

Le montant de la prise en charge allouée par l'Office est déterminé par rapport au solde restant à la charge du demandeur et de son quotient familial, à l'exception des pensionnés au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, qui disposent d'un droit à financement intégral de leur formation.

Le nombre de dossiers de demandes de prise en charge est en augmentation de 30,8 % et le montant des dépenses de 26,6 % par rapport à 2010.

Ainsi en 2011, 123 ressortissants ont bénéficié d'une prise en charge financière de leur formation pour un montant de dépenses réglé sur 2011 de 0,446M€. 74 % d'entre eux étaient titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation et 26 % étaient pensionnés au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Parmi ces stagiaires, 16 ont bénéficié d'une formation dispensée dans l'une des écoles de l'ONACVG et 107 autres dans un établissement extérieur.

L'action sociale en faveur des ressortissants de l'Etranger et de Pondichéry

L'ONACVG intervient chaque année en faveur de ses ressortissants de l'étranger en situation nécessiteuse par l'intermédiaire des ambassades et consulats de France, pour les Etats qui comptent un nombre significatif de ressortissants, des Offices des anciens combattants conventionnés de 11 Etats africains et malgache et de l'Office des anciens combattants de Pondichéry, auquel l'ONACVG accorde une subvention d'action sociale et de fonctionnement, votée par le Conseil d'administration.

Dans ces pays, sous la double recommandation du Ministère des affaires étrangères et des autorités de contrôle financier [Ministère des finances], une commission paritaire, associant fonctionnaires des postes consulaires, Consul, attaché de défense, trésorier-payeur, représentants des groupements d'anciens combattants et membres de l'Assemblée des français à l'Etranger, est chargée de statuer sur les demandes d'aides financières formulées par les ressortissants indépendamment de leur nationalité.

Au titre de l'exercice 2011, le champ des interventions sociales de l'ONACVG en faveur des ressortissants de l'étranger se traduit par plus de 8 815 aides financières diligentées dans 41 pays pour un montant total de 1,001 M d'euros.



Le suivi personnalisé des ressortissants

L'exercice de la mission de solidarité par l'ensemble des services départementaux et des collectivités d'outre-mer de l'ONACVG comporte une activité importante consacrée à l'accueil et à l'écoute des ressortissants.

En 2011, l'activité d'accueil et d'écoute des services de proximité dispensée aux ressortissants de l'Office a été soutenue. L'accueil physique de 57 675 ressortissants au sein du service, au domicile des ressortissants ou dans le cadre de permanences a permis d'analyser chaque situation.

Ces entretiens ont été suivis de la mise en œuvre, suivant le cas, d'une orientation vers l'organisme compétent [42 870 cas en 2011], de démarches administratives [21 639] et/ou de la constitution d'un dossier de demande d'intervention financière [38 605].



Bilan de l'évolution des interventions sociales de l'Office de 2006 à 2011

Nombre d'interventions	Montant en M d'euros
2006 ▶ 44 149	13,22
2007 ▶ 48 473	14,45
2008 ▶ 51 955	18,85
2009 ▶ 55 637	18,46
2010 ▶ 54 057	19,71
2011 ▶ 51 246	20,07



Bilan global des interventions sociales diligentées par l'ONACVG

Bénéficiaires	Nombre d'interventions	Montant (en euros)
Anciens combattants	13 989	5 082 489,90
Harkis	787	304 205,62
Veuves	19 882	6 798 356,13
Conjoints survivants -ADCS-	4 682	4 619 534,00
Pupilles et orphelins de guerre majeurs	1 862	809 925,97
Pupilles mineurs ou en études	967	601 184,23
Assistance aux ressortissants à l'étranger	8 735	974 215,87
Office de Pondichéry	80	27 457,00
Dossiers de reconversion professionnelle	123	446 181,92
Secours permanents et occasionnels aux compagnes et aux pensionnés hors-guerre	102	106 421,24
Dossiers sociaux gérés à l'échelon central	28	85 518,34
Subvention pour l'équipement automobile des grands invalides et mutilés de guerre	9	4 262,00
Chèques de service	-	219 975,83
Total interventions individuelles	51 246	20 076 728,05
Prêts et avances remboursables	196	297 500,00
Total général	51 442	20 374 228,05

Répartition par nature des interventions sociales diligentées par les services départementaux et des collectivités d'Outre-mer (y compris prêts et avances remboursables)

Catégorie d'interventions	Anciens combattants	Harkis	Veuves	Pupilles de la Nation et orphelins de guerre majeurs	Pupilles de la Nation et orphelins de guerre mineurs	Total	Montant des dépenses (en euros)
Secours d'urgence et achats de chèques de service	605	107	421	223	-	1 356	229 846,31
Aides pour difficultés financières	6 953	608	9 832	1 246	-	18 639	9 759 832,68
Aides différentielles aux conjoints survivants			4 682	-	-	4 682	4 619 534,00
Participations à l'aide ménagère ou au maintien à domicile	3 754	57	6 458	314	-	10 583	3 092 103,26
Colis de douceurs	2 677	15	3 171	79	-	5 942	130 171,20
Aides aux études, à la vie quotidienne, à la majorité, au 1er emploi et étrangères		-		-	-	967	967
Total	13 989	787	24 564	1 862	967	42 169	18 432 671,68
Avances remboursables	125	2	52	17	0	196	297 500,00
Total général	14 114	789	24 616	1 879	967	42 365	18 730 171,68

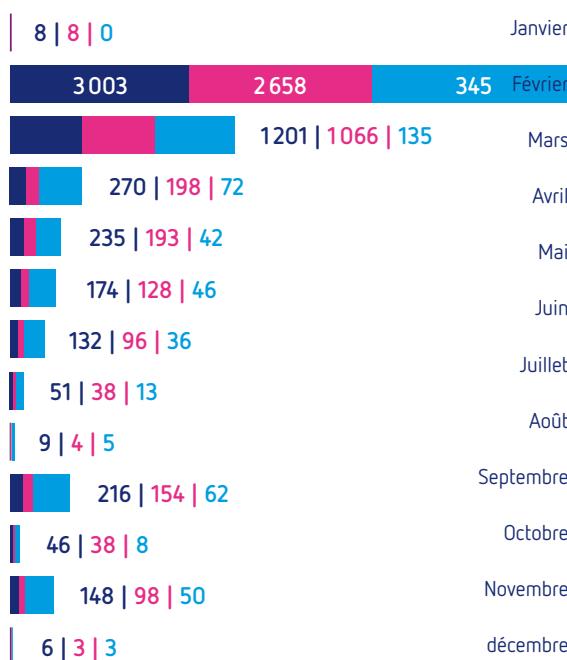
Répartition par catégorie de ressortissants des interventions des services départementaux et des collectivités d'Outre-mer

Catégorie de ressortissants	Nombre d'interventions	Montant des dépenses (en euros)
Anciens combattants	14 114	5 274 189,90
Harkis	789	304 205,62
Veuves	19 934	6 875 656,13
Conjoints survivants -ADCS	4 682	4 619 534,00
Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre majeurs	1 879	835 425,97
Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre mineurs	967	601 184,23
Achats chèques de service	-	219 975,83
Total général	42 365	18 730 171,68

Nombre d'interventions en faveur des veuves (hors prêts et avances remboursables)

Nombre d'interventions	Montant des dépenses en millions d'euros
2006 ▶ 17 839	5,76
2007 ▶ 19 941	6,43
2008 ▶ 19 243	6,27
2009 ▶ 22 007	6,28
2010 ▶ 21 040	6,35
2011 ▶ 19 882	6,79

Répartition des cartes de veuve délivrées par génération du feu dossier 2010 rattachés à 2011



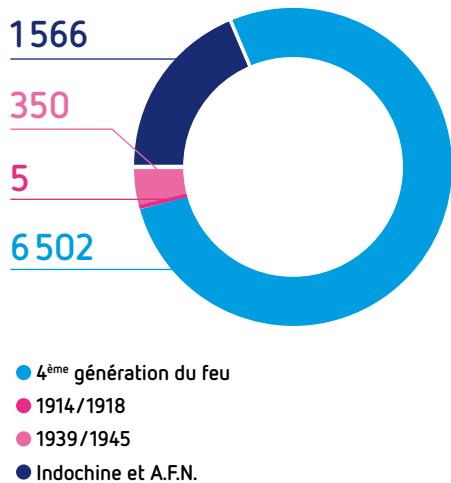
- Nombre total de dossiers instruits
- Nombre de dossiers éligibles
- Nombre de dossiers rejetés

Bilan global du dispositif ADCS depuis sa création

Exercice	Nombre total de dossiers instruits	Nombre de dossiers éligibles	Nombre de dossiers rejetés	Montant des dépenses
2007	1 617	809	808	526 801 €
2008	6 222	4 060	2 162	4 695 263 €
2009	5 616	4 054	1 562	4 171 833 €
2010	5 634	4 537	1 097	5 065 230 €
2011	5 499	4 682	817	4 619 534 €

8 423
CARTES DE VEUVE DÉLIVRÉES

Répartition des cartes de veuve délivrées par génération du feu



- 4ème génération du feu
- 1914/1918
- 1939/1945
- Indochine et A.F.N.

Bilan par département des adoptions par la Nation en qualité de pupille prononcées en 2011

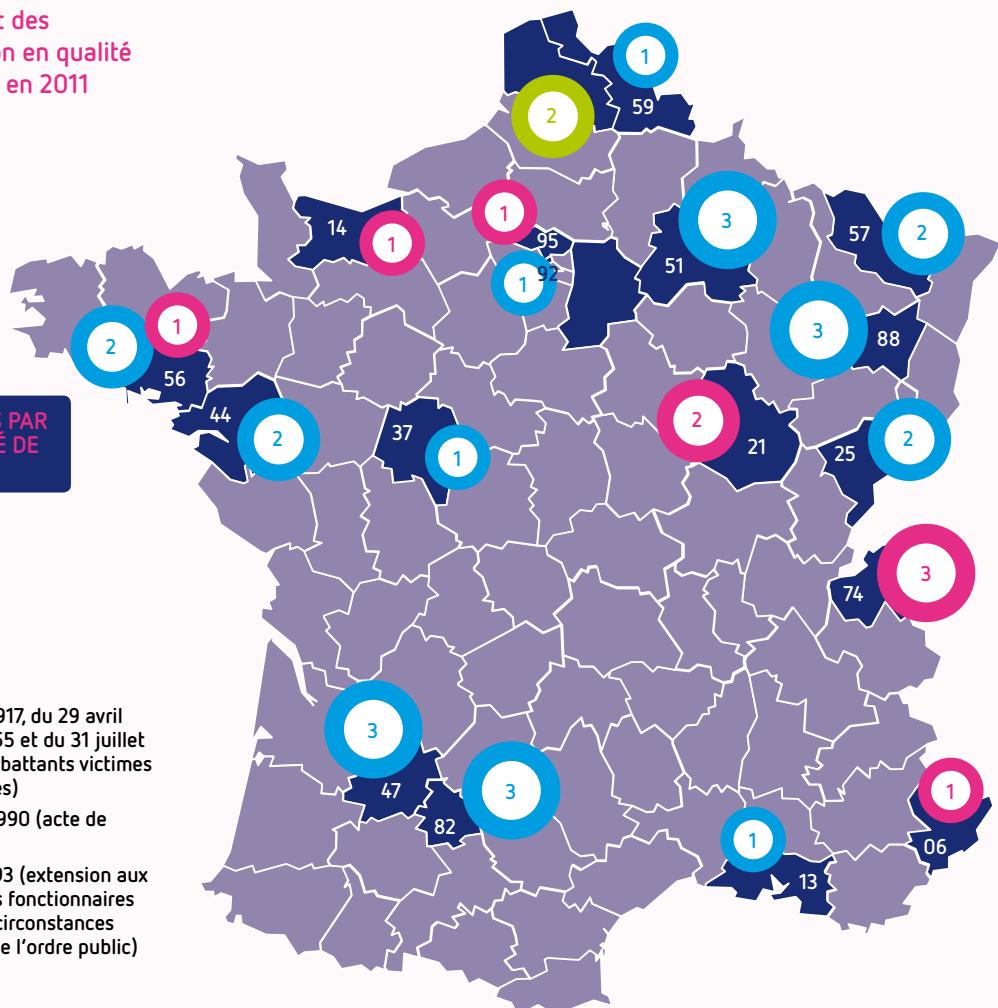
38

NOMBRE D'ADOPTIONS PAR LA NATION EN QUALITÉ DE PUPILLE EN 2011

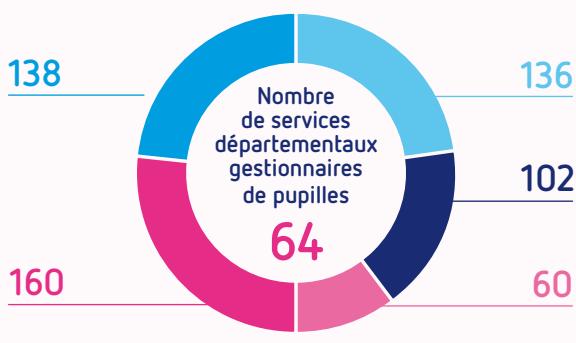


nombre d'adoptions

- Cat. 1 : Lois du 27 juillet 1917, du 29 avril 1927, du 6 août 1955 et du 31 juillet 1959 (anciens combattants victimes de guerre, militaires)
- Cat. 2 : Loi du 23 janvier 1990 (acte de terrorisme)
- Cat. 3 : Loi du 19 juillet 1993 (extension aux enfants de certains fonctionnaires décédés dans des circonstances liées au maintien de l'ordre public)



Bilan de la gestion des pupilles de la Nation



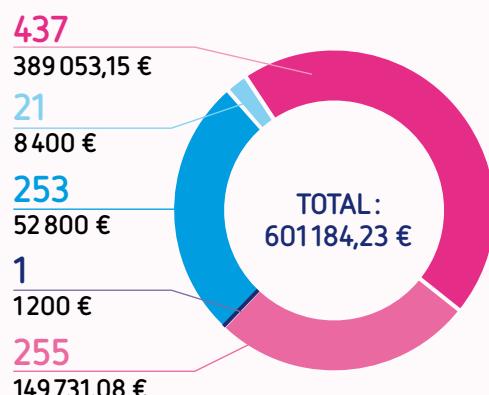
- Cat. 1*
- Cat. 2*
- Cat. 3*
- Filles
- Garçons

* Voir références ci-dessus

967

INTERVENTIONS FINANCIÈRES

Bilan des interventions financières diligentées en faveur des pupilles de la Nation

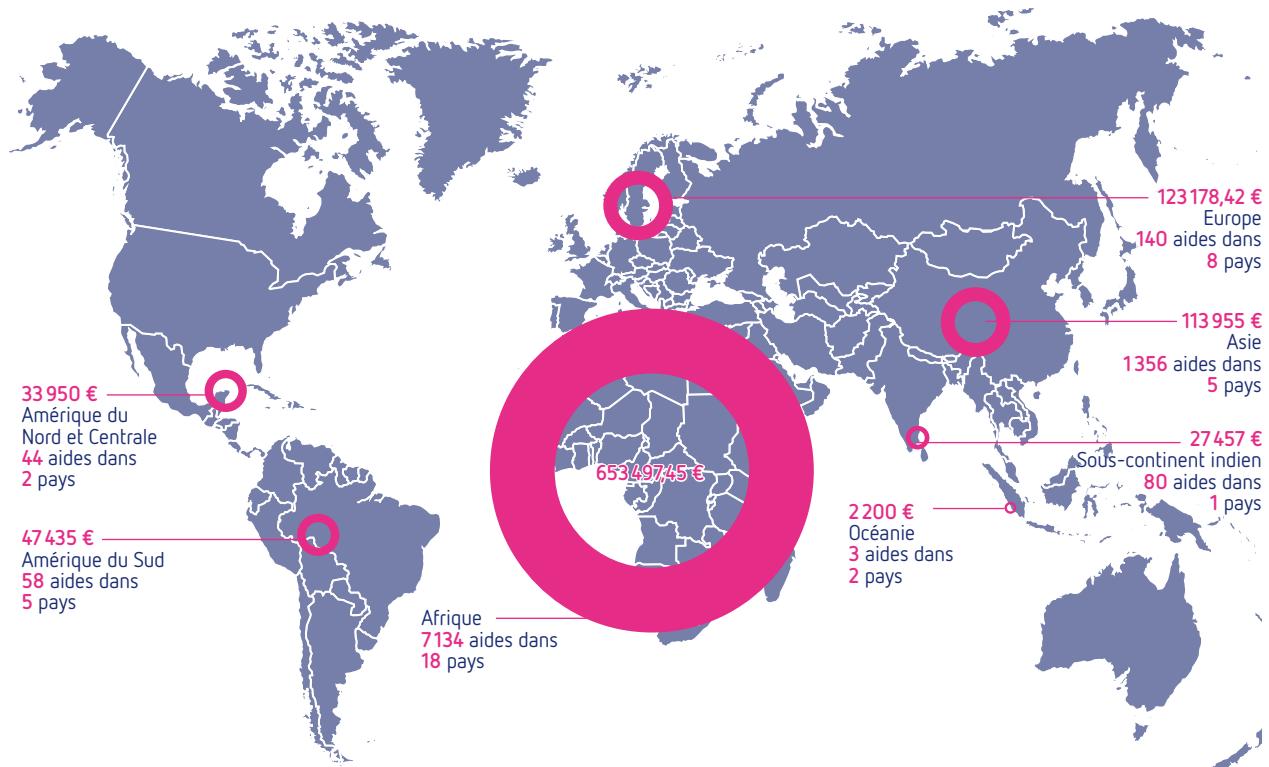


- Aides aux études
- Aides à la vie quotidienne
- Aides au premier emploi
- Etrennes
- Aides à la majorité

Répartition des stagiaires ayant bénéficié d'une prise en charge de leur formation par l'ONACVG en 2011 par qualité de ressortissant et par âge

Qualité de ressortissant	Nombre	Age minimum	Age maximum	Moyenne d'âge
Ancien combattant	17	36	47	43
Pensionné militaire d'invalidité	33	22	59	39
Pupille de la Nation	1	-	51	51
Titulaire du titre de reconnaissance de la Nation	72	24	56	37
Total	123	22	59	39

Bilan des interventions sociales par continent



L'activité d'accueil et d'écoute des ressortissants

Nombre de ressortissants reçus	54 842
Nombre de ressortissants visités	2 833
Total général	57 675

Nature de l'assistance diligentée en faveur des ressortissants reçus et visités



- Information et orientation des ressortissants
- Démarches auprès d'organismes ou de partenaires extérieurs
- Ressortissants ayant reçu un colis de douceurs

- Instruction d'une demande d'intervention financière
- Ressortissants ayant reçu un colis de douceurs

3 Mémoire

Opérateur majeur de la politique de Mémoire combattante du Ministère de la défense, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est chargé de la déclinaison locale des thématiques liées au calendrier commémoratif.

Mais sa mission Mémoire vise avant tout à préserver et transmettre aux plus jeunes la Mémoire et les valeurs républicaines des anciens combattants, qui sont aujourd'hui encore au cœur de l'apprentissage civique des jeunes générations. Soucieux de développer toujours plus efficacement son action dans ce domaine en tirant parti de l'expérience acquise depuis plusieurs années, l'Office s'est engagé en 2010 dans une refonte profonde de l'organisation de sa filière Mémoire.



Présentation à Angers [49] de l'exposition « La Dissidence en Martinique et Guadeloupe » en présence de Mme Marie-Luce Penchard, Ministre chargée de l'Outre-mer



Valise pédagogique d'accompagnement aux cérémonies créé par le service de la Dordogne



28 octobre 2011: participation d'élèves guadeloupéens à la cérémonie de ravivage de la Flamme

L'ORGANISATION RETENUE PAR L'OFFICE CONFIRME SON EFFICACITÉ

L'organisation mémorielle de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est structurée depuis 2010 autour d'un triptyque composé du département de la Mémoire combattante à la direction générale, des Directeurs des services départementaux et de 18 missions fonctionnelles de Mémoire dites « missions interdépartementales mémoire et communication » MIMC), qui sont animées par deux coordonnateurs mémoire et communication (CMC). Ces derniers agissent en « mode projet » sur une zone régionale et interviennent en appui technique des directeurs départementaux sous la direction du siège. Les CMC ont vocation à développer des actions d'envergure particulièrement médiatisées au niveau régional ou interdépartemental. En outre, ils ont une mission d'expertise mémorielle et de soutien technique ou scientifique auprès des directeurs départementaux.

QUELQUES EXEMPLES PARMI LES PLUS EMBLÉMATIQUES ET SIGNIFICATIFS POUR L'ANNÉE 2011:

Depuis le mois de novembre 2011, la MIMC Aquitaine a lancé une programmation culturelle de grande ampleur sur le thème « Survivre - génocide et ethnocide à l'Est ». Cette importante manifestation, a pour partenaires principaux le musée d'Aquitaine, le centre Jean Moulin et la mairie de Bordeaux. Une exposition, des cycles de conférences, des témoignages de survivants de la Shoah, des concerts et des projections documentaires ont été programmés en 2011 sur Bordeaux à cette occasion et se poursuivront durant toute l'année 2012.

Deux projets importants ont vu le jour dans la région Bourgogne-Franche-Comté. Les CMC ont lancé un partenariat avec Radio Dijon Campus. Ils animent mensuellement des émissions radiophoniques intitulées « L'histoire en mémoire » d'une durée de 55 minutes. Après un court éclairage sur un évènement historique ou sur une commémoration, vient le temps de l'interview ou du témoignage avec un intervenant et enfin le détail des actualités mémorielles du mois. Cette radio bénéficie d'une large audience au sein de la région Bourgogne. Pour l'année scolaire 2011-2012, les CMC ont également conçu un concours de bandes-dessinées qui s'adresse à tous les lycéens de Bourgogne et de Franche-Comté.

Intitulé « Souvenirs de guerre », il s'agit pour les candidats de fournir une BD de une à trois planches. Les candidats peuvent travailler aussi bien sur les deux conflits mondiaux que sur la Guerre d'Indochine ou la Guerre d'Algérie. Ce concours est placé sous le parrainage de Jean-Louis Thouard, dessinateur de renommée internationale et bénéficie des relais de l'Education nationale. Un blog à destination des candidats a été conçu par les CMC: <http://concours-bd-onac.blogspot.com> afin d'en assurer la promotion. Le jury du concours, qui se réunira en avril 2012, sera particulièrement sensible à la rigueur historique, à la qualité graphique des dessins, au scénario et au choix des couleurs. D'autres aspects seront évidemment pris en considération, comme l'émotion, la spontanéité, la force évocatrice et l'originalité de chaque BD.

En région Languedoc-Roussillon, la MIMC a mis en place, d'octobre à décembre, un grand cycle de conférences et de journées d'études consacrés aux théâtres d'opérations extérieures. Le public, de tous âges, a pu écouter et débattre avec des historiens reconnus, des militaires, des réservistes et des journalistes spécialistes de ces questions. Ces rencontres se sont tenues dans les plus grandes villes de la région: Carcassonne, Nîmes et Montpellier en partenariat avec l'université Paul-Valéry de Montpellier et l'IHEDN.

En avril 2011, avec la découverte d'ossements dans la forêt de Fleury sous Douaumont [Meuse] d'un soldat guyanais, identifié grâce à sa plaque, la mairie de Cayenne a fait part de son souhait de rapatrier les restes de cet enfant du pays: Saint-Juste BORICAL, guyanais mort au combattant en 1916.

En cette année des Outre-mer et à titre exceptionnel, puisque la règle veut que seules les familles puissent se voir remettre les restes des soldats découverts, les démarches nécessaires ont été entreprises par l'ONACVG en liaison avec la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA).

Les restes du soldat BORICAL ont été officiellement réceptionnés le 22 septembre dernier à l'aéroport de Cayenne-Rochambeau et remis à Madame le Maire de Cayenne après une cérémonie dans les salons d'honneur de l'aéroport en présence des plus hautes autorités locales.

Visite d'élèves de la Vienne, lauréats du CNRD, au camp de Struthof

Défilé à Alger du Bataillon de marche des Antilles n° 5 devant le général de Gaulle
©ECPAD

Les lauréats du rallye Mémoire organisé à Rivesaltes [66] autour du Musée du Maréchal Joffre



En partenariat avec la Mission Histoire du Conseil général de la Meuse et les Productions « La Lanterne », la MIMC de Lorraine a soutenu et apporté son expertise et son savoir-faire à la réalisation d'un documentaire sur ce Poilu guyanais retrouvé sur les champs de bataille de Verdun en avril 2011. En retraçant son parcours grâce aux archives, c'est l'engagement de tous ses camarades d'Outre-mer dans la Grande Guerre qui a été mis en lumière.

Les deux CMC de la région Rhône-Alpes se sont investis aux côtés du directeur départemental de l'ONACVG du Rhône, dans la valorisation du Mémorial de Montluc, l'un des sept hauts lieux de Mémoire gérés par l'ONACVG. Il est devenu en quelques mois un site majeur dans le paysage mémoriel lyonnais. Parallèlement aux travaux de

recherche, de communication et de valorisation, les deux CMC en assurent les visites. Ils ont également réalisé un catalogue des textes de l'exposition in situ, une brochure commune avec le Mémorial Jean Moulin à Caluire et un document de présentation.

En Ile-de-France, un partenariat signé avec la mairie de Saint-Maur-des-Fossés a permis de produire un Passeport Mémoire qui a été distribué aux scolaires de cette commune. Ce passeport, présentant les différents hauts lieux de Mémoire de la région parisienne et les principales commémorations organisées chaque année, a pour but de développer l'esprit citoyen des jeunes générations. Compte-tenu du succès rencontré à l'occasion de la présentation au public de ce projet, de nouveaux partenariats sont actuellement en cours avec un certain nombre de communes.

EN 2011, L'OFFICE A CONFORTÉ SON IMPLICATION DANS LA GESTION ET LA VALORISATION DES HAUTS LIEUX DE MEMOIRE ET NECROPOLES NATIONALES.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, sept hauts lieux de la Mémoire nationale sont placés sous la responsabilité de l'ONACVG, qui en assure la gestion, l'entretien et la valorisation. Sur le terrain, la valorisation de chacun de ces hauts lieux est de la responsabilité des directeurs de sites ou des directeurs des services départementaux. Les CMC des régions concernées peuvent également être missionnés, sur demande de ces directeurs, pour en assurer la valorisation et la promotion auprès du public. Plusieurs axes de communication ont été développés pour la plupart de ces hauts lieux: plaquettes d'information et de visite, dossiers et supports pédagogiques, sites internet, extensions des horaires d'ouverture et de visite.

LES HAUTS LIEUX DE MÉMOIRE D'ÎLE-DE-FRANCE

Depuis le mois de janvier 2011, Madame Aurélie POL, directrice des hauts lieux de Mémoire d'Île-de-France assure la valorisation de trois sites: le Mont Valérien, le Quai Branly, l'Île de la Cité.

► Le Mémorial national de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie

C'est un haut lieu particulier, puisqu'il s'agit d'un monument créé ex-nihilo pour commémorer les « Morts pour la France » de ces conflits. En 2011, l'Office s'est attaché à améliorer le matériel pédagogique et informatif présent sur le site.

► Le Mémorial des Martyrs de la Déportation

Un projet de revalorisation est en cours depuis le deuxième semestre 2011. Un groupe de travail associant l'ONACVG et les acteurs de la Mémoire de la Déportation a été mis en place au mois de juin 2011 afin d'étudier l'opportunité d'assurer une meilleure valorisation et visibilité de cet espace à la fois lieu de mémoire et monument commémoratif. Des aménagements muséographiques et d'accueil du public ainsi qu'une rénovation du bâti, sont à l'étude.

► Le Mont Valérien

Au cours du premier semestre 2011, le site a fait l'objet de multiples actions de valorisation. Un nouveau dossier de présentation du site et de ses aménagements muséographiques, plus détaillé, est en cours de réalisation et sera proposé au public mais également à l'ensemble des partenaires [Éducation nationale, journalistes, mairies, offices de tourisme]. Depuis le mois d'avril 2011, des ouvrages sur les fusillés du Mont Valérien ont aussi été mis en vente. L'année 2011 a par ailleurs été largement tournée vers les scolaires et le monde enseignant compte-tenu du sujet retenu pour le Concours National de Résistance et de la Déportation (« La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy »).

EN FRANCE

► Le Centre Européen du Résistant Déporté – Le Struthof (CERD)

En 2011, le CERD a poursuivi la mise en place et la promotion de son riche programme culturel et mémoriel quinquennal. Le site bénéficie d'une visibilité constante, attirant chaque année plus de 200 000 visiteurs, dont la moitié de scolaires. Haut lieu de Mémoire, musée, le Struthof est aussi un lieu d'échange intergénérationnel – et européen – de premier ordre : commémorations, rencontres entre d'anciens déportés, acteurs ou témoins et les jeunes générations. Plusieurs expositions, conférences, concerts, films documentaires ont été présentés au cours de l'année écoulée. Depuis le 16 août 2011, Madame Frédérique NEAU-DUFOUR en assure la direction.

► La prison de Montluc

Bénéficiant d'aménagements muséographiques récents, le site s'enrichit de jour en jour de nouveaux projets accentuant sa visibilité. Les CMC de la Mission Rhône-Alpes ainsi que le directeur du service départemental du Rhône développent une communication importante et constante dépassant largement les limites du département du Rhône. Un très large consensus entoure le projet culturel du Mémorial. Un livret de présentation et de visite a d'ores-et-déjà été réalisé et des journées de formation dédiées à la Mémoire ont été organisées en direction du monde enseignant.

► Le Mémorial du débarquement de Provence du Mont-Faron

Le Mémorial du débarquement de Provence fait aujourd'hui l'objet d'une étude approfondie sur les possibilités d'une éventuelle revalorisation générale du site. Cette étude a été confiée par la DMPA à la MIMC Provence-Alpes-Côte-d'Azur qui a rendu ses conclusions sur le très grand potentiel touristique du site.

Enfin, en prolongement de l'exposition sur la Dissidence, la MIMC d'Ile-de-France/DOM-TOM a réalisé un panneau sur le rôle des unités antillaises dans le débarquement de Provence, exposé sur place depuis le mois d'août 2011.

► Le Mémorial des guerres d'Indochine à Fréjus

Il dispose d'une salle pédagogique rénovée depuis 2009 présentant une exposition permanente construite autour des connaissances et recherches récentes menées sur l'Indochine. Les CMC de la mission Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que la directrice du service de l'ONACVG du Var, refléchissent aux moyens pouvant permettre un accroissement de la fréquentation du musée mais également de la nécropole.



Le Mémorial de Fréjus

Le Mémorial de Montluc

Mémorial de la Déportation
sur l'île de la Cité

Le Centre Européen du Résistant Déporté

LE RICHE CALENDRIER COMMÉMORATIF 2011 A INSPIRÉ DE NOMBREUSES INITIATIVES À TOUS LES ACTEURS DE L'OFFICE INVESTIS DANS LA MISSION MÉMOIRE.

L'ONACVG a procédé, à la demande de la DMPA, à la réalisation d'une exposition sur un sujet inédit, « La Dissidence en Martinique et en Guadeloupe » ; 1940-1945. Cette exposition, réalisée dans le cadre du programme interministériel 2011, année des Outre-mer, retrace le parcours méconnu de ces milliers d'Antillais qui ont combattu dans les îles pour se libérer du régime de Vichy ou qui se sont exilés pour rejoindre les Forces Françaises Libres. Tirée à 115 exemplaires, l'exposition a été diffusée sur tout le territoire métropolitain et ultramarin ainsi qu'auprès des services de l'ONACVG d'Afrique du Nord. Plusieurs inaugurations par de hautes autorités ministérielles ont été organisées : le 18 juin 2011 à l'Ecole Militaire, puis le 20 juin, à Angers par Mme Marie-Luce Penchard, Ministre chargée de l'Outre-mer, ainsi que le 7 juillet, dans les salons de l'Hôtel de la Marine, par M. Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense et des anciens combattants.

En 2011, la DMPA a aussi sollicité l'ONACVG pour la conception et la rédaction du contenu du site Internet de l'association la Flamme sous l'Arc de Triomphe, présidée par le Général Bruno Cuche. Ce site sera officiellement lancé sur la toile dans le courant de l'année 2012.

L'Office a également participé au financement du spectacle théâtral « Frères du bled » de Christophe Botti. Produit et mis en scène par la Compagnie « Pas sage à l'acte », ce spectacle a été présenté en mars et avril 2011 au Vingtième théâtre à Paris. L'objectif avoué de cette pièce de théâtre est de raconter la Guerre d'Algérie par le biais de descendants de harkis et de pieds-noirs dans le contexte des années 1980 et avec la montée du racisme en France. Fort de son succès en 2011, cette pièce sera en tournée en 2012 dans toutes les régions françaises avec le soutien du Bleuet de France.

Les Scouts musulmans de France (SMF), en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère des affaires étrangères et européennes, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances et le Scoutisme français, ont lancé une opération de grande ampleur sur tout le territoire national en direction des jeunes français et européens. Il s'agit de la 5ème édition de la Flamme de l'Espoir citoyen « Je vote donc je suis ».

Elle s'inscrit pleinement dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, proclamée par l'ONU et de l'Année européenne du bénévolat et du volontariat.

Du 7 mai au 24 septembre 2011, un bus a sillonné plus de 26 villes à travers la France, en invitant les jeunes à des débats citoyens, des tournois sportifs, des concerts et des visites de hauts lieux de la République. A chaque étape, un ravivage au monument aux morts a été organisé en présence de porte-drapeau et des collectes au profit du Bleuet de France ont été réalisées. La tournée a débuté à Roubaix et s'est achevée à Paris avec une cérémonie de clôture à l'Arc de Triomphe.

La direction générale de l'Office et les services Départementaux concernés par le trajet du bus se sont pleinement associés à ce projet citoyen inédit.

► Le 50ème anniversaire du CNRD

Dans le cadre du 50ème anniversaire du Concours National de la Résistance et de la Déportation [CNRD], l'Office et ses services départementaux se sont à nouveau fortement investis aux côtés de la Fondation de la Résistance et de l'Education nationale, dans l'organisation de ce concours dont le thème était : « La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy ».

Cet anniversaire a donné un lustre tout particulier aux remises des prix nationaux et départementaux. Les directeurs des services départementaux de l'ONACVG ont été conviés à accompagner les lauréats de leurs départements à la remise des prix nationaux qui a eu lieu le 16 décembre 2011 au palais de l'Elysée. Dans certains départements les remises des prix se sont déroulées sur des hauts lieux de mémoire de la Résistance, comme en Aveyron, où la cérémonie s'est déroulée sur le site du mémorial de la Résistance et de la Déportation de Sainte-Radegonde où 30 résistants furent fusillés le 17 août 1944. Dans l'Oise, le service départemental a orchestré une rencontre débat pour des lycéens du Lycée Professionnel Langevin autour du thème de la résistance de la Main d'œuvre immigrée [MOI] à partir du film « L'affiche Rouge ».

Présentation d'une exposition sur la France Libre en Seine-Maritime



Jeunes polynésiens lauréats nationaux du CNRD



28 octobre 2011 : participation d'élèves guadeloupéens à la cérémonie de ravivage de la Flamme



Beaucoup de services départementaux de l'ONACVG ont participé à l'organisation, et cofinancé pour leurs lauréats, des voyages sur des lieux de Mémoire liés à la Résistance tels qu'Oradour-sur-Glane [services départementaux du Cantal, de Gironde, des Pyrénées-Orientales et du Tarn-et-Garonne], le camp du Struthof [services départementaux de l'Ain, de l'Ardèche, de Côte-d'Or et de Dordogne], le Mont-Mouchet pour les lauréats de l'Allier, les lieux de mémoire du Morvan pour ceux de l'Aube, le Vercors pour les départements du Puy-de-Dôme et la Loire, le mémorial de la prison de Montluc [services départementaux de l'Isère, de la Lozère et de Saône-et-Loire] et le Mont-Valérien [services départementaux du Cher, de Meurthe-et-Moselle et du Haut-Rhin].

► 5eme édition du concours scolaire de l'ONACVG: « Les Petits artistes de la Mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants »

Cette 5ème édition a confirmé tout l'intérêt et la richesse de ce concours interdisciplinaire dans la transmission aux plus jeunes de la mémoire de ce conflit.

Les 105 classes de CM1-CM2 participantess sur l'ensemble du territoire national, ont, comme chaque année, rivalisé de créativité pour réaliser un carnet de guerre à la manière de certains poilus tel l'artiste soldat Renefer, dont le carnet "Belle Petite Monde" sert de base à ce concours.

Les services départementaux de l'ONACVG, qui sont les relais locaux de l'organisation de ce concours, ont fourni aux classes participantes des outils pédagogiques adaptés pour sa préparation: livret « fragment de guerre » et exposition « la Grande Guerre ».

Fruits de ces recherches et de ces minutieux travaux, 52 carnets ont été sélectionnés par les jurys départementaux. Ils ont été soigneusement étudiés par le jury national qui le 7 juin dernier a pu, après de longues délibérations, établir le palmarès suivant:

- 1er prix « Bleuet de France »:
Ecole d'Algajola, Haute-Corse [2B]
- 2eme prix:
Ecole primaire de Laragne, Hautes Alpes [05]
- 3eme prix: Ecole de Bungert de Thann, Haut-Rhin [68]
- Mention pédagogique: Ecole St Joseph de Landehen, Côtes d'Armor [22]

- Mention artistique: Ecole de Gergy, Saône et Loire [71]
- Mention originalité: Ecole de Rieutort de Randon, Lozère [48]

De nombreux autres travaux ont également retenu toute l'attention du jury sans toutefois être classés dans ce palmarès. Toutes les classes participantes sont récompensées pour leur travail par les services départementaux de l'ONACVG qui ont organisé pour elles une cérémonie.

Quant aux lauréats du 1^{er} prix, les treize élèves de l'école primaire d'Algajola en Haute-Corse, ils ont été reçus le 27 juin dernier par le Directeur général de l'ONACVG, le préfet Rémy ENFRUN, dans les salons du gouverneur militaire de Paris, aux Invalides.

Les élèves de Maryline Avazeri ont choisi de retracer le parcours du caporal Antoine Luiggi du 46eme Régiment d'Infanterie, natif de leur village, mort le 3 mars 1915 à l'âge de 23 ans au Vauquois. Pour mettre en couleur le parcours de ce soldat, ils ont choisi l'aquarelle dont, au départ, ils ne maîtrisaient pas la technique. Ces « petits artistes de la mémoire » qui ont reçu de nombreux cadeaux aux couleurs du Bleuet de France, ont visité le musée de l'Armée, puis fait une balade en bateau-mouche sur la Seine avant leur retour en Corse.

► Opération 14 juillet 2011: les plus jeunes porte-drapeau à l'honneur

Pour la 8eme année consécutive, l'ONACVG a invité, à l'occasion de la Fête nationale, les plus jeunes porte-drapeau originaires de toutes les régions de France afin de les remercier pour leur engagement et susciter de nouvelles vocations. L'ONACVG tient plus que jamais à saluer cet acte citoyen.

En raison des intempéries qui avaient chamboulé le programme de cette journée l'an dernier, ce sont les 27 jeunes porte-drapeau âgés de 10 à 25 ans de l'édition 2010 qui ont, à nouveau, pu assister au défilé sur les champs Elysées puis visiter le musée de l'Armée. La journée s'est terminée par leur participation à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par la Fédération nationale des plus grands invalides de Guerre.



Lauréats du Puy-de-Dôme [63] au concours
« Les petits artistes de la mémoire »



Panneau d'ouverture de l'exposition « La Dissidence en Martinique et Guadeloupe »

Affiche du 1er concours de BD de l'ONACVG organisé par la MIMC de Bourgogne / Franche-Comté

Affiche de l'exposition « Ici Londres » organisée au mémorial Charles de Gaulle à Colombe avec le service de l'ONACVG de la Haute-Marne [52]

L'ACTION MÉMORIELLE DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Des actions d'envergure en lien avec les trois grands thèmes nationaux (Année de l'Outre-mer et la Dissidence, la Résistance et les Opex) ont également été conduites par les services départementaux métropolitains et ultramarins de l'ONACVG.

► Année de l'Outre-mer, la Dissidence aux Antilles

Outre les différentes présentations officielles dans chaque département de l'exposition « La Dissidence en Martinique et en Guadeloupe », les services ont mis en œuvre d'autres projets relatifs à cette thématique inédite.

Plus de 3 000 visiteurs ont vu l'exposition sur le bombardement de la ville de Papeete le 22 septembre 1914 et la participation des polynésiens à la Première Guerre mondiale. Celle-ci a été présentée du 22 septembre au 21 octobre 2011 à la mairie de Papeete.

Guadeloupe: à l'occasion du 50ème anniversaire du Régiment du Service Militaire Adapté, un hommage particulier a également été rendu à la Dissidence: voyage sur l'île de la Dominique, rénovation et inauguration d'une plaque commémorative par les jeunes du RSMA et traversée du canal de la Dominique sur des embarcations de l'époque avec d'anciens dissidents.

Martinique: du 7 au 12 novembre 2011, au Fort Desaix, s'est tenu un colloque portant sur « Les anciennes colonies françaises et la Grande Guerre ». Des intervenants de Nouvelle-Calédonie, de la Réunion, de la Guadeloupe et de Guyane sont venus présenter le résultat de leurs recherches sur ce sujet méconnu.

Martinique: lycéens et dissidents étaient intégrés au programme commémoratif sur la Dissidence, du 21 au 23 février sur l'île de Sainte-Lucie pour la commémoration de l'Indépendance Day (Jour du souvenir) et du 12 au 14 novembre, toujours à Sainte-Lucie, pour le Remembrance Day (cérémonie du souvenir).

► La Résistance

Dans le Doubs, des « Randonnées de la Mémoire » ont été organisées afin de faire découvrir à des élèves de primaires et à des collégiens les grands lieux d'histoire et de mémoire de Besançon.

Un parcours similaire, « Résistance en chemins », a été également mis en place à Grenoble (Isère) ainsi qu'en Eure-et-Loir.

En Charente-Maritime, cette valorisation est passée par la réalisation d'un dépliant pédagogique sur les stèles et monuments de la poche de La Rochelle.

A l'occasion de la sortie du film documentaire « Une vie avec Oradour » de Patrick Séraudie, et à l'initiative du Comité Juno Canada, le service départemental de l'Orne et la Ville de Gacé ont organisé une rencontre avec Robert Hebras, l'un des deux derniers survivants du massacre d'Oradour sur Glane. Dans la journée, 160 collégiens ont ainsi pu échanger avec lui et le réalisateur, après la projection du film.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, une pièce de théâtre a été produite par une classe de 3ème sur le thème du combat de Portet du 3 juillet 1944.

Dans le Tarn-et-Garonne, l'Office a fait réaliser des journaux sur la Résistance par des jeunes étudiants dans le cadre de son opération: « Lycéens reporters de la Résistance en Tarn-et-Garonne ».

► Les OPEX

En Gironde, le service départemental a organisé une conférence sur les opérations extérieures (OPEX) dans le cadre des Rendez-vous bordelais de la Défense et la plantation d'un arbre (cèdre du Liban) offert par la Mairie de Bordeaux en hommage aux soldats morts en OPEX.

Le service départemental du Lot a édité une plaquette « Opérations extérieures: la France en guerre depuis 1962 ».

Pour rappeler l'engagement de ces hommes, en Mayenne, une exposition sur les OPEX intitulée « Du dévouement au sacrifice: regards sur les opérations extérieures » a été présentée à Laval.

Dans la Nièvre, le service départemental a organisé dans tout le département des tables rondes publiques sur le thème des nouveaux anciens combattants « La 4ème génération du feu: les OPEX » et des interventions devant les établissements scolaires du département. Ces rencontres se poursuivront en 2012.

Dans le Tarn-et-Garonne, l'Office a participé à la réalisation d'un ouvrage de prestige sur les soldats, hommes et femmes, du 17e Régiment du Génie Parachutiste. « Soldat, un engagement singulier. Dans la peau des sapeurs paras... ».

Dans la Vienne, 150 personnes et scolaires ont participé à une conférence sur « les armées françaises en Afghanistan » le 5 mars 2011 à Poitiers.

En Seine-Saint-Denis: le 14 décembre aux Lilas, dans le cadre de la semaine sur les opérations extérieures, une conférence-débat a été organisée sur les militaires français engagés en OPEX.

En Polynésie Française: les 3, 5 et 22 décembre, l'ONACVG a organisé des conférences publiques portant sur « La France en guerre depuis 1962 » devant un parterre d'anciens combattants, de militaires d'active, de familles, de scolaires et de personnalités civiles.

► En dehors des grands thèmes nationaux, de nombreuses initiatives ont été menées par les services départementaux

Mémoire de la France occupée:

Le service départemental de l'ONACVG de la Charente en partenariat avec le Conseil Général et les mairies concernées, a procédé au balisage départemental de la ligne de démarcation en implantant et en inaugurant d'avril à octobre cinq panneaux dans les trois communes de Chazelles, Rougnac et Pleuville où cette ligne sépare le territoire en zones libre et occupée. Réalisation également d'une plaquette documentaire sur les passages de la ligne de démarcation dans les départements de la Vienne et de la Charente.

Dans la Vienne: coréalisation de panneaux d'exposition et d'un livre sur les objets d'évasion réalisés par les prisonniers internés au camp de Rouillé durant la Seconde Guerre mondiale.

De nombreux hommages ont été rendus dans différents départements, sous différentes formes, aux anciens alliés des deux guerres mondiales:

Pour 1914-1918:

Le 12 novembre 2011, l'Aisne a co-organisé l'inauguration d'un monument à la mémoire des soldats américains de la division Arc-en-ciel qui a réuni 300 personnes.

Pour 1939-1945:

Dans les Ardennes une plaque, en mémoire des pilotes canadiens et anglais de la RCAF et de la RAF tombés le 18 décembre 1944 à Taillette, a été inaugurée le 22 octobre 2011 devant près de trois cent personnes.

Le service départemental du Calvados a participé aux côtés du Conseil régional de Basse Normandie, de l'association Normandie Mémoire, de l'organisation Boys Scouts of America et des collectivités concernées, à l'organisation d'importantes cérémonies les 16 et 17 avril avec 2 500 scouts américains qui ont effectué leur Jamboree dans ce département. L'opération « Normandy Land of liberty » les a réunis sur la plage d'Omaha à Saint Laurent sur Mer, où, main dans la main, ils ont formé, en lettres humaines cette phrase en compagnie d'anciens combattants français et allemands, de représentants d'associations d'anciens combattants et d'habitants.

Le 4 juin 2011, le vétéran américain du débarquement en Normandie, Harley Reynolds, a été décoré de la croix de la Légion d'honneur à la mairie de Saint-Laurent sur Mer.

Le cimetière militaire polonais d'Urville-Langannerie a fait l'objet d'une brochure réalisée par ce même service.

La guerre d'Indochine:

Un colloque interdépartemental a été organisé le 29 novembre 2011 par le service départemental de Haute-Corse sur le thème des prisonniers Viêt Minh.

En Charente, des témoignages d'anciens combattants d'Indochine ont été enregistrés, d'autres le seront en 2012.

Pour la guerre d'Algérie:

Le 13 décembre 2011, à Sevran, le service départemental de Seine-Saint-Denis a organisé une conférence-débat sur l'engagement des Harkis suivie par une centaine de personnes, dont la moitié de scolaires.

Le service départemental de l'Ain a participé à la collecte de témoignages d'anciens d'Algérie en lien avec la Maison du Théâtre. Ces témoignages ont été retravaillés par des lycéens d'Ambérieu en Bugey en vue de la création d'un spectacle théâtral intitulé « Ecris moi un mouton ».

Dans le domaine de la Citoyenneté:

Le lycée professionnel Léonard de Vinci en partenariat avec le service départemental de la Dordogne a réalisé une valise pédagogique d'accompagnement aux cérémonies patriotiques. La MIMC Aquitaine a réalisé, en complément, un guide pédagogique [« Explique-moi une cérémonie »] au service des enseignants pour sensibiliser les jeunes au travail de mémoire, à la pratique commémorative et à l'éducation citoyenne.

Ce support et ce livret pédagogique ont été présentés à la presse le 3 novembre et au public le 11 novembre 2011.



Les lauréats 2011 du concours « Les petits artistes de la mémoire » lors de la cérémonie de remise des prix à Paris



Présentation de l'exposition « La Dissidence en Martinique et Guadeloupe » à l'Hôtel de la Marine (75) à M. Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense et des anciens combattants
©Jacques Robert



Jeunes en difficulté participant au Challenge Edmond Michelet en Gironde.

4

Entretien des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale

Depuis le 1er janvier 2010, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est chargé de l'entretien, de la garde et de la rénovation des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale ainsi que des recherches en matière d'état civil militaire en relation directe avec les sépultures de guerre.

Les premières assises du tourisme de mémoire au Sénat



Vue intérieure du Centre Européen du Résistant Déporté (CERD)
©Architecte Pierre-Louis



Journalistes chinois en visite à la prison de Montluc



2 975 683 m²

ENTRETIENS DIRECTEMENT PAR
LES PERSONNELS DE L'ONACVG

Pour assurer cette mission, un service national rattaché à la direction générale de l'ONACVG et placé sous l'autorité du directeur des missions a été créé à Metz: le Pôle des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale [P.S.G.H.L.M.N.].

SCHÉMA GLOBAL D'ORGANISATION

Le P.S.G.H.L.M.N. est responsable de l'entretien, de la garde et de la rénovation des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale répartis sur le territoire national [265 nécropoles nationales, 7 cimetières alliés et 2133 carrés militaires localisés dans les cimetières communaux ainsi que 8 hauts lieux] pour une superficie totale de 3 396 683 m², dont 421 000 m² sont externalisés partiellement ou en totalité et 2 975 683 m² sont entretenus directement par les personnels de ONACVG.

Le territoire métropolitain a été divisé en 9 secteurs géographiques dotés d'un chef de secteur chargé de gérer le travail d'équipes mobiles d'entretien œuvrant sur plusieurs sites et/ou d'équipes ou d'agents isolés affectés à un seul site.

Le découpage géographique des secteurs tient compte du nombre de sites et de sépultures à entretenir ainsi que des délais et possibilités d'accès à chaque site par le chef de secteur.

Les chefs de secteurs sont aussi chargés de contrôler la qualité de l'entretien des carrés militaires et des sites lorsque celui-ci est sous-traité aux communes, à des associations ou à des entreprises privées.

Le centre européen du résistant déporté et ancien camp de Natzweiler-Struthof, d'une part, et l'ensemble constitué par les trois Hauts-lieux d'Ile-de-France [le mémorial de la déportation sur l'Ile de la Cité, le mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie situé Quai Branly et le Mémorial de la France combattante [Mont Valérien]], d'autre part, sont dotés d'une directrice chargée de la mise en valeur mémorielle de ces sites et de la gestion de proximité.

Le mémorial du débarquement de Provence [Mont-Faron] à Toulon, le mémorial des guerres d'Indochine à Fréjus, le mémorial de l'emprisonnement de l'ancien fort Montluc à Lyon et le mémorial de l'internement de Gurs sont gérés par les chefs de secteur de Marseille, Villeurbanne et Limoges. La valorisation de ces hauts lieux est assurée par les directeurs des services départementaux de ONACVG des Bouches du Rhône, du Rhône et des Pyrénées Atlantiques.

La direction du réseau, son animation et son soutien administratif [en matière de gestion des ressources humaines de proximité, de formation, d'achats dans la limite de certains seuil....] sont assurés par le siège du pôle à Metz.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DES SÉPULTURES DE GUERRE

L'année 2011 a été marquée par le lancement du programme pluriannuel 2011-2018 de rénovation des nécropoles nationales et carrés militaires liés au conflit 1914-1918 en vue des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale.

Ainsi, les nécropoles nationales de La Teste de Buch [33] et de Dieue-Sur-Meuse [55] ont été rénovées tout comme le carré militaire de Génicourt [55]. Les carrés de Grenay [59], Terdeghem [59] et Rosendael [59] ont été minéralisés. Des travaux ont aussi été réalisés sur les sites de Marbotte [réparation des escaliers et nettoyage du monument], Noviant-aux-prés [54] et Vitrimont [54] [rénovation des ossuaires]. Par ailleurs, les travaux de rénovation complète du site de Fleury-Devant-Douaumont [55] ont été engagés avec l'accord de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Lorraine, le site étant classé. Le monument commémoratif de Saint-Hilaire-Le-Grand [51] a été érigé et inauguré en présence du Directeur de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) quand celui du Ban-Saint-Jean [57] est, lui, en voie d'achèvement. Parallèlement, la rénovation des sépultures de guerre de 1870 et de 1939-1945 s'est poursuivie.

Ainsi, par exemple, à Gravelotte [57], des travaux de réaménagement de l'ossuaire situé au sein du Cimetière franco-allemand de 1870 ont été réalisés et une plaque commémorative à la mémoire des soldats français tombés a été commandée. Des travaux de rénovation ont aussi été réalisés dans le secteur de Marseille sur le site de la nécropole nationale de Signes de 1939-1945.

265

NÉCROPOLES NATIONALES

421 000 m²

D'ENTRETIEN TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT EXTERNALISÉ SUR 42 SITES DISTINCTS

POURSUITE DU RECOURS À L'EXTERNALISATION TOTALE OU PARTIELLE DE L'ENTRETIEN DES SITES

L'entretien total ou partiel de 42 sites [cimetières nationaux et carrés militaires] est externalisé, pour un total de 421 000 m².

En 2011, l'entretien de 7 sites supplémentaires [pour une superficie de 126 086 m²] a été confié à des entreprises. Parmi ces sites, on compte notamment ceux de Neuville-devant-Vaast dit « La Targette » [62] et de Minaucourt [51], qui à eux seuls représentent une superficie de 88 469 m² mais aussi le Mémorial de la France Combattante [92] qui s'étend sur 23 460 m².

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION DES HAUTS-LIEUX DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Les travaux au centre européen du résistant déporté et de l'ex-camp de concentration du Struthof (CERD / Struthof)

Le marché pour la reprise et la maintenance du site internet du CERD est en cours d'exécution.

L'architecte en chef des monuments historiques, a remis en novembre 2011 l'étude commandée par l'Office pour la réalisation des travaux de rénovation des baraques du four crématoire et des cellules. Une première phase de réalisation de ces travaux pourra débuter en 2012.

Les travaux dans les hauts lieux parisiens

Pour les hauts lieux parisiens, les efforts ont plus particulièrement porté sur le site du Mémorial de la France combattante [Mont Valérien]. Ainsi, une reprise des espaces verts a été réalisée et l'entretien du site a été externalisé. La clôture et la chaudière du site ont été remplacées.

A l'Île de la Cité, une étude a été demandée à l'architecte en chef des monuments historiques sur la rénovation et le réaménagement complet du Mémorial des Martyrs de la déportation.

Par ailleurs, une étude sur le réaménagement du Mémorial national consacré à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie [Quai Branly] a été réalisée.

Les travaux au mémorial prison de Montluc

Un diagnostic général du site par un architecte du patrimoine a été engagé. Le portail d'accès a été remplacé. Les corniches des fenêtres et la cheminée ont été reprises. Le bâtiment greffe a été réaménagé. Enfin, la réfection du mur d'enceinte du bâtiment est en cours.

7

NOUVELLES OPÉRATIONS D'EXTERNALISATION DE L'ENTRETIEN ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN 2011 POUR UN TOTAL DE 126 086 M²

Cimetière franco-allemand d'Abreschviller



Cimetière national de Dugny-sur-Meuse



La clairière du Mont-Valérien [92]





ETAT CIVIL MILITAIRE

Recherches d'état civil militaire

En 2011, 1 651 demandes de recherches de sépultures ont été traitées par le P.S.G.H.L.M.N. Les délais de réponse ont été en moyenne d'une semaine. En effet, si la plupart des réponses ont pu être faites dans la journée, certaines recherches ont nécessité de prendre l'attache du Bureau des archives des victimes des conflits contemporains de Caen ou des archives départementales du lieu de recrutement du soldat recherché, ce qui a augmenté de manière significative le délai de traitement de ces recherches.

Modifications d'état civil militaire

16 333 corrections ont été réalisées dans la base des registres lors de la vérification de ces registres pour préparer la rénovation complète d'un site ou à la demande d'un tiers [pour 478 cas en 2011].

Toutes les fiches correspondantes ont été saisies ou complétées sur les bases informatiques « registres » permettant l'actualisation du site internet « sépultures de guerre ».

Découvertes, transferts et restitutions de restes mortels

En 2011, 19 cas de découvertes de restes mortels ont été recensés :

- 11 restes mortels dans le secteur de Metz ;
- 6 restes mortels dans le secteur de Bray-Sur-Somme ;
- 22 restes mortels dans le secteur de Colmar [dont 21 sur le site de Carspach (68) à l'occasion d'un chantier d'aménagement routier].

Par ailleurs, 32 corps ont été transférés et ré-inhumés [23 vers la nécropole nationale de Chambry (71), 1 à Albi (81) et 8 au sein du carré militaire de Génicourt (55)].

En outre, les corps de 6 soldats ont fait l'objet d'une restitution, parmi lesquels celui du soldat Saint-Just BORICAL, restitué à titre exceptionnel à la demande de Madame le Maire de Cayenne, pour qu'il repose au cimetière communal. Un hommage militaire et civil a été rendu à ce soldat à son arrivée sur sa terre natale.



Nécropole française au Maroc



Visite de jeunes scolaires au Mont-Valérien
à Suresnes (92)



5

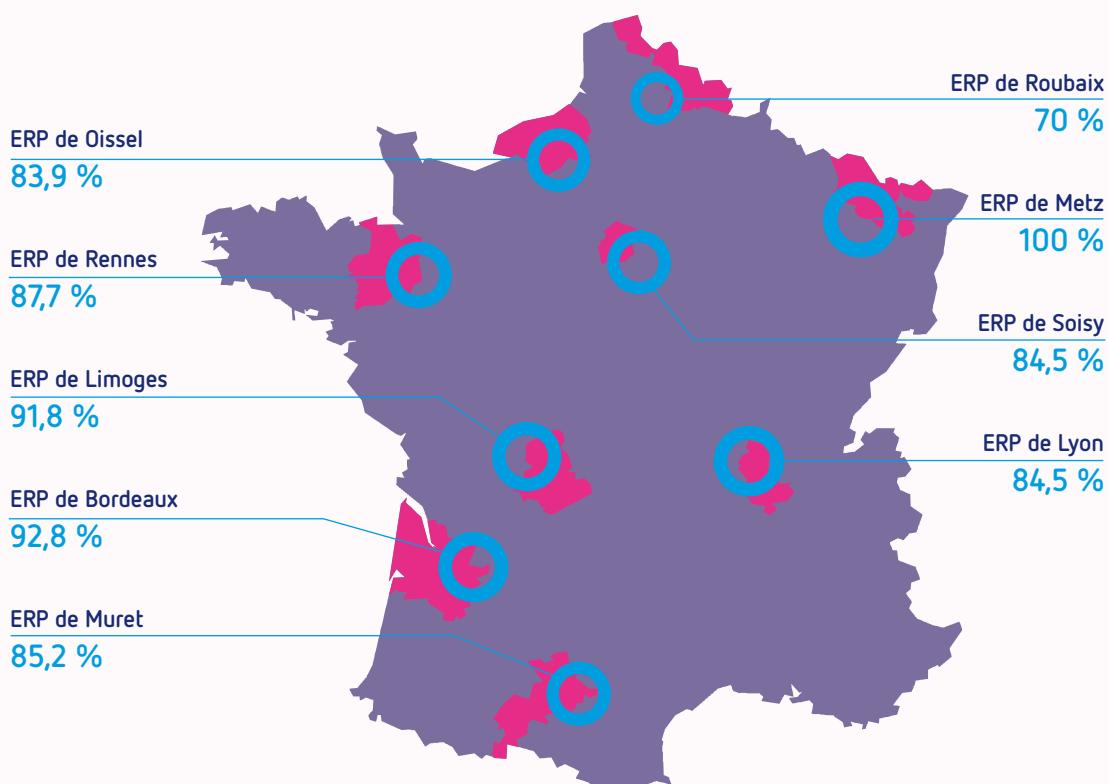
La reconversion professionnelle

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) gère un réseau de neuf écoles de reconversion professionnelle et un centre de pré-orientation dédiés notamment au monde combattant et au ministère de la défense et très largement ouvert sur la société civile.

Ce réseau constitue une contribution du monde combattant à la mise en œuvre la politique gouvernementale prioritaire d'insertion des personnes handicapées ou en difficulté sociale.

L'ONACVG a le souci permanent de veiller à adapter l'offre de ces établissements aux attentes des stagiaires et du marché de l'emploi, en adaptant le cas échéant les catalogues de formation et les modalités de gestion de ses écoles.

Implantation des neuf écoles de reconversion professionnelle de L'ONACVG et taux d'occupation annuel



LES ÉCOLES

LE RÉSEAU

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) gère un ensemble de neuf écoles de reconversion professionnelle et un centre de préorientation adossé à l'école de Roubaix depuis 2010. Ces établissements sont les héritiers des « écoles des mutilés » et accueillent aujourd'hui principalement des travailleurs handicapés adressés par les commissions des droits et de l'autonomie.

Les écoles de l'Office représentent environ 10 % des établissements chargés de la reconversion professionnelle des travailleurs handicapés et 20 % du public considéré. Leur intégration dans le monde de la reconversion des travailleurs handicapés est renforcée aujourd'hui par leur adhésion, ainsi que celle de l'Office lui-même, à la Fédération des associations gestionnaires et des établissements de rééducation des personnes handicapées (FAGERH).

1 845
STAGIAIRES

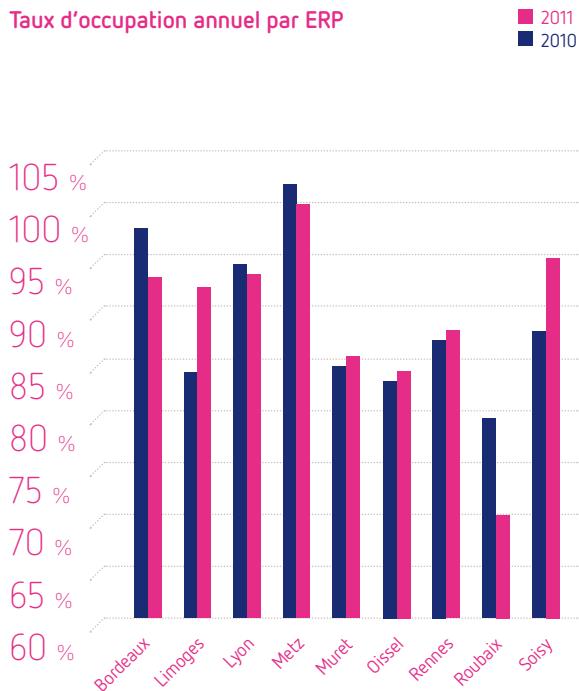
LE TAUX D'OCCUPATION

Le mois d'avril est celui où l'effectif est maximum, tous les stagiaires, des sections professionnelles et des sections de préformation étant présents, c'est lui qui sert de référence constante depuis 2004.

Au mois d'avril 2011, les écoles accueillaient 1 841 stagiaires, soit 18 de moins qu'en avril 2010. Ces chiffres incluaient 1 795 travailleurs handicapés en avril 2011, soit 5 travailleurs handicapés, de moins que l'année précédente à la même période.

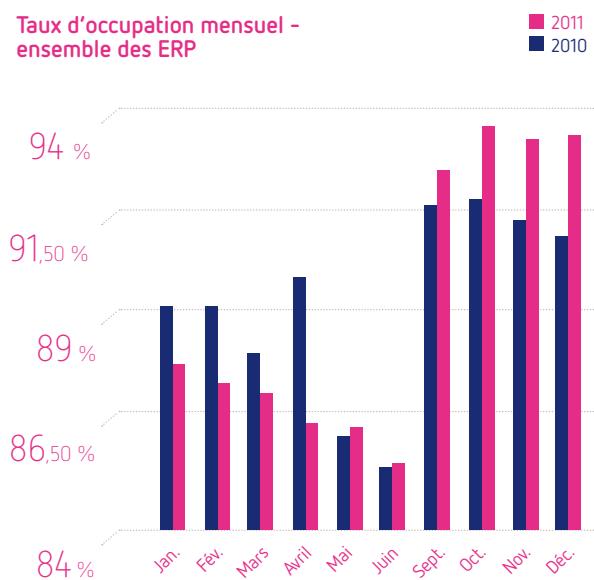
Les difficultés rencontrées lors de la mise en place des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et la priorité que ces dernières ont dû donner aux demandes de prestations, signalées les années précédentes, semblent appartenir au passé, sauf, cette année encore, pour l'école de Roubaix.

Taux d'occupation annuel par ERP



Les données de l'école de Roubaix s'entendent y compris le centre de pré-orientation de Valenciennes qui a fonctionné à partir du mois de mars 2010.

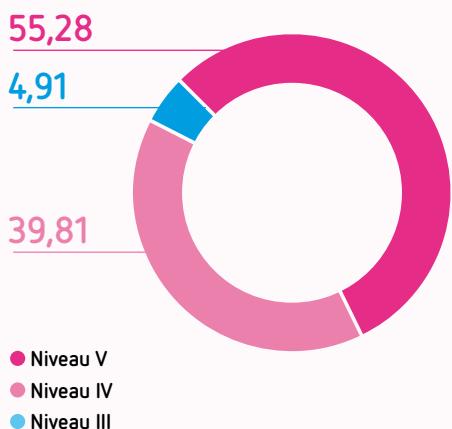
Taux d'occupation mensuel - ensemble des ERP



1 795
TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS

LES FORMATIONS

Ventilation des stagiaires par niveau de formation



Cette ventilation est globalement stable par rapport aux années précédentes; les stagiaires en préformation étant, dans la plupart des cas, rattachés au niveau V, le meilleur remplissage des groupes de préformation expliquent une légère progression du niveau V.

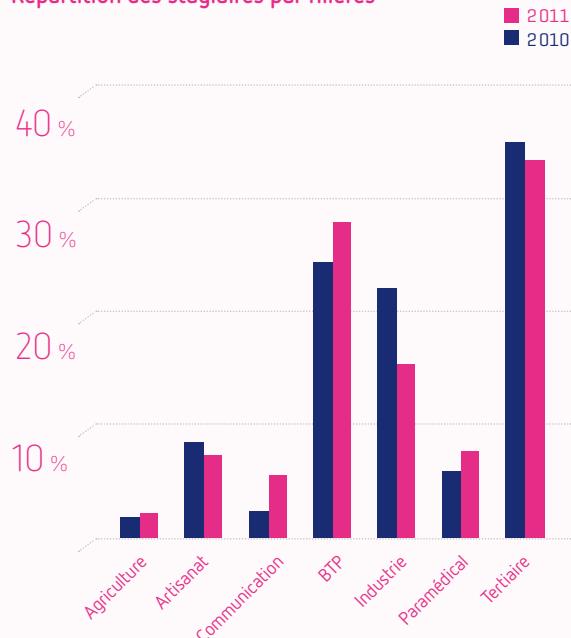
De nombreux stagiaires passent un diplôme de niveau V en première année et un diplôme de niveau IV en deuxième année, parfois en même temps qu'un second diplôme de niveau V.

En outre, l'école de Soisy-sur-Seine offre, en liaison avec l'université de Marne-la-Vallée, une formation de niveau II [licence professionnelle] en économie de la construction, ce qui permet à des étudiants handicapés de poursuivre leur formation en bénéficiant d'une rémunération.

Toutefois, les effectifs sont statistiquement non significatifs [4 stagiaires au cours de l'année universitaire 2010-2011].

Ventilation par filière

Répartition des stagiaires par filières



Le poids relatif des différentes filières reste globalement stable, la légère reprise du secteur industriel étant pour l'essentiel due à l'école de Bordeaux qui a bien mieux rempli ses sections que les années antérieures; en revanche c'est la même école qui explique, presque à elle seule, la baisse de la filière BTP.

La filière sécurité, qui ne reçoit que des militaires en reconversion ou des ressortissants de l'Office pendant une durée de deux mois, est trop particulière pour que son incorporation dans ces statistiques soit porteuse de sens.

La filière « Communication » a poursuivi sa baisse, la fermeture du CAP Enseignes, signalétique, décors par l'école de Rennes étant aujourd'hui achevée.

Stagiaires de l'ERP de Bordeaux participant aux Ablympics 2011 à Séoul, Corée du Sud.

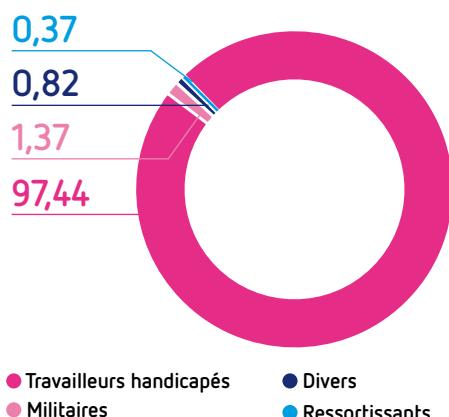
Stagiaire de l'ERP de Bordeaux participant aux Ablympics 2011 à Séoul, Corée du Sud.

Professeur à l'ERP de Soisy-sur-Seine [91]



LES PUBLICS

Ventilation des stagiaires par catégorie



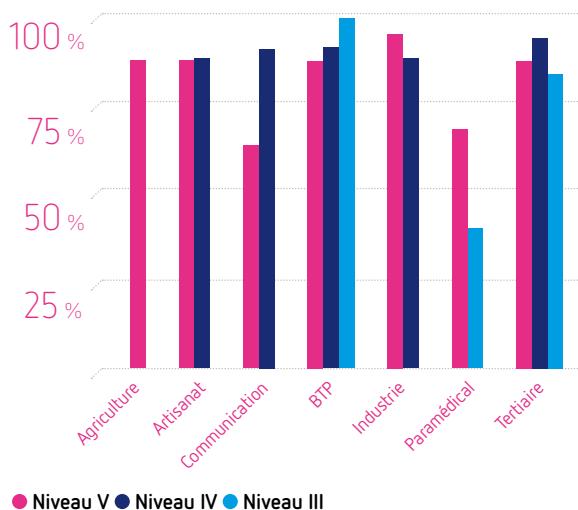
La répartition des stagiaires en grandes catégories reste globalement stable: les travailleurs handicapés représentent 97,44 % du public des écoles [96,41 % en 2010], les militaires en reconversion ne progressent pas malgré les efforts faits pour rapprocher l'ONACVG de « Défense mobilité ». Si 50 militaires ont bénéficié d'une reconversion longue en 2011, les effectifs totaux, en intégrant la filière sécurité, restent de l'ordre de 80 personnes, comme les deux années précédentes.

L'effectif réel des ressortissants est supérieur aux 0,37 % indiqués dans la ventilation des stagiaires par catégories mais le code des pensions ne prévoyant que la prise en charge de la formation et non pas de la rémunération, les ressortissants, titulaires d'une pension militaire d'invalidité, qui peuvent bénéficier d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, se tournent d'abord vers le droit commun et sont dès lors le plus souvent repérés au sein des écoles de l'ONACVG en tant que travailleurs handicapés et non en tant que ressortissants.

97,44 %
DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS
DANS LES ÉCOLES

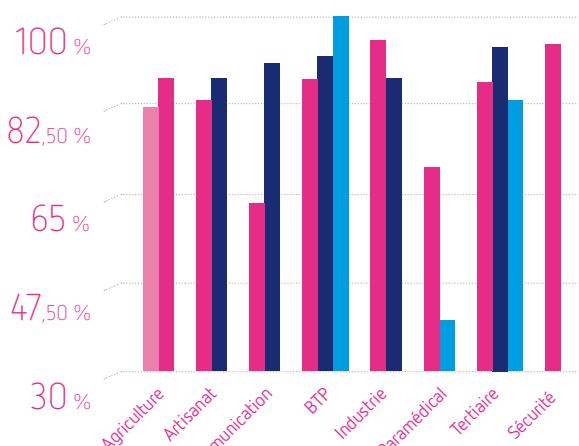
La promotion 2009-2011 se situe à un point de la précédente, avec un taux de succès de 88,40 % toutes spécialités et tous niveaux confondus contre 89,41 % pour la promotion 2008-2010. Les résultats sont proches des niveaux constatés en 2005-2008 [86,30 % pour 2006-2008 et 88,21 % pour 2005-2007].

Résultats aux examens - validations éducation nationale



LES RÉSULTATS

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS



● Niveau VI ● Niveau V ● Niveau IV ● Niveau III

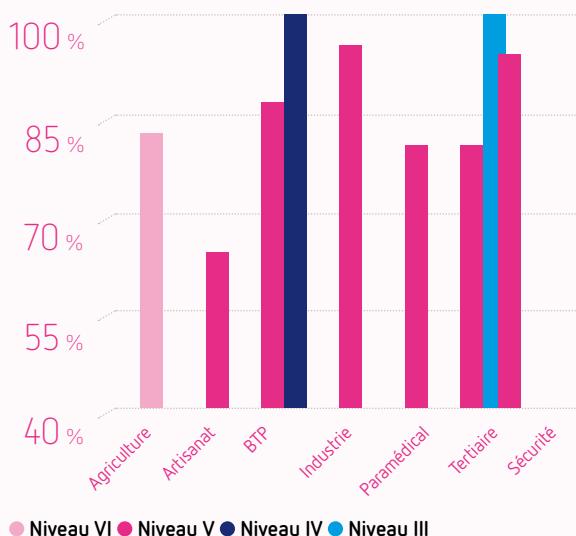
88,4 %
DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

Le résultat du BTS optique est meilleur qu'en 2010 [40 % de réussite contre 16,7 % en 2010] mais reste inférieur au résultat obtenu lors de la première cession [50 %].

Par ailleurs, il convient de signaler que les quatre stagiaires de licence professionnelle l'ont tous obtenue et que les stagiaires de baccalauréat professionnel ou de brevet des métiers d'art ont en plus obtenu:

- 33 mentions Très bien ;
- 110 mentions Bien ;
- 152 mentions Assez bien ;
- 137 mentions Passable

Résultats aux examens - autres validations



Insertion des stagiaires sortis en juin 2011 par filière

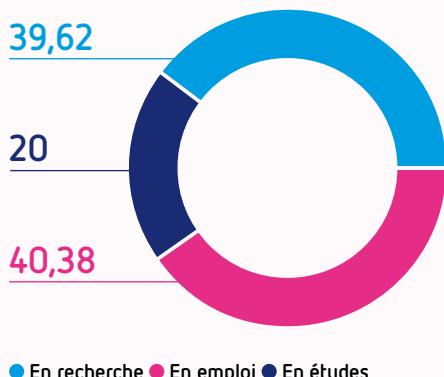


LES RÉSULTATS D'INSERTION

1- Insertion à six mois

Sur 740 sortants contactés, 554 ont répondu, soit un taux de réponse 74,86 %, taux parmi les plus bas depuis que cette enquête existe, mais néanmoins suffisant pour permettre une analyse statistique acceptable.

Positions des stagiaires sortis en juin 2011



La tendance globale est à une dégradation de l'insertion à six mois parallèle à l'évolution globale du chômage. Le taux d'insertion, qui comprend les personnes en emploi et celles en poursuite d'étude, est de 60,38 % en janvier 2011, contre 62,03 % en janvier 2010 et 70 % en janvier 2009.

Ce recul de dix points du taux d'insertion par rapport à 2009 est malheureusement supporté par la seule situation d'emploi, le taux de poursuite d'études, qui avait déjà augmenté d'un point environ entre 2009 et 2010, progressant à nouveau de trois points entre 2010 et 2011.

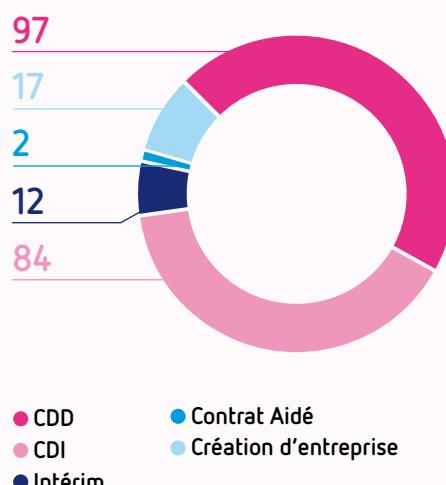
Les résultats d'insertion sont cependant à nuancer par filière :



La forte augmentation du taux de demandeurs d'emploi dans la filière « BTP », et ceci indépendamment du niveau de formation, est un phénomène plus nouveau.

Par type d'emploi, les anciens stagiaires en emploi se répartissent de la façon suivante :

Ventilation par type d'emploi à 6 mois

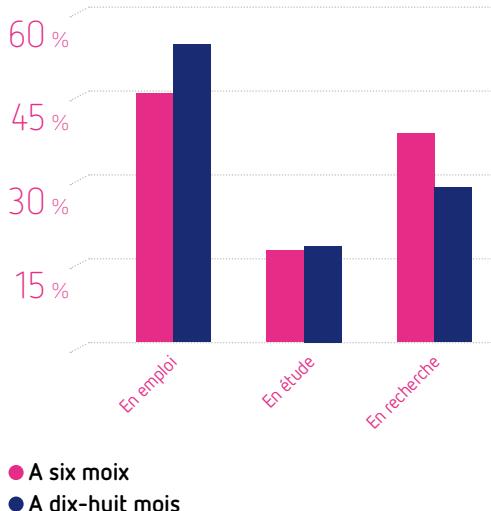


Les CDI, qui étaient redevenus la première modalité d'emploi devant les CDD en 2010, sont de nouveaux dépassés par ceux-ci. Les contrats aidés chutent de 3 % à 1 %, ce qui est conforme à l'évolution globale de ce type de contrats. Les créations d'entreprise progressent à nouveau d'un point, l'intérim se tassant un peu à 6 %.

2- Insertion à dix-huit mois

Cette seconde étude, effectuée cette fois sur la promotion sortie en juin 2010, constitue la sixième édition de cet indicateur. La base de l'étude est plus réduite qu'à six mois [492 contre 554], parce que certains anciens stagiaires ne peuvent plus être contactés. Le taux de réponse de presque 80 % est, paradoxalement, meilleur qu'à six mois, où il n'était que de 75 % pour cette promotion, et revient aux niveaux constatés en 2005-2009.

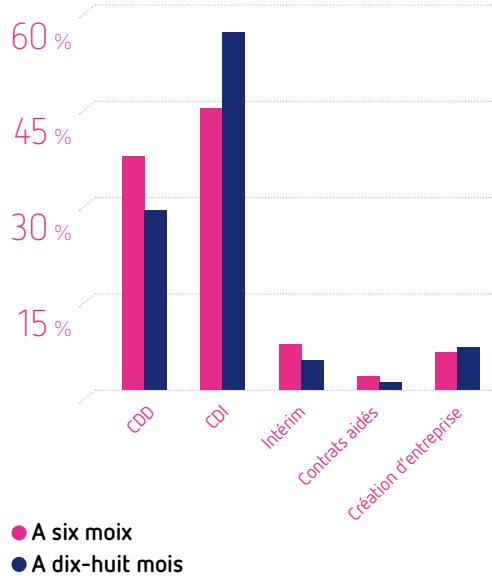
Insertion des stagiaires sortis en juin 2010



Pour les stagiaires sortis en juin 2010, le taux d'insertion est de 10 points plus élevé à dix-huit mois qu'à six mois [71,55 % contre 61,23 % à six mois retracés dans le rapport d'activité 2010]. Il convient surtout de noter que le taux d'inactivité baisse lui aussi d'une dizaine de points en un an en passant de 38,77 % à 28,45 %. La crise semble se traduire donc principalement par une augmentation du délai nécessaire à l'insertion professionnelle des stagiaires des écoles de reconversion professionnelle, mais cette interprétation est à prendre avec prudence puisque les résultats d'insertion à 18 mois de la promotion sortie en 2009 ne l'illustrent pas.

Dans les types d'emplois occupés aussi, l'évolution est faible entre six et dix-huit mois. Tout se passe comme si une certaine proportion des stagiaires qui bénéficiaient d'un CDD à six mois réussissent à passer en CDI, mais la différence entre le nombre de répondants à six mois [531] et de répondants à dix-huit mois [492], même si elle est bien moins importante que l'année précédente, impose une grande prudence dans l'interprétation des données chiffrées.

Ventilation par type d'emploi des stagiaires sortis en juin 2010



Laboratoires de langues à l'ERP de Rennes

Le laboratoire des sciences à l'ERP de Saisy-sur-Seine

Cours d'informatique à l'ERP de Bordeaux

6

L'hébergement

Le réseau de huit maisons de retraite de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est une contribution de l'établissement public et du monde combattant à la politique prioritaire du Gouvernement en matière d'accompagnement des personnes âgées.

Ces maisons de retraite ont toutes été homologuées comme « établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) » et bénéficient de conventions tripartites signées avec les Agences Régionales de Santé (ARS) et les conseils généraux.

Ce réseau, qui accueille en priorité des ressortissants de l'ONACVG, est complété par un ensemble d'établissements labellisés « Bleuet de France », dans lesquels un accès privilégié est donné aux ressortissants.



Cérémonie de labellisation d'un EHPAD dans l'Yonne (89)

Cérémonie de labellisation de la maison de retraite « Grandville en Bel Air » à Saint-Sauveur-en-Puisaye

Remise de la borne musicale financée par le Bleuet de France aux résidents de la maison de retraite de Beaurecueil (13)

UN RÉSEAU DE MAISONS DE RETRAITE RÉNOVÉ

L'ONACVG gère un ensemble de huit établissements pour personnes âgées dépendantes, héritières des « foyers d'anciens combattants » et des « maisons de retraite », qui accueillent prioritairement des anciens combattants et victimes de guerre.

Le 18 novembre 2011, le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense et des anciens combattants inaugurait, en présence du député-maire de Villefranche-sur-Saône et du directeur général de l'Office, les locaux réhabilités du Château de Messimieux à Anse, dans le Rhône. Cet établissement dispose désormais de 81 chambres individuelles pour accueillir des personnes âgées dépendantes. Sur cette capacité d'accueil, une unité spécifique de 20 lits est réservée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

LES RÉSIDENTS

Au 31 décembre 2011, la capacité totale installée des 8 maisons de retraite gérées par l'ONACVG est de 625 lits.

La réhabilitation a été financée conjointement par des fonds de l'Office, les contributions d'associations d'anciens combattants, au nombre desquelles figurent notamment l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, l'association des Ailes Brisées et l'association générale de prévoyance militaire, du conseil général du Rhône et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie [C.N.S.A].

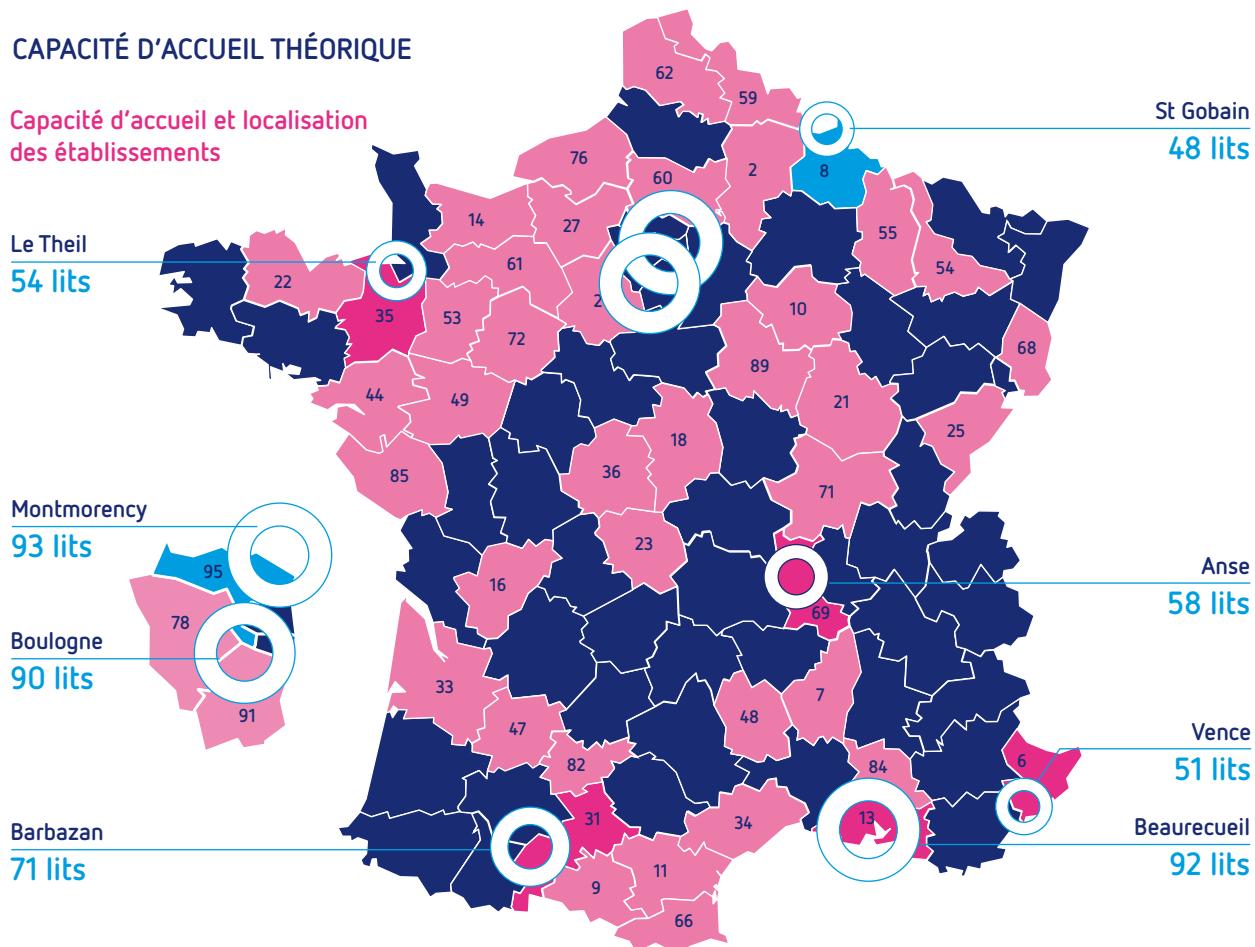
L'Office a poursuivi son étude sur un projet de réhabilitation de la résidence Albert Aubry située au Theil-de-Bretagne. Cet établissement de 59 places ne dispose pas de locaux adaptés aux handicaps liés au grand âge.

Après l'abandon d'un premier projet, le conseil d'administration de l'Office, dans sa séance plénière du 27 avril 2011, a autorisé le Directeur général à procéder à des négociations avec un bailleur social intéressé. Après avoir défini trois critères principaux [capacité à prendre en charge la réalisation d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, solidité financière de la société et compétence technique], le Directeur général a confié à la société ESPACIL les études de faisabilité technique et financière du projet.

- départements sièges de maisons de retraite labellisées
- départements sièges de maisons de retraite de l'ONACVG
- départements sièges de maisons de retraite labellisées et de maisons de retraite de l'ONACVG
- maison de retraite de l'ONACVG fusionnée avec un établissement de la Croix-Rouge et gérée par cette dernière.

CAPACITÉ D'ACCUEIL THÉORIQUE

Capacité d'accueil et localisation des établissements



CAPACITÉ D'ACCUEIL PRÉVISIONNELLE

Maisons de retraite	Nombre de journées prévisionnelles	Nombre de journées réalisées	Taux d'occupation	Nombre moyen de lits occupés	Capacité d'accueil prévisionnelle
Anse	22 729	21 137	93 %	58	62
Barbazan	26 280	25 810	98,21 %	71	72
Beaurecueil	33 989	33 700	99,15 %	92	93
Boulogne	32 850	32 809	99,88 %	90	90
Le Theil	20 125	19 801	98,39 %	54	55
Montmorency	39 529	33 923	85,82 %	93	108
St Gobain	18 468	17 535	94,95 %	48	51
Vence	17 156	18 520	107,96 %	51	47
Total	211 125	203 235	96,26 %	557	578

Nombre de journées prévisionnelles : nombre de lits disponibles x 365 jours

Pour l'année 2011, le taux moyen d'occupation des 8 établissements s'établit à un peu plus de 96 %, soit une progression d'un point par rapport au taux atteint en 2010.

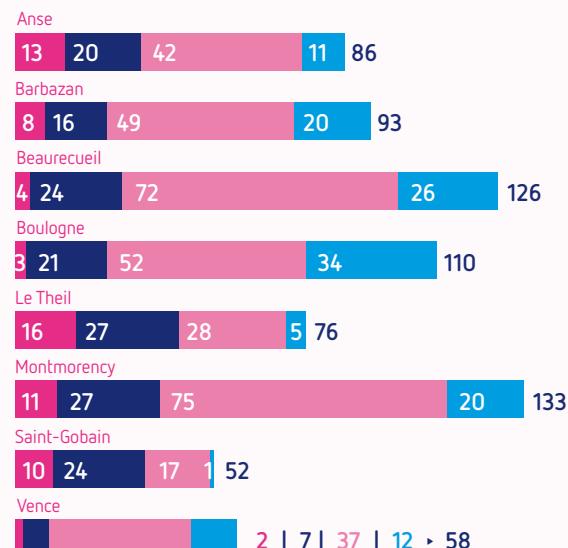
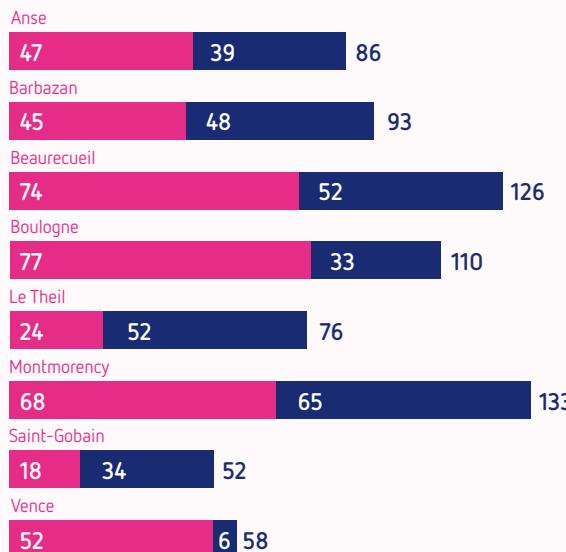
Les prix de journée « hébergement » s'établissent en 2011 entre 50,94 € et 72,30 € soit en moyenne un pourcentage d'augmentation de 2,48 % par rapport à ceux de 2010. Ces tarifs résultent des négociations budgétaires annuelles avec les conseils généraux et les délégations territoriales des Agences Régionales de Santé du département d'implantation de chacune des maisons de retraite, dans le cadre des conventions tripartites signées avec l'ONACVG.

**« LES MAISONS DE RETRAITE
ONT ACCUEILLI 734 RÉSIDENTS
AU COURS DE L'ANNÉE 2011.
LES FEMMES SONT
MAJORITAIRES (64,17 %). »**



RESSORTISSANTS & NON RESSORTISSANTS

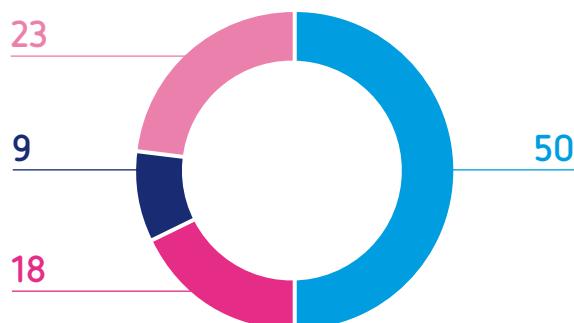
Répartition par âge



- Ressortissants
- Autres

- de 74 ans de 75 à 84 ans de 85 à 94 ans + de 95 ans
 67 166 372 129

Répartition par âge



- - de 74 ans
- de 75 à 84 ans
- de 85 à 94 ans
- + de 95 ans

81

MOYENNE D'ÂGE À L'ENTRÉE
EN 2011

DÉPENDANCE

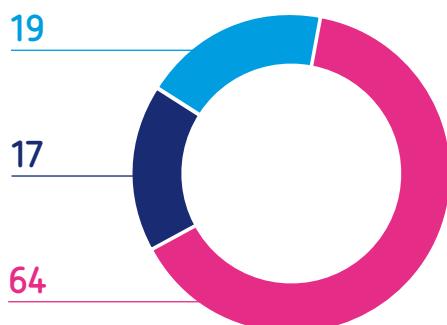
La dépendance est définie comme l'ensemble des prestations d'aide et de surveillance apportées aux personnes âgées ayant perdu leur autonomie pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie. Le degré de dépendance est évalué par une équipe médico-sociale et une classification est effectuée en fonction d'un Groupe Iso Ressources (GIR) classé de 1 à 6 (du plus dépendant au plus autonome).

19

CENTENAÎRES RÉSIDENT DANS
LES 8 ÉTABLISSEMENTS DE
L'ONACVG

ORIGINES GÉOGRAPHIQUES

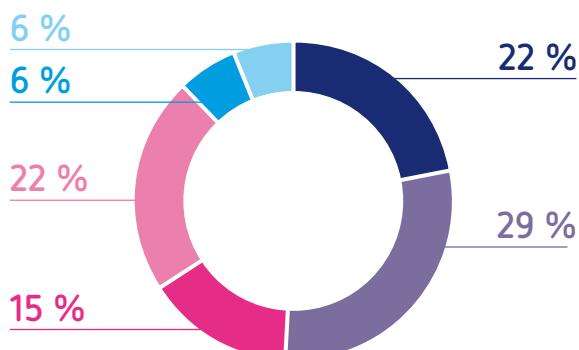
Origine géographique des résidents



- Départements limitrophes
- Départements d'implantation
- Autres départements

Les postulants choisissent les établissements proches de leur domicile. Ils peuvent ainsi recevoir les visites de parents et amis et continuer à vivre dans un environnement familial.

Répartition, par GIR, des résidents accueillis en 2011



- GR1 162 personnes
- GR2 219 personnes
- GR3 107 personnes
- GR4 158 personnes
- GR5 41 personnes
- GR6 41 personnes

« PLUS DE 51 %
DES RÉSIDENTS
SONT LOURDEMENT
DÉPENDANTS ET CLASSÉS
EN GIR 1 ET 2. »

LES AUTRES MAISONS DE RETRAITE DU RESEAU « BLEUET DE FRANCE »

LE CONCEPT DU RÉSEAU « BLEUET DE FRANCE »

Pour compléter la capacité et densifier le maillage territorial de ses propres établissements, l'Office développe depuis 12 ans un réseau d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, publics ou privés, qu'il distingue par le label « Bleuet de France ».

Les candidats sont retenus sur des références communes à tous les établissements d'hébergement de personnes âgées : la sécurité matérielle et médicale, le bien-être, la préservation de l'autonomie des pensionnaires, la qualité des prestations fournies et la bientraitance.

De plus, ces établissements s'engagent à privilégier l'accueil des ressortissants de l'Office et à promouvoir la mémoire combattante.

LES LABELLISATIONS

Les établissements retenus sont expertisés par le monde combattant local à l'occasion d'une visite destinée à évaluer la bonne tenue de l'établissement candidat. Ensuite, les commissions « mémoire et solidarité » des conseils départementaux valident les propositions et constituent le dossier à transmettre à la commission nationale du label.

Cette dernière, présidée par le directeur général de l'Office, président de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France, arrête et notifie la décision prise sur la candidature.

Au vu d'une décision favorable, le service départemental compétent organise une cérémonie de labellisation au cours de laquelle une convention est signée. Un diplôme et un label sont remis à l'établissement lauréat.

Au 31 décembre 2011, 75 établissements répartis dans 47 départements sont labellisés. Ils offrent 2639 lits supplémentaires [en fonction des places disponibles] aux anciens combattants et victimes de guerre qui souhaitent un hébergement situé au plus proche de leur domicile ou de leurs proches.

La politique de labellisation complète le maintien à domicile que les services mettent en place dans le cadre de la solidarité au profit des ressortissants âgés.

Les services départementaux animent le réseau des établissements labellisés. A ce titre, les directeurs comptant un ou plusieurs établissement[s] labellisé[s] dans leur département participent :



- ▶ à l'orientation des ressortissants à la recherche d'un accueil en maison de retraite ;
- ▶ aux réunions des conseils de la vie sociale de l'établissement, avec voix consultative ;
- ▶ aux manifestations patriotiques organisées dans l'établissement ;
- ▶ au suivi des mouvements annuels.

De plus, ils proposent des activités ou des actions de mémoire combattante et s'impliquent dans la mission d'action sociale en faveur des ressortissants qui y résident.

Depuis deux ans, et pour soutenir ce partenariat, l'Office, par le biais du Bleuet de France, finance tout ou partie des actions de mémoire ou des équipements destinés au bien-être des résidents et à l'animation des établissements labellisés. Ainsi, une campagne d'attribution de « consoles de jeux vidéo de modèle Nintendo Wii » a débuté en 2009. Lancée à la maison de retraite de l'Office de Boulogne-Billancourt, cette campagne s'est poursuivie en 2010 et 2011. Au 31 décembre, soixante et un établissements sont dotés de consoles de jeux.



QUELQUES ANIMATIONS « MÉMOIRE » DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'OFFICE ET DES ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS.

PRESENTATION D'EXPOSITIONS

« LA DISSIDENCE EN MARTINIQUE ET EN GUADELOUPE »

présentée au centre de long séjour « Bellevaux » dans le Doubs [25] et à la résidence du Vert Coteau à Saverdun en Ariège [09].

« LA GRANDE GUERRE »

présentée à la résidence « Europe » à Troyes dans l'Aube [10].

« JEAN MOULIN » ET « DÉSOBÉIR POUR SAUVER LES POLICIERS ET GENDARMES FRANÇAIS JUSTES PARMI LES NATIONS »

présentées à l'espace gérontologique « les Quatres Saisons » à Pont Audemer dans l'Eure [27].

« PHILIPPE LECLERC DE HAUTECLOQUE, UN HÉROS DE LÉGENDE » ET « LA GUERRE D'INDOCHINE »

présentées à la résidence Ville en Vert à Breteuil-sur-Iton dans l'Eure [27].

« LE BLEUET DE FRANCE »

présenté à la maison de retraite de l'hôpital local des Mées dans les Alpes de Haute Provence [04], à l'établissement « Les Doucets » à Blanzac-Porcheresse dans les Charentes [16], à la Maison d'accueil et de retraite du Canton de Précy-sous-Thil en Côte-d'Or [21], à la maison de retraite « Mahaut d'Artois » à Hesdin dans le Pas-de-Calais, à la résidence Klorian « les Cents Clochers » à Rouen Saint Sever en Seine-Maritime [76], à la maison de retraite « l'Age d'Or » à Cucuron dans le Vaucluse [84].

« LA CITOYENNETÉ »

proposée à la résidence de la Moline à Saint Julien les Villas dans l'Aube [10].



Repas intergénérationnel à la maison de retraite de Vence [06]

Cérémonie de labellisation d'un EHPAD en Charente [16]

Opération intergénérationnelle autour du Bleuet de France dans un EHPAD labellisé à Fournels [48]

7

Action internationale

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) a pour vocation d'offrir une prise en charge de proximité et de réaliser des actions de mémoire au profit de ses ressortissants hors de nos frontières. Il s'implique aussi dans des expertises au profit, notamment, de pays en post crise. En outre ses services et établissements, notamment frontaliers, s'impliquent dans des activités bilatérales ou multilatérales, européennes ou internationales.

UNE ACTION SPECIFIQUE EN AFRIQUE DU NORD

Depuis le 1er janvier 2011, les trois services de l'ancienne Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale en Algérie, au Maroc et en Tunisie sont rattachés à l'Office.

Ils assurent les mêmes missions que les services départementaux en matière de reconnaissance [réception des demandes de cartes, titres et retraite du combattant], de solidarité, de partenariat associatif et de mémoire. Dans le domaine de la solidarité, leur rôle de conseil et d'assistance pour les démarches administratives est toutefois particulièrement marqué. De plus, des consultations médicales gratuites sont assurées par les médecins de ces services au profit des anciens combattants.

Ils assurent en outre l'entretien de cimetières militaires, avec leurs propres agents sur 7 sites au Maroc, 3 cimetières en Tunisie et 3 sites en Algérie, ou en s'appuyant sur les autorités locales, comme c'est le cas pour 4 sites à Alger et sa périphérie et à Constantine.

Par ailleurs, dans le cadre d'une convention avec la Direction des ressources humaines du ministère de la défense, ces trois services assurent:

- des expertises médicales pour les personnes demandant une pension militaire d'invalidité ;
- le règlement des soins médicaux gratuits pour les titulaires d'une pension militaire d'invalidité. Sur ce point, leur mission a été étendue depuis la fermeture du service des ressortissants résidant à l'étranger de Château Chinon puisqu'au-delà du remboursement des ressortissants, les trois services de l'Office au Maghreb assurent aussi le règlement des mémoires des médecins et pharmaciens ;
- l'élaboration et la délivrance de carnets de soins médicaux gratuits pour les pensionnés militaires d'invalidité ;
- des consultations d'appareillage, au service ou à l'occasion de tournées ;
- l'information locale en matière d'application des dispositions de l'article 211 de la loi de finances pour 2011 (relatif à la déchristallisation des pensions) et l'assistance à la constitution de dossiers ;

Bénéficiaires	Algérie	Maroc	Tunisie	Total
Nombre de consultations médicales au profit des anciens combattants ou de leurs veuves	738	887	1122	2747
Expertises médicales (nombre d'expertises diligentées directement par le service ou par le réseau des médecins agréés par le service)	502	299	81	882
Consultations d'appareillage (nombre de personnes reçues)	534*	887	216	1637
Carnets de soins médicaux gratuits délivrés	275	440	131	846
Dossiers transmis en 2011 au Ministère de la défense dans le cadre des mesures dites de déchristallisation (nombre)	783	2352	241	3376

*dont 350 pour un appareillage orthopédique

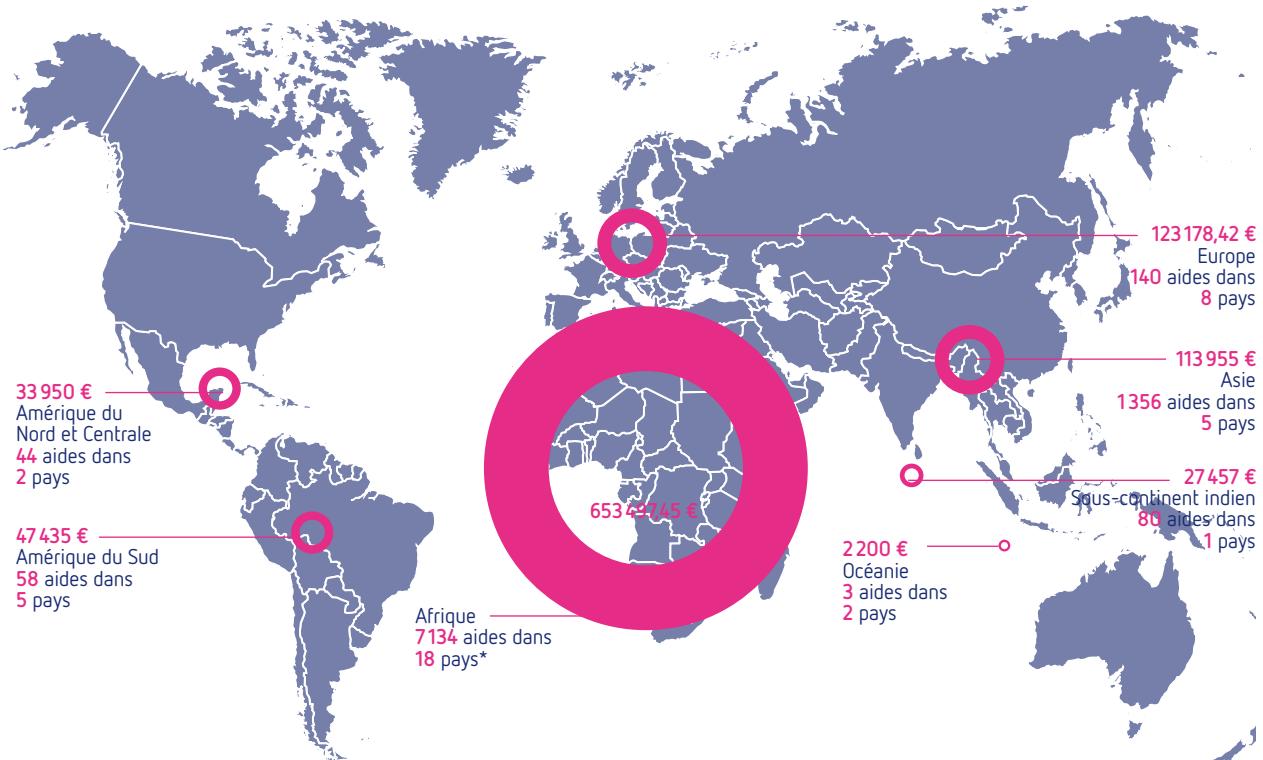
LA SOLIDARITE: DES AIDES FINANCIÈRES AU PARTENARIAT INTERNATIONAL

L'ONACVG intervient chaque année en faveur de ses ressortissants de l'étranger en situation nécessiteuse par l'intermédiaire des ambassades et consulats de France [pour les Etats qui comptent un nombre significatif de ressortissants], des Offices des anciens combattants conventionnés de 11 Etats africains et malgache et de l'Office des anciens combattants de Pondichéry, à qui l'ONACVG accorde une subvention d'action sociale et de fonctionnement, votée par le Conseil d'administration.

8815
AIDES FINANCIÈRES DILIGENTÉES DANS 41 PAYS

Au titre de l'exercice 2011, le champ des interventions sociales de l'ONACVG en faveur des ressortissants de l'étranger se traduit par plus de 8815 aides financières diligentées dans 41 pays pour un montant total de 1,001 d'euros.

Bilan des interventions sociales par continent



*dont les interventions diligentées par les trois services de l'ONACVG en Afrique du nord

LA MÉMOIRE

Depuis quelques années, le développement des initiatives de « mémoire partagée » est une composante essentielle de la politique de mémoire de l'ONACVG.

Ces initiatives visent à établir ou à renforcer des liens entre les États acteurs des conflits du XXème siècle et à transmettre un passé commun aux jeunes générations pour promouvoir la paix durable entre les peuples.

En 2011, le service départemental du Calvados a participé aux côtés du Conseil régional de Basse Normandie, de l'association Normandie Mémoire, de l'organisation Boys Scouts of America et des collectivités concernées, à l'organisation d'importantes cérémonies les 16 et 17 avril avec 2500 scouts américains qui ont effectué leur Jamboree dans ce département. L'opération « Normandy Land of liberty » les a réunis sur la plage d'Omaha à Saint Laurent sur Mer, où, main dans la main, ils ont formé, en lettres humaines cette phrase en compagnie d'anciens combattants français et allemands, de représentants d'associations d'anciens combattants et d'habitants.

LA COOPÉRATION

L'ONACVG POURSUIT AU MAROC UNE ACTION DE TRANSFERT DE COMPÉTENCES DANS LE DOMAINÉ DE L'APPAREILLAGE.

Le service de l'Office au Maroc participe à la formation continue des techniciens orthoprotéthistes marocains, laquelle est organisée autour de véritables consultations et besoins d'appareillage.

En 2011, 5 stages ont été organisés sur les « orthèses de tronc », les « prothèses tibiales à manchons silicones », la « désarticulation de la hanche », les « prothèses fémorales à ischions intégrés » et la « rationalisation de l'organisation et de la gestion des ateliers ». Les quatre premiers ont permis d'appareiller 29 patients démunis.

Par ailleurs, le service de l'Office au Maroc assure, contre remboursement, la prise en charge médico-technique des personnes handicapées relevant de la fondation Hassan II pour les œuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants. Il assure également ce service, contre remboursement, au profit des ressortissants du Haut Commissariat aux anciens résistants et des accidentés du travail marocains.

2322

PERSONNES ONT BÉNÉFIÉ D'UN EXAMEN
MÉDICO-TECHNIQUE EN 2011

En 2011, 2322 personnes ont bénéficié d'un examen médico-technique spécialisé dans ce cadre. Ce sont 372 prothèses et orthèses qui ont été fournies ou réparées à leur profit, ainsi que 58 fauteuils roulants, 348 chaussures orthopédiques ou compléments et 5 866 accessoires orthopédiques.

L'ONACVG A POURSUIVI SES ÉCHANGES AVEC DES PAYS EN SORTIE DE CRISE OU CHERCHANT À APPROFONDIR LEURS SAVOIR-FAIRE DANS LA PRISE EN COMPTE DE LEURS EX COMBATTANTS.

Depuis 2005, de nombreux projets, dans le domaine de la mémoire partagée notamment, ont été menés en liaison étroite avec l'association des anciens et amis des forces françaises de l'ONU, du régiment de Corée et 156ème régiment d'infanterie, présidée par M. Patrick Beaudouin, député maire de Saint-Mandé [94].

Le 6 mai 2011, les nouveaux bureaux parisiens de la « Korean veterans association » ont été inaugurés en présence des représentants du Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants et de l'ONACVG. Les anciens combattants coréens adhèrent tous à la même association nationale qui possède un réel poids politique dans le pays.

L'ONACVG A AUSSI POURSUIVI SON ACTION DE COOPÉRATION DANS LE DOMAINÉ DE L'ENSEIGNEMENT À TRAVERS SES ÉCOLES DE RECONVERSION PROFESSIONNELLES (ERP).

Chaque année, l'ERP de Soisy-sur-Seine répond aux appels d'offres européens proposés par le programme Leonardo da Vinci. Elle écrit un projet en mettant l'accent sur ses actions innovantes afin de recevoir des bourses qui participeront au financement des stages en entreprises européennes proposés aux stagiaires de l'établissement.

Congrès de la Mémoire Combattante
organisé par le Consul de France à Bruxelles
(Belgique)

Cérémonie d'hommage à l'occasion du
congrès de la Mémoire Combattante à
Bruxelles (Belgique)

Participation du Préfet Rémy Enfrun à la
7ème conférence internationale organisée
par la Fédération mondiale des anciens
combattants à Paris



LEONARDO DA VINCI « MOBILITE »

En 2011, 10 stagiaires sont partis : un stagiaire de la filière Bureautique à Dublin [Irlande], cinq stagiaires de la filière graphisme à Tournai et Bruxelles [Belgique] et quatre stagiaires de la filière « Accueil, conseils, Tourisme » à Londres [Grande-Bretagne].

LEONARDO PARTENARIAT

L'école de Soisy-sur-Seine a été retenue dans l'appel d'offre de février 2011 sur le projet Leonardo Partenariat dont le thème est : « L'accueil et l'accompagnement d'adultes handicapés en reconversion professionnelle, en situation de souffrance psychique ». La réunion de lancement du projet a eu lieu les 13 et 14 octobre 2011 à Soisy-sur-Seine.

Un groupe de travail constitué du pôle médico-social [infirmière, assistante sociale, psychologue, médecin], du pôle pédagogique [enseignants] et des chargées d'emploi, travaille sur la mise en place d'une nouvelle organisation, avec de nouveaux outils et de nouveaux partenariats, permettant d'améliorer les pratiques inscrites dans le plan d'action qualité 2011.

Cinq partenaires travaillent sur cette problématique : l'Association d'entraide VIVRE - Alexandre Dumas d'Arcueil, Higher Rhythm situé à Doncaster [South Yorkshire], l'Université de Malaga [Espagne], VOF EKSWADRAAT, situé à Bergen [Pays Bas], GNA O Evaggelismos, situé à Athènes [Grèce].

GRUNDTVIG « SPORTS ET NUTRITION »

Ce projet, qui s'achèvera en juillet 2013, a été retenu par les instances du projet Gründtvig et depuis septembre 2011, l'école de Soisy-sur-Seine travaille activement pour la réalisation de ses objectifs, à savoir :

- ▶ La mise en place de 2 heures de sport par semaine, pour les stagiaires graphistes en préformation, grâce à l'investissement d'un enseignant lui-même sportif.
- ▶ L'organisation d'évènements sportifs tout au long de l'année pour l'ensemble des stagiaires en préformation.
- ▶ La mise en œuvre de la convention signée avec le Comité Départemental d'Athlétisme de l'Essonne et plus particulièrement avec la section sport adapté afin de promouvoir l'insertion des personnes en situation de handicap par le développement de l'athlétisme, notamment par l'organisation de rencontres, d'animations et de démonstrations.

Un deuxième volet sur la nutrition va être développé par le groupe de travail « Sports et nutrition », à savoir : avoir une bonne alimentation pour une obtenir une meilleure hygiène de vie. Ce travail sera élaboré avec le concours d'une diététicienne, du chef cuisinier et de l'infirmière de l'école.

La première réunion transnationale a eu lieu à Malaga [Espagne], en décembre 2011, avec : la FAMF COCEMFE MALAGA, situé à Malaga [Espagne] en tant que coordinateur du projet, la KARSIYAKA WORKSHOP SCHOOL, située à Izmir [Turquie] et la ROBERT KUMMERT ACADEMIE, située à Würzburg [Allemagne].

PROGRAMME TRANSFRONTALIER INTERREG IV

L'ERP de Roubaix a poursuivi son implication dans ce projet initié en 2007 en coopération avec le centre de formation et de réadaptation professionnelle [CFRP] de Tournai [Belgique]. Ce projet s'articule autour de 3 actions principales et une action de communication, transversale des 3 autres :

- ▶ La première action est la constitution d'un groupe de travail transfrontalier : l'objectif de ce groupe est de favoriser la reconnaissance administrative officielle de la qualité de « personne handicapée » de part et d'autre de la frontière. Dans ce cadre, un projet de protocole cadre médico social est en cours d'élaboration entre l'agence régionales de santé, la maison départementale des personnes handicapées et l'agence wallone pour l'intégration des personnes handicapées.
- ▶ Ce projet permet également de favoriser le travail transfrontalier : manifestations transfrontalières relatives à l'emploi, avec la prospection, la création et le développement d'un réseau professionnel transfrontalier.

A fin 2011, ce projet a permis à 90 stagiaires français et 129 stagiaires belges de participer activement à un salon de l'emploi et à toute la préparation nécessaire à une démarche de recrutement de part et d'autre de la frontière. Par ailleurs, 50 stagiaires français et 59 stagiaires belges ont pu découvrir le tissu culturel et économique de part et d'autre de la frontière avec la visite des villes de Lille et Tournai et la visite de musées (le LAM et la Piscine).

Des formations transfrontalières et conjointes sont réalisées dans différents domaines générateur d'emploi dans le futur. Ainsi ont été développés un module de formation sur les énergies renouvelables et un module de formation en rapport avec la mise en service et de maintenance de services multimédia et/ou informatique à domicile avec différents partenaires constructeurs pour le pôle industrie et une entreprise d'entraînement pédagogique pour le pôle tertiaire et industriel. Ces actions de formation sont intégrées, c'est-à-dire dispensées alternativement au CFRP et à l'ERP de Roubaix à destination d'un même groupe mixte de stagiaires. Des concertations et activités pédagogiques sont menées également entre Prorienta et le centre de pré-orientation de Valenciennes.

En 2011 a été ouverte à Roubaix une Entreprise d'Entraînement Pédagogique [EEP] dénommée « EPS + France », où une équipe d'enseignants volontaires fait découvrir aux stagiaires les réalités de la gestion d'une entreprise au quotidien en termes de vente, de facturation, secrétariat,

Au niveau des sections industrielles, les stagiaires ont suivi différentes formations délivrées par les fabricants LEGRAND et NIKO sur la domotique et la V.D.I.

3

GESTION

Le contrat d'objectifs et de moyens

Budget

Personnel

Infrastructures, archivage, mise en œuvre de la politique d'achat et informatique

Pour assurer ses différentes missions, au quotidien et au plus près des besoins de ses 3,5 millions de ressortissants, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre dispose de moyens financiers et humains dont il s'emploie à optimiser la gestion pour atteindre son objectif majeur : la qualité du service rendu aux ressortissants.

1

Le contrat d'objectifs et de moyens

2011 a constitué la troisième année d'exécution du contrat d'objectifs et de moyens (COM) pour la période 2009-2013, approuvé par son conseil d'administration le 27 janvier 2009 et validé par le ministre du Budget, des comptes publics et de la Fonction publique.

100%

DES MISSIONS NOUVELLES PRÉVUES ONT ÉTÉ REPRISES PAR L'OFFICE DANS LE RESPECT DU CALENDRIER DÉFINI PAR LA RÉVISION GÉNÉRALE DES POLITIQUES PUBLIQUES (RGPP)

LE TRAVAIL DE L'ANNÉE A PORTÉ SUR QUATRE AXES PRINCIPAUX:

LA RÉFORME DE LA GOUVERNANCE ET DU PILOTAGE

Un important travail de fond a été fait, en lien avec le Monde combattant et la tutelle, pour définir le cadre de la réforme du conseil d'administration. Les textes parus en novembre et décembre 2011 ont encadré le renouvellement du conseil en vue de son installation en février 2012.

A l'été 2011, les conseils départementaux ont été renouvelés sur la base d'un format rénové. Réduit de 28 à 24 membres, le deuxième collège offre une représentation accrue à la nouvelle génération du feu (25 % contre 14 % précédemment).

LA REPRISE ET LE DÉVELOPPEMENT DE MISSIONS NOUVELLES

Avec la fermeture des dernières directions interdépartementales des anciens combattants, le rôle d'interlocuteur unique de proximité du monde combattant de l'Office s'est généralisé à l'ensemble du territoire national.

De plus, ce rôle a été étendu à l'Afrique du nord, puisque les trois services de la Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale sont dorénavant rattachés à l'ONACVG.

Opérateur majeur du Ministère de la défense, l'Office a été sollicité pour intervenir au profit de la Direction des ressources humaines du Ministère en matière d'hébergement des centres d'expertise médicale et commissions de réforme en métropole et en matière d'expertise médicale, de soins médicaux gratuits et d'appareillage en Afrique du nord. Il s'est parfaitement acquitté de ces tâches en 2011 et aucun retard de traitement des demandes considérées n'a été constaté. A ce titre, l'Office a participé à la préservation de la qualité du service rendu aux ressortissants lors de la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques dans ces domaines.

Par ailleurs, l'Office a professionnalisé et largement développé la mise en valeur mémorielle des hauts-lieux de mémoire. Ce sont plus de 300 000 visiteurs qui ont été accueillis, informés et accompagnés dans leur découverte de ces sites en 2011.

Une nouvelle direction a été mise en place pour coordonner l'activité des hauts-lieux d'Ile-de-France. Elle a développé de nouveaux partenariats avec les acteurs locaux pour faire mieux connaître le Mont-Valérien et a rédigé un livret pédagogique pour en faciliter l'approche par les scolaires.

Pour le site de la prison fort de Montluc, des supports pédagogiques ont été réalisés et des visites ont été organisées. Depuis l'ouverture du site, l'Office a ainsi pu accueillir plus de 16 000 personnes.

LA MODERNISATION DES PROCÉDURES ET DES OUTILS AINSI QUE LA RÉDUCTION DE SES EFFECTIFS.

Inscrivant son action dans le cadre des directives gouvernementale, l'Office a initié la mise en place du contrôle interne comptable et financier.

L'intérêt de ses démarches en matière de rationalisation des achats a été salué par l'invitation qui lui a été faite par le Ministère du budget de se joindre aux travaux du programme interministériel AIDA, qui consiste en un partage d'expériences entre les opérateurs majeurs de l'Etat dans ce domaine.

En matière d'effectifs, l'Office a atteint, avec 2 ans d'avance, la cible globale qui lui était fixée à l'horizon de fin 2013. Il reste à opérer quelques redéploiements entre pôles d'activité et entre secteurs géographiques mais les bases de la rationalisation des effectifs sont d'ores et déjà bien ancrées dans les pratiques de l'établissement public. Ainsi par exemple, fin 2011, 42 services départementaux ne comptaient plus que 3 agents dont le directeur.

LA PRÉPARATION DE L'AVENIR DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (ÉCOLES DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE ET MAISONS DE RETRAITE)

Bien que l'Office soit un établissement public, il se doit, en tant qu'organisme gestionnaire d'établissements médico-sociaux, d'avoir un « projet institutionnel » qui serve de cadre aux dix-sept « projets d'établissement » de ses écoles de reconversion professionnelle et maisons de retraite.

A cette fin, chaque établissement a été invité à analyser, dans le cadre d'une démarche participative associant pleinement le personnel, ses points forts et ses points faibles et à définir ses marges de progression pour rédiger son projet local.

En outre, les différents établissements ont été invités à mener une réflexion sur les valeurs à partager et un socle d'organisation de nature à promouvoir une culture commune aux établissements de même nature de l'Office.

Les travaux conduits par les écoles de reconversion professionnelle [ERP] ont abouti fin 2011 à un projet institutionnel, qui complète le plan d'amélioration de la qualité commun à l'ensemble de ces établissements. Outil de communication essentiel au rayonnement des ERP, ce projet définit le projet de l'établissement public ONACVG pour ses écoles et définit leur périmètre d'action dans l'organisation propre à l'Office.

Pour les maisons de retraite, le groupe d'animation et de coordination installé en septembre 2010 a conduit ses travaux en 2011 et finalisera son projet institutionnel en 2012.

2 Le budget 2011

57%

DE DÉPENSES DE PERSONNEL TOUS BUDGETS
CONFONDUS. PRÈS DE 8% DE RESSOURCES DE
L'ETAT POUR LE BUDGET PRINCIPAL

85%

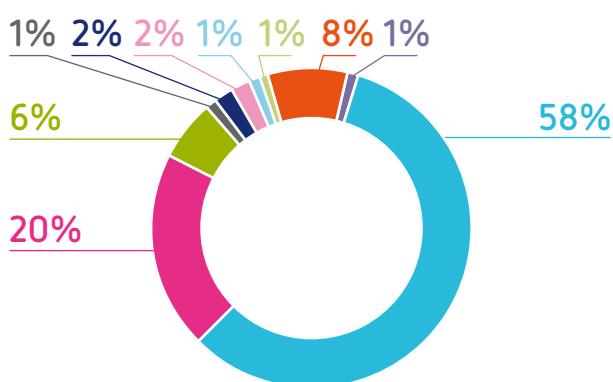
DU BUDGET PRINCIPAL DE L'ONACVG
PROVIENT DE L'ETAT

TENDANCE DE L'ANNÉE

Les moyens budgétaires de l'ONACVG pour la direction générale, les services départementaux et des collectivités d'Outre-mer, les services d'Afrique du Nord [Algérie, Maroc, Tunisie] et le pôle d'entretien des sépultures de guerre et des hauts-lieux de mémoire ont augmenté de 5% en 2011 en raison de l'abondement de la subvention d'Etat pour tenir compte du transfert des services des anciens combattants d'Afrique du Nord, notamment.

Pour les maisons de retraite et les écoles de reconversion, ils sont stables par rapport à 2010.

Répartition des recettes pour le budget principal



- Subvention pour charge de service public (hors nécropoles)
- Subvention Solidarité et ADCS
- Nécropoles et hauts-lieux (travaux, fonctionnement)
- SMG, appareillage et expertises
- Divers
- Bleuet
- Dons & collectivités territoriales
- Produits financiers et exceptionnels
- Reprises sur provisions
- Frais de siège établissements

109,8 M€

DÉPENSES SUR LE BUDGET DES INDEMNISATIONS

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE EN 2011

LES MOYENS

Pour le budget principal, l'apport du financement de l'Etat représente 85 % de l'ensemble des recettes. S'y ajoutent 15 % de ressources propres. Pour les maisons de retraite et les écoles de reconversion professionnelle, les produits d'activité représentent l'essentiel de leurs ressources.

Financement de l'Etat



94,2 M€

DÉPENSES SUR LE BUDGET PRINCIPAL HORS INDEMNISATIONS

19,6 M€

SUBVENTION D'ACTION SOCIALE DE L'ONACVG -
DONT 5 M € POUR FINANCER L'ADCS

Recettes par nature et en millions d'euros	Pôle administratif (Direction générale et services déconcentrés)	Pôle réinsertion (9 ERP) ²	Pôle hébergement (8MR) ³
Subvention de fonctionnement de l'Etat	58,3	58%	-
Subvention Solidarité et ADCS	14,6	15%	-
Aide différentielle de conjoint survivant	5,0	5%	-
Entretien des sépultures de guerre et des hauts lieux de mémoire	5,6	6%	-
SMG, appareillage et expertises	1,4	1%	-
Ressources affectées Bleuet, CNASEA	2,3	2%	0,4 1,4% 0,0 0%
Produits de gestion (dont produits exceptionnels)	12,6	13%	0,5 1,6% 0,7 3%
Produits des participations E.R.P.	-	-	31,8 97%
Produits d'activité M. R.	-	-	-
Sous-total exploitation	99,8	100%	32,7 100%
Produits spécifiques Indemnisation	109,8	-	-
TOTAL	209,6	-	-

1. Direction générale, services départementaux et des collectivités d'Outre-mer ou à statut particulier, services d'Afrique du Nord et pôle d'entretien des sépultures de guerre et hauts-lieux de mémoire

2. Neuf écoles de reconversion professionnelle (ERP) et le centre de pré-orientation de Valencienne, qui est adossé à l'ERP de Roubaix

3. Huit maisons de retraite (MR). La maison de retraite de Carignan, dont la gestion a été transférée à la Croix-Rouge en 2007, ne constitue plus un budget annexe. Seules les rémunérations des fonctionnaires détachés dans cet établissement continuent à être prises en charge par l'ONACVG, sur son budget principal, contre remboursement par la Croix-Rouge

En ce qui concerne le budget principal:

- La subvention de l'Etat a augmenté de 4,1M€ pour tenir compte des transferts des services d'Afrique du Nord à l'ONACVG et de la gestion, par ces services intervenant pour le compte de la direction des ressources humaines du Ministère de la défense [DRH-MD], des soins médicaux gratuits, de l'appareillage et des expertises médicales liées aux pensions militaires d'invalidité [1,4M€].

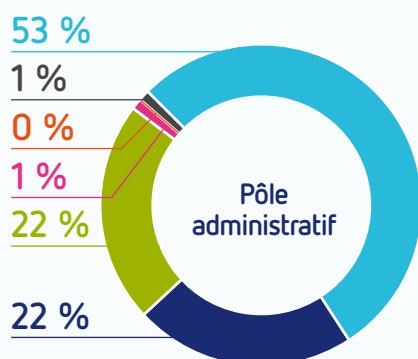
- En 2011, la subvention d'action sociale a été de 19,6 M€ dont 5 M€ pour financer l'aide différentielle de conjoints survivants.

En ce qui concerne les budgets annexes:

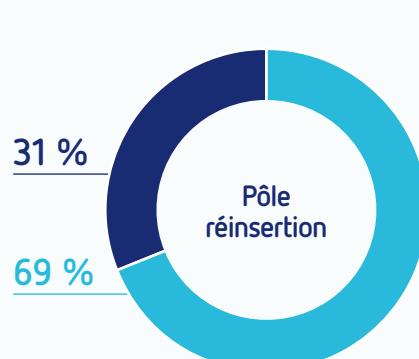
Les recettes 2011 tant pour les écoles de reconversion professionnelle que pour les maisons de retraite sont restées stables.

LES EMPLOIS

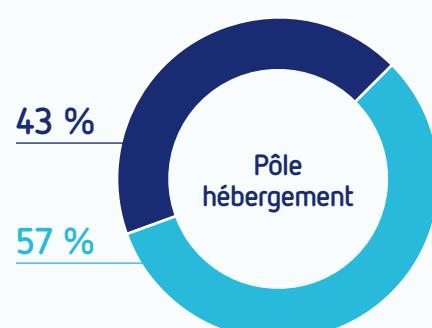
Dépenses par nature en millions d'euros



- Dépenses de personnel
- Dépenses de fonctionnement
- Dépenses d'action sociale
- Dépenses de mémoire
- Dépenses de pèlerinages et pécules
- Dépenses de soins médicaux gratuits et d'appareillage



- Dépenses de personnel
- Dépenses de fonctionnement



- Dépenses de personnel
- Dépenses de fonctionnement

Dépenses par nature et en millions d'euros

	Pôle administratif (Direction générale et services déconcentrés)	Pôle réinsertion (9 ERP) ²	Pôle hébergement (8MR) ³
Dépenses de personnel	49,9	53 %	22,8
Dépenses de fonctionnement	21,1	22 %	10,4
Dépenses d'action sociale	20,8	22 %	-
Dépenses de mémoire	0,9	1 %	-
Dépenses de pèlerinages et pécules	0,1	0 %	-
Dépenses de soins médicaux gratuits et d'appareillage	1,4	1 %	-
Sous-total exploitation	94,2	100 %	33,2
			100 %
			22,8
			100 %

1. Direction générale, services départementaux et des collectivités d'Outre-mer ou à statut particulier, services d'Afrique du Nord et pôle d'entretien des sépultures de guerre et hauts-lieux de mémoire

2. Neuf écoles de reconversion professionnelle (ERP) et le centre de pré-orientation de Valencienne, qui est adossé à l'ERP de Roubaix

3. Huit maisons de retraite (MR). La maison de retraite de Carignan, dont la gestion a été transférée à la Croix-Rouge en 2007, ne constitue plus un budget annexe. Seules les rémunérations des fonctionnaires détachés dans cet établissement continuent à être prises en charge par l'ONACVG, sur son budget principal, contre remboursement par la Croix-Rouge

Le budget principal:

- Globalement, les charges s'établissent à 94,2 M€ en 2011, en augmentation de 11 % par rapport à 2010, ce qui s'explique par le transfert des services d'Afrique du Nord et leurs effectifs ainsi que par les charges de fonctionnement associées.
- Le poste personnel est de 49,9 M€. Son augmentation s'explique par le transfert des services d'Afrique du Nord et des effectifs associés, par la prise en compte, dans le budget principal, des salaires des fonctionnaires de la maison de retraite de Carignan, mais aussi par la hausse du taux des pensions civiles de 62,15 % en 2010 à 65,39 % en 2011.
- Les dépenses de fonctionnement ressortent à 21,1 M€, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2010 compte tenu des transferts des services d'Afrique du Nord mais également des dépenses de travaux d'entretien des sépultures de guerre et des hauts-lieux de mémoire.
- Les dépenses d'action sociale de l'ONACVG [20,8 M€] augmentent de 0,5 M€ par rapport à 2010, soit +2 %. Les dépenses au titre de l'aide différentielle en faveur de conjoints survivants s'établissent à 4,6 M€.
- Les dépenses de Mémoire [0,8M€] diminuent de 1,1 M€ par rapport à 2010, année d'une opération exceptionnelle menée en partenariat avec la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) pour célébrer le 70e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940.
- Les dépenses liées aux pèlerinages sur les tombes des morts pour la France et des indemnités et pécules se sont effectuées à hauteur de 113 692 €.

33,2 M€

DÉPENSES SUR LES BUDGETS ANNEXES DES ÉCOLES DE RECONVERSION PROFESSIONNELLES

- Les dépenses de soins médicaux gratuits, d'appareillage et d'expertise médicale liées aux pensions militaires d'invalidité se sont élevées à 1,4M€ en 2011.

En ce qui concerne les budgets annexes des écoles de reconversion professionnelle :

- Globalement, les charges s'établissent à 33,2 M€ en 2011 soit une diminution de 0,9M€.
- Le poste « personnel » est de 22,8 M€. Il est constant par rapport à 2010.
- Les dépenses de fonctionnement ressortent à 10,4 M€, soit une baisse de 0,9 M€ [-8 %], obtenue grâce à une bonne maîtrise de ces dépenses et à la réduction exceptionnelle des frais de gestion facturés par la direction générale au titre des prestations effectuées au profit de ces établissements.

22,8 M€

DÉPENSES SUR LES BUDGETS ANNEXES DES MAISONS DE RETRAITE

En ce qui concerne les maisons de retraite :

- Globalement, les charges s'établissent à 22,8 M€ en 2011, soit une diminution de 0,3 M€.
- Le poste personnel est de 12,9 M€. Il est globalement constant par rapport à 2010.
- Les dépenses de fonctionnement ressortent à 9,9 M€. Elles sont en légère diminution (- 0,2 M€) par rapport à l'année 2010, grâce à une bonne maîtrise de ces dépenses et à la réduction exceptionnelle des frais de gestion facturés par la direction générale au titre des prestations effectuées au profit de ces établissements.

3 Le personnel

Pour mener à bien ses missions, l'Office dispose d'un personnel composé en grande majorité de fonctionnaires d'Etat, appartenant majoritairement à des corps du Ministère de la défense.

Ces agents se répartissent entre 100 services départementaux, 2 services en Polynésie Française et en Nouvelle Calédonie, 3 services en Afrique du nord, 8 secteurs d'entretien des nécropoles nationales et hauts-lieux de mémoire animés par un pôle situé à Metz, 8 maisons de retraite, 9 écoles de reconversion professionnelle, un centre de préorientation à Valenciennes adossé à l'école de reconversion professionnelle de Roubaix et le service central (siège).

LES EFFECTIFS

Les effectifs du siège, des services départementaux et des collectivités d'Outre-mer de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) s'établissaient à 649 personnes physiques (612 ETPT) au 1er janvier 2011 contre 678 personnes physiques (634,6 ETPT) au 1er janvier 2010. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la réduction des effectifs programmée dans le contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2009-2013.

Au 1er janvier 2011, 230 agents (228,2 ETPT) étaient affectés à l'entretien des nécropoles nationales et hauts-lieux de mémoire. Ces agents assuraient précédemment cette même mission au sein des directions interdépartementales des anciens combattants (DIAC) de la Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS).

Les effectifs des écoles de reconversion professionnelle restent stables par rapport au 1er janvier 2010 puisqu'ils s'établissaient à 428 personnes physiques (394,95 ETPT), conformément aux effectifs autorisés par les tutelles locales [délégations territoriales des agences régionales de santé].

Les effectifs des maisons de retraite s'établissaient à 291 personnes physiques (258,92 ETPT) au 1er janvier 2011, soit une réduction de 19 agents (-16,86 ETPT) par rapport au 1er janvier 2010, ce qui est conforme aux effectifs autorisés par les tutelles locales [délégations territoriales des agences régionales de santé et les conseils généraux].

Il convient de rappeler que les personnels fonctionnaires de l'ancienne maison de retraite de l'ONACVG de Carignan, transférée à la Croix rouge française depuis le 1er janvier 2007, demeurent gérés par l'ONACVG, en vertu d'une convention de mise à disposition contre remboursement. A ce titre, ils demeurent comptabilisés dans les effectifs de l'Office.

Conférence des directeurs des EHPAD de l'ONACVG



Réunion de l'équipe d'animation et de coordination des ERP de l'ONACVG

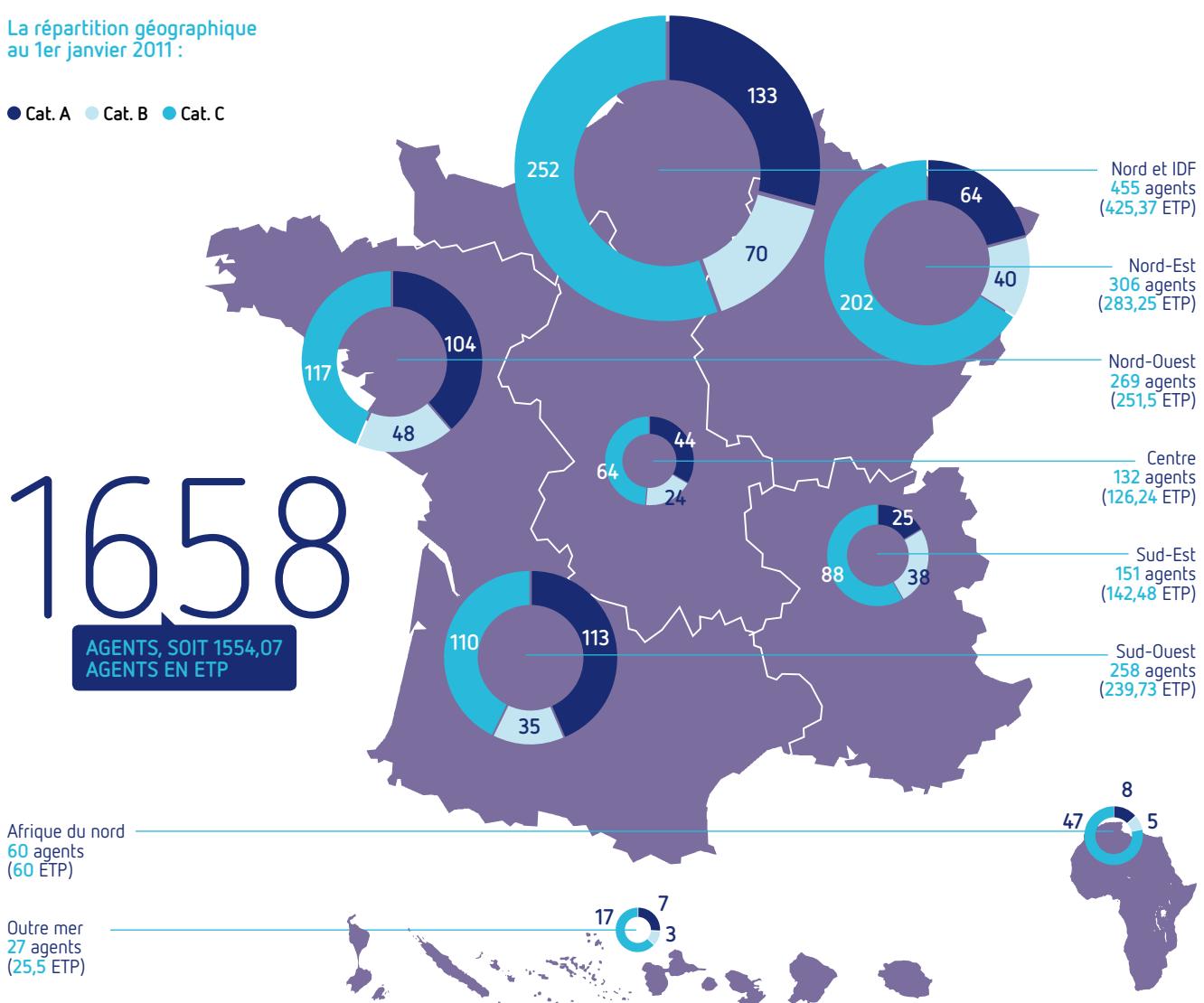


Les personnels du service chargé des anciens combattants au Maroc avec le Préfet Rémy Enfrun



La répartition géographique au 1er janvier 2011 :

● Cat. A ● Cat. B ● Cat. C



Ventilation des effectifs par entité au 1er janvier 2011

	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Totaux
Direction générale	44	43	73	160
dont	F 20 H 24	F 29 H 14	F 55 H 18	F 104 H 56
Services départementaux et des collectivités d'Outre-mer ou à statut particulier (SD)	142	112	235	589
dont	F 49 H 93	F 81 H 31	F 200 H 35	F 330 H 159
Services d'Afrique du nord (AFN)	8	5	47	60
dont	F 1 H 7	F 2 H 3	F 20 H 27	F 23 H 37
Pôle d'entretien des sépultures de guerre et hauts-Lieux de mémoire (NN)	4	24	202	230
dont	F 2 H 2	F 4 H 20	F 55 H 147	F 61 H 169
Ecoles de reconversion professionnelle (ERP)	276	35	117	428
dont	F 135 H 141	F 21 H 14	F 64 H 53	F 220 H 208
Maisons de retraite (MR)	24	44	223	291
dont	F 12 H 12	F 8 H 36	F 184 H 39	F 232 H 59
Totaux	498	263	897	1658
	dont	F 219 H 279	F 173 H 90	F 578 H 319
				F 970 H 688

LES PROMOTIONS :

Effectifs promus dans un autre corps

Filières	Corps, grades d'accueil	Choix ou Tour extérieur	Concours ONAC ou Défense(1)	Concours d'autres adm. ^{o1}	Mesures statutaires	TOTAL
Emplois supérieurs	Administrateur civil	-	-	-	-	-
Filière administrative	Attaché administration	1	-	-	-	1
	Secrétaire administratif classe normale	-	-	-	-	-
	Adjoint administratif	-	-	-	-	-
Filière technique	Ingénieur d'étude et de fabrication	-	-	-	-	-
	Technicien du ministère de la défense	-	1	-	-	1
	Agent technique du ministère de la défense	-	-	-	-	-
Filière socio-éducative	Conseiller technique de service social	-	-	-	-	-
	Assistant de service social	-	-	-	-	-
Filière paramédicale	Cadre de santé	-	-	-	-	-
	Infirmier	-	2	-	-	2
	Aide soignant	-	3	-	-	3
Totaux		1	6	-	-	7

Effectifs promus au grade supérieur de leur corps

Filières	grades de promotion	Effectifs promouvables (au choix)	Effectifs promus au choix en 2011	Effectifs promus par examen en 2011	Total promus en 2011	Ratios pro / pro défense (chgdt de grade)
Filière administrative	Attaché principal	47	3	1	4	7,5%
	Secrétaire administratif classe exc.	24	4	1	5	9%
	Secrétaire administratif classe sup.	59	6	-	6	10%
	Adjoint adm. principal 1ère classe	94	12	-	12	14%
	Adjoint administratif principal 2ème classe	65	11	-	11	15%
	Adjoint administratif 1ère classe	16	5	-	5	25%
Filière technique	Ingénieur divisionnaire d'études et fabrication	1	0	-	0	11%
	Technicien du ministère de la défense cl except	-	-	-	-	12%
	Technicien du ministère de la défense de cl sup	20	2	-	2	21%
	Agent technique principal 1ère classe	5	1	-	1	25%
	Agent technique principal 2ème classe	73	6	-	6	13%
	Agent technique 1ère classe	14	3	-	3	40%
Filière enseignante	P.E.R.P. HC (2009/2010)	124	4	-	4	Vacance de poste
Filière socio-éducative	Assistant de service social principal	7	1	-	1	9%
Filière paramédicale	Infirmière de classe supérieure	-	-	-	-	20%
	Aide soignant cl except	8	1	-	1	10%
	Aide soignant cl sup	12	1	-	1	13%
Totaux		569	60	2	62	-

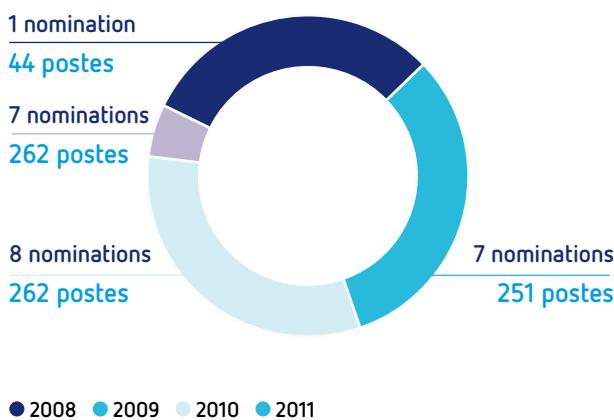
LES MOUVEMENTS :

Mouvements intervenus durant l'année 2011 (hors promotions internes)

	Arrivées			Totaux	Départs			Totaux
	Cat. A	Cat. B	Cat. C		Cat. A	Cat. B	Cat. C	
DGale	3	3	1	7	DGale	7	3	2
SD	16	5	16	37	SD	27	9	34
AFN	-	-	-	-	AFN	1	-	-
NN	2	2	8	12	NN	2	3	6
ERP	19	4	8	31	ERP	19	1	16
MR	2	8	28	38	MR	5	14	45
Totaux	50	28	109	187	Totaux	61	30	106
								197

PLAN DE REQUALIFICATION :

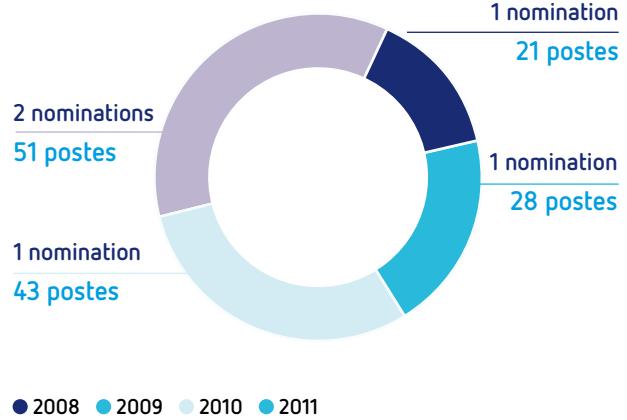
Accès au corps des secrétaires administratifs
du Ministère de la défense



● 2008 ● 2009 ● 2010 ● 2011

Il convient de préciser que le nombre de postes attribués aux employeurs est calculé au prorata des conditionnements classés en rang utile.

Accès au corps des attachés d'administration
du Ministère de la défense



● 2008 ● 2009 ● 2010 ● 2011

Les critères de sélections en vue d'une nomination au titre du plan de requalification sont les suivants :

- ▶ Tenir un poste à responsabilité de niveau A et encadrer du personnel
- ▶ Etre secrétaire administratif de classe supérieure depuis au moins 5 ans
- ▶ Avoir été affecté sur 3 postes différents depuis l'entrée dans le corps des secrétaires administratifs
- ▶ Avoir réussi le concours d'entrée dans le corps des secrétaires administratifs
- ▶ Une moyenne d'âge des agents proposés de 51 ans

L'ABSENTÉISME :

Comme les années précédentes, l'absentéisme est demeuré proportionnellement plus élevé chez les agents des maisons de retraite occupant des fonctions paramédicales, ouvrières

ou de service. Ces agents sont plus exposés, notamment aux maladies professionnelles et aux accidents de service, en raison des tâches exercées.

		Maternité, paternité, adoption ¹	Congé de longue durée ¹	Longue maladie, grave maladie ¹	Congé ordinaire de mala- die, dispo d'office ²	Accidents de service, trajet, maladie profes- sionnelle	Total en jours ¹	Taux absen- téisme ²	Nombre d'agents concernés ³
Direction générale	2010	112	1003	633	1615,5	410	3773,5	7,67%	74
	2011	157	883	743	1108	19	2910	5,68%	81
Services ⁴	2010	312	2178	2862	2925	48	8325	5,45%	129
	2011	140	2131	2709	3486	626	9092	5,83%	189
Pôle nécropole	2010	177	730	973	850	195	2925	4,25%	32
	2011	357	1395	944	281	498	3475	5,00%	37
AFN	2010	0	0	0	0	0	0	0%	0
	2011	12	0	0	0	0	12	0,06%	1
MR	2010	1658	458	1397	5777	196	9486	9,13%	155
	2011	2133	730	1461	6527	161	11012	11,83%	174
ERP	2010	627	1359	462	2577,5	203	5228,5	3,99%	145
	2011	320	1330	2100	2612	132	6494	4,74%	166
Total	2010	2886	5728	6327	13745	1052	29738	5,88%	535
	2011	3119	6469	7957	14014	1436	32995	6,28%	648

En jours, incluant les samedis, dimanches et jours fériés.

1. En pourcentage, sur une base de 320 jours par agent, incluant les samedis, dimanches et jours fériés, déduction faite des jours de congés et RTT.

2. Personnes ayant connu au moins un arrêt de travail.

3. Personnes ayant connu au moins un arrêt de travail.

4. Services départementaux et des collectivités d'Outre-mer ou à statut particulier.

L'ACTION SOCIALE DU PERSONNEL

A- L'ACTION SOCIALE DU PERSONNEL :

Au-delà des aides financières accordées par sa commission des secours, l'Office a consacré un budget de 0,23 M€ aux prestations et avantages délivrés dans le cadre du soutien de l'agent en 2011 :

- 204 K€ pour la restauration des agents [subvention par repas au profit des personnels dont l'indice ne dépasse pas 465 et frais de fonctionnement des restaurants inter-administratifs] ;
- 12 K€ pour des prestations réglementaires [subventions pour séjours d'enfants pour les parents dont l'indice de rémunération est inférieur à 489 ; centres de vacances et séjours linguistiques de l'IGESA, prestation pour parents d'enfants handicapés,...] ;
- 10 K€ pour le Noël des enfants ;

A cela s'est ajouté un budget de 0,1 M€ au titre du « transfert de solidarité » vers les mutuelles. L'Office s'est en effet associé à l'appel d'offres organisé par le Ministère de la défense en vue de l'amélioration de la protection sociale complémentaire des personnels. Au terme de cet appel d'offres, le Ministère de la défense et les établissements publics sous sa tutelle, dont l'ONACVG, contribuent au financement de « transferts de solidarité » permettant aux mutuelles retenues d'accorder des offres privilégiées aux personnels concernés, actifs ou retraités.

B – CONVENTION D'ACCÈS À L'ACTION SOCIALE

Une convention signée en juin 2011 permet aux personnels civils de l'Office d'accéder à l'action sociale du Ministère de la défense pour bénéficier de diverses prestations, met en œuvre un accompagnement social des personnels par le réseau des assistantes sociales de secteur et autorise l'accès à des prêts sociaux et aux maisons d'adolescents relevant du Ministère de la défense et des anciens combattants.

De plus, les personnels accèdent désormais aux établissements familiaux et aux résidences relais de l'Institution de gestion sociale des armées (IGeSA).

C- LA MÉDECINE DE PRÉVENTION

Un budget de 100 745 € y a été consacré en 2011.

D- LE SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL :

En 2011, 71 nouveaux dossiers étaient instruits, dont 51 ont donné lieu à l'attribution d'un secours. Les dépenses correspondantes ont atteint 31 208 €, auxquels se sont ajoutés 6200 € en chèques services

Ces demandes étaient motivées par une situation de surendettement (21%), la maladie ou le handicap (18%), des difficultés familiales (24%) ou un besoin de soutien financier ponctuel (28%).

LA FORMATION

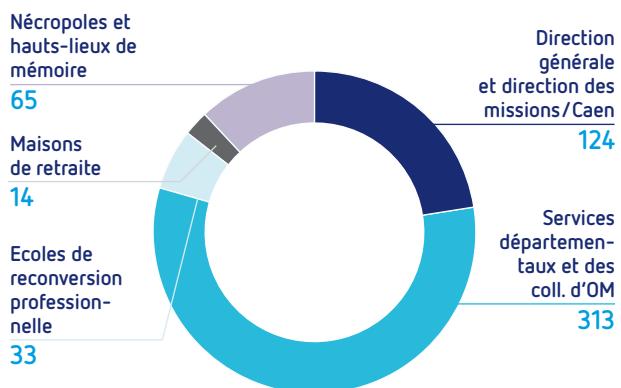
L'augmentation du nombre de sessions et de stagiaires en 2011 s'explique par la prise en compte des actions de formation de la direction des missions à Caen et des nécropoles et hauts-lieux de mémoire.

En effet, 164 sessions de formation ont été organisées au profit de 711 personnels. A ce titre, le budget total s'est élevé à 245 000€.

Le détail des formations dispensées en 2010 est le suivant :

Catégorie	Sexe						
	A	B	C	Total	H	F	Total
196	130	223	549	190	359	549	

Répartition des stagiaires



Formations dispensées (grands intitulés)

	Nombre de sessions	Nombre de stagiaires
Bureautique	37	52
Communication	1	2
Comptabilité-Finances publiques	1	1
Efficacité professionnelle	39	263
Encadrement	12	45
Formation	1	1
Gestion du personnel	8	10
Hygiène-Sécurité	26	69
Informatique	4	4
Langues	6	6
Marchés publics	11	60
Préparation concours et examens	23	23
Solidarité	4	4
Bilan de compétences	9	9
Total	182	549

LE DIALOGUE SOCIAL

La concertation, à l'ONACVG, s'exerce dans le cadre des organismes statutaires de droit commun, mais aussi, par l'organisation de nombreux échanges moins formels.

A- LES ORGANISMES STATUTAIRES :

- Le comité technique d'établissement public :

Depuis décembre 2011, l'ONACVG est doté d'un comité technique d'établissement public [CTEP], placé sous la présidence du directeur général. Il est obligatoirement réuni, à titre consultatif, au moins deux fois par an. Il est saisi, notamment, des questions d'organisation des services et des perspectives d'évolution statutaire du personnel de l'établissement.

Il compte deux représentants titulaires de l'administration, qui n'ont pas le droit de vote, et neuf représentants titulaires du personnel désignés par les organisations syndicales les plus représentatives, répartis comme suit :

- CGT FO : 4 sièges
- CFDT : 3 sièges
- CGT : 2 sièges

En 2011, le comité technique paritaire central s'est réuni en juin. Le CTEP s'est ensuite réuni à deux reprises en décembre.

- Le comité d'hygiène et sécurité (CHS) :

Pour préparer l'application des dispositions du décret n°2011-774 du 28 juin 2011 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, qui sera effective en 2014 à l'expiration du mandat de l'actuel comité hygiène et sécurité de l'Office, les compétences du CHS ont été élargies aux questions de conditions de travail. Parallèlement, sa composition et son fonctionnement ont été modifiés :

- les représentants de l'administration sont limités à 2 (contre 5 auparavant) et ils n'ont plus voix délibérative ;
- les représentants du personnel sont toujours 9 mais l'un d'eux élu secrétaire permanent du CHS et ils ont un droit de visite sur les lieux de travail.

Le CHS s'est réuni 2 fois en 2011.

- La commission administrative paritaire des professeurs des écoles de rééducation professionnelle :

Pour ce corps de fonctionnaires, le pouvoir de nomination est dévolu au directeur général de l'ONACVG. Dès lors, les questions individuelles touchant, notamment à la notation, à l'avancement et à la discipline des personnels concernés, sont évoquées devant la commission administrative paritaire compétente [CAP] à l'Office.

Cette CAP s'est réunie deux fois en 2011.

- La commission consultative paritaire compétente pour les agents non titulaires :

Cette commission a été créée par décision du 16 février 2009. Elle est composée de seize membres titulaires représentant à parité l'administration et les organisations représentatives des personnels.

Elle ne s'est pas réunie en 2011.

B- LES AUTRES LIEUX D'ÉCHANGE :

Sans qu'ils se substituent aux organismes paritaires statutaires, mais, au contraire, pour en approfondir ou préparer les travaux, l'ONACVG dispose de plusieurs lieux d'échanges.

- Les conférences des directeurs :

L'ONACVG a favorisé la création de trois structures informelles et originales, qui constituent autant de lieux d'échange et de dialogue entre sa direction générale et ses cadres en régions, tout à la fois, sur les questions d'organisation, de fonctionnement du service, voire statutaires :

- la conférence des directeurs des services départementaux, doublée de conférences interdépartementales,
- la conférence des directeurs des écoles de reconversion professionnelle,
- la conférence des directeurs des maisons de retraite.

Ces conférences regroupent périodiquement les agents occupant ces fonctions. Leurs réunions peuvent être couplées à celles de séminaires. Les thèmes sont fixés en concertation avec la direction générale. La direction et les cadres concernés de la direction générale sont généralement associés aux travaux.

La conférence des directeurs de maison de retraite s'est réunie deux fois en 2011. Celle des directeurs d'école de reconversion professionnelle s'est réunie une fois.

- Les séminaires :

Les séminaires réunissent périodiquement les membres d'un corps ou les titulaires d'une même fonction, à l'initiative de l'administration, pour traiter de questions à caractère essentiellement professionnel.

En 2011, un séminaire a réuni l'ensemble des directeurs départementaux, des écoles de reconversion professionnelle et des maisons de retraite.

- Les groupes de travail thématiques :

En cas de besoin, des groupes de travail sont régulièrement institués pour préparer l'élaboration ou la mise en œuvre de mesures spécifiques.

Leur composition est variable en fonction du sujet traité. Aux côtés de représentants de l'administration et, le cas échéant, d'experts, ces groupes peuvent comporter des représentants des syndicats, des représentants du personnel au sein de tel ou tel organisme paritaire statutaire, des représentants ad hoc du personnel désignés de façon informelle par leurs pairs, ou toute autre formule mixte.

Afin de se doter d'un projet associatif pour les établissements médico-sociaux dont il est le gestionnaire, l'Office a chargé chaque établissement d'analyser ses points forts et ses points faibles, de définir ses marges de progression et de rédiger son projet local pour donner au projet associatif de l'Office une forte dimension participative.

Il a été demandé, en outre, aux différents établissements une réflexion sur les valeurs à partager et un socle d'organisation pour promouvoir une culture commune.

Pour conduire ces réflexions, deux équipes d'animation et de coordination ont été mises en place.

Installée à la fin de l'année scolaire 2009-2010 pour les écoles, elle regroupe des représentants de toutes les catégories de personnel et de toutes les écoles.

Installée le 9 septembre 2010 pour les maisons de retraite, elle est constituée, pour chaque établissement, d'un représentant des services administratifs ou techniques et d'un représentant des services paramédicaux.

Ces deux équipes ont conduit leurs travaux tout au long de l'année 2011 et doivent remettre leurs rapports en 2012.

- La commission souffrance morale au travail :

Instituée fin 2008, elle a vocation à éclairer le directeur général de l'Office sur les situations déclarées de souffrance morale au travail et à lui proposer des solutions pour y mettre un terme.

Cette commission, présidée par le directeur général adjoint, est composée de six membres titulaires représentant à parité l'administration et les organisations représentatives des personnels, siégeant au comité technique paritaire central. Interviennent en qualité de personnalités qualifiées, à titre consultatif, le médecin de prévention, l'inspecteur hygiène et sécurité et l'assistante sociale des personnels. La commission peut entendre les protagonistes, ainsi que les témoins.

Elle a été réunie une fois en 2011.



C- LES MOYENS MIS À LA DISPOSITION DES ORGANISATIONS SYNDICALES :

- Les congés de formation syndicale, décharges d'activité de service et autorisations spéciales d'absence :

Les organisations syndicales représentatives des personnels se voient réglementairement attribuer des contingents de congés de formation syndicale, de décharges d'activité de service et d'autorisations spéciales d'absence, qu'ils utilisent à leur convenance.

Les contingents suivants ont été attribués, en 2011 :

Organisa-tions	Congés de formation syndicale (en journées)	Décharges (en journées)	Autori-sations spéciales (en journées)
CGT - FO	32	439	154
CFDT	27	380	133
CGT	21	293	102
CGC-UNSA	7	102	35
CFTC	2	36	12

- Les locaux syndicaux :

Les organisations syndicales représentatives du personnel représentées au CTPC disposent chacune d'un local syndical équipé, hébergé dans les locaux du service départemental de l'ONACVG de Paris pour les syndicats CGT-FO et CFDT et 22 rue des Pyrénées à Muret pour le syndicat CGT.



Bureau du service de l'ONACVG des Hauts-de-Seine [92]



Les personnels du service chargé des anciens combattants en Tunisie lors d'un déplacement d'autorités



Action sociale au service en charge des anciens combattants en Algérie

4

Les infrastructures, l'archivage, la mise en œuvre de la politique d'achat et l'informatique

31%

DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX ET D'OUTRE MER
ONT ÉTÉ RELOGÉS DEPUIS LE DÉBUT DU CONTRAT
D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DONT 11% EN 2011



Travaux à l'EHPAD de l'ONACVG
«Château de Messimieux» situé à Anse [69]



Travaux à l'EHPAD de l'ONACVG
«Château de Messimieux» situé à Anse [69]



Locaux du service départemental
des Hauts-de-Seine [92]

« 2 ÉTUDES LANCÉES EN 2011 POUR LA
RESTRUCTURATION D'UNE ÉCOLE DE RECONVERSION
PROFESSIONNELLE À BORDEAUX ET D'UNE MAISON DE
RETRAITE AU THEIL DE BRETAGNE »

INFRASTRUCTURES

L'ONACVG, avec son parc de bureaux et d'établissements médico - sociaux, occupe, sous les statuts les plus divers (location au secteur privé, dotation de locaux administratifs en cité administratives ou isolés, convention d'utilisation avec France - Domaine, prêt à usage, pleine propriété, bail emphytéotique...), un vaste patrimoine immobilier administratif et médico - social très hétérogène et réparti sur l'ensemble du territoire national, comprenant des établissements dotés de multiples installations techniques et soumis à des normes rigoureuses.

Le maintien en bon état d'entretien de ce parc et son adaptation constante aux nouvelles normes techniques ainsi qu'aux orientations de la nouvelle politique immobilière de l'Etat constitue un enjeu majeur pour l'établissement public.

Depuis 2010, l'ONACVG est aussi opérateur pour la gestion de l'ensemble des nombreuses sépultures de guerre situées sur le domaine public de l'Etat et celle des hauts-lieux de la mémoire nationale, ce qui nécessite d'importants travaux d'entretien et de rénovation, opérés par un pôle spécialisé dont la direction, basée à Metz, pilote l'action des bases locales.

L'année 2011 a été marquée par deux évènements majeurs:

- la restructuration du parc immobilier de l'ONACVG s'est poursuivie à grande échelle et a notamment permis de finaliser l'hébergement des centres d'expertise médicale et commissions de réforme relevant du Ministère de la défense et de reloger deux importantes bases d'entretien des sépultures de guerre,
- pour la première fois, des études ont été lancées en vue de la reconstruction d'une maison de retraite et d'une école de reconversion professionnelle,

A- LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET LE PÔLE D'ENTRETIEN DES SÉPULTURES DE GUERRE ET HAUTS-LIEUX DE MÉMOIRE

La stratégie de restructuration du parc immobilier de l'Office aura pris, cette année encore, une ampleur exceptionnelle puisque les transferts de services auront concerné pas moins de 11 sites, dont 6 dans le cadre de l'hébergement par l'Office des centres d'expertise médicale et commissions de réforme de la Direction des ressources humaines du Ministère de la défense (à Bordeaux, Marseille, Lyon, Lille, Metz et Rennes).

Cela porte à 32 le nombre de services relogés depuis le début du contrat d'objectifs et de moyens, soit 31% des services concernés.

Par ailleurs, deux importantes bases d'entretien des sépultures de guerre (à Verdun et Compiègne) ont été relogées.

Ces opérations ont permis une amélioration des conditions d'accessibilité pour 4 services et une amélioration significative des conditions d'hygiène et de sécurité pour 7 services départementaux et pour la base de Compiègne.

Le pôle d'entretien des sépultures de guerre et de hauts-lieux de la mémoire nationale a pour sa part conduit les études et travaux suivants en 2011:

▸ Etudes

- pour la réalisation des travaux de rénovation de la baraque crématoire et la rénovation du bunker (bloc cellules) au Struthof ;
- pour la rénovation et le réaménagement complet du Mémorial des Martyrs de la Déportation (Île de la Cité) ;
- diagnostic général, préalable à une étude globale de réhabilitation et de valorisation de la prison de Montluc.

▸ Travaux:

- Programme de rénovation des sites : nécropoles nationales de La Teste de Buch (33) et de Dieue-Sur-Meuse (51) (terminés), site de Fleury-Devant-Douaumont (55) (en cours). Travaux urgents sur le site de la Prison de Montluc.
- Programme de rénovation de carrés militaires : carrés de Génicourt (51), Grenay (59), Terdeghem (59) et Rosendaël (59).
- Programme de destruction des anciens abris encore présents dans les secteurs de sépultures de guerre (tranche 2011 : 31 abris).

B- LES ÉTABLISSEMENTS

Pour les établissements, l'année 2011 a été marquée par le lancement de deux études de faisabilité sur la reconstruction d'établissements concernant :

- la maison de retraite du Theil-de-Bretagne, sur son site actuel, pour sa partie Hébergement, afin d'augmenter sa capacité d'accueil, à l'horizon 2013 ;
- l'école de reconversion professionnelle de Bordeaux, à l'horizon 2014, sur une partie du site actuel de l'école appartenant au ministère de la défense, dans le cadre du programme de réhabilitation du centre historique de Bordeaux, avec création d'un internat ;

Dans les deux cas, ces reconstructions seront - si elles reçoivent l'assentiment du conseil d'administration de l'Office national et des financeurs locaux - réalisées par un bailleur social, à ses frais et sous sa maîtrise d'ouvrage, en fonction des besoins de l'établissement, moyennant une redevance locative destinée à couvrir les charges d'emprunt du bailleur.

Locaux du service chargé des anciens combattants en Algérie



Camions d'aide médicale du service en charge des anciens combattants au Maroc



Locaux du service chargé des anciens combattants en Tunisie



Outre les études concernant ces opérations exceptionnelles, les dossiers suivis pour l'ensemble des écoles de reconversion professionnelles et des maisons de retraite ont concerné :

- des travaux d'accessibilité en vue de mettre aux normes tous les établissements d'ici au 31 décembre 2014, échéance fixée par la législation de 2005 en la matière ;
- l'audit devant fonder un programme pluriannuel d'investissement [dit P.P.I.] dont le dépôt conditionne l'obtention de financement des agences régionales de santé

Plus spécifiquement, par pôle d'activité, les opérations conduites en 2011 ont porté sur :

Maisons de retraite (MR)

- Etude de réhabilitation et d'extension à la MR du Theil-de-Bretagne mentionnée plus haut.
- Travaux à la MR de Beaurecueil : mise en sécurité [réhabilitation de l'installation de désenfumage] - Chantier en cours.

Ecole de reconversion professionnelle (ERP)

- Etude : Etude de programmation de la reconstruction de l'ERP de Bordeaux mentionnée plus haut.
- Travaux de mise aux normes des ascenseurs à l'école Jean Moulin de Metz et à l'école Jean Janvier de Rennes, de rénovation des façades à l'école Jean Moulin de Metz [chantier encore en cours] et de création de rampes d'accessibilité à l'école Jean-Janvier de Rennes [chantier encore en cours].

POLITIQUE D'ACHAT

Très soutenue cette année encore, l'activité découlant de la mise en œuvre de la politique d'achat de l'ONACVG s'est traduite par l'émission de 2064 bons de commandes (dont 1 444 par le PSGHLMN) et la passation de 224 marchés, dont 38 marchés formalisés [14 au PSGHLMN] et 186 marchés en procédure adaptée [60 au PSGHLMN] pour un total de 14 M€ TTC [6 179 084,82 € au PSGHLMN].

Les achats majeurs se sont inscrits dans le cadre de la politique immobilière d'amélioration des conditions de travail et d'accueil des services et établissements de l'Office, d'entretien et de rénovation des sépultures de guerre et hauts-lieux de la mémoire nationale et de la politique d'informatisation des procédures de gestion et de suivi des dossiers. Ils ont à ce titre porté, notamment, sur :

- des achats de mobilier [145 k€] ;
- des travaux dans les services départementaux et centres d'expertise médicale et commissions de réforme hébergés dans leurs locaux [260 k€], mais également dans les écoles de reconversion professionnelle, les maisons de retraite [122 k€] et les sites relevant du pôle d'entretien des sépultures de guerre et hauts-lieux de la mémoire nationale [4 267 k€] ;
- du matériel informatique [222 k€] ainsi que des logiciels et des licences [702 k€] ;
- des équipements de télécommunication [57 k€].

Les actions conduites par l'ONACVG dans le cadre de la politique achats (dont le plan d'actions a été présenté au conseil d'administration d'octobre 2011) ont permis de réduire les frais de fonctionnement par les moyens ci-après :

- globalisation des besoins
 - assurance des biens, des personnes, des véhicules automobiles
 - prévoyance statutaire
 - achats à l'UGAP, notamment pour les consommables et les matériels informatiques, le papier, le nettoyage des locaux des services départementaux et les véhicules automobiles
 - lancement d'un plan de réduction drastique du nombre des factures par mutualisation au niveau national des contrats de location/maintenance des machines à affranchir, de collecte et remise du courrier, d'affranchissements du courrier, conformément aux dispositions du protocole entre la Direction générale des finances publiques et l'ONACVG.
- A terme, le prélèvement automatique du paiement des factures NEOPOST, LA POSTE et EDF sera opéré sur le compte du comptable principal de l'ONACVG.

POLITIQUE D'ARCHIVAGE

En 2011, des versements et des éliminations ont été effectués ou sont en cours dans 15 services départementaux, majoritairement dans le cadre du cinquième programme annuel de vacations d'archivage.

En réduisant le volume de dossiers à conserver et en réorganisant leur classement, le traitement des archives permet, dans ce contexte, de stocker ces dernières dans de meilleures conditions matérielles, facilitant ainsi leur accès, et de préserver des surfaces acceptables pour les personnels et les visiteurs.

Ces opérations sont conduites sous le contrôle scientifique et technique des directions des Archives départementales relevant des conseils généraux, en concertation avec le service central de l'Office et les directeurs des services départementaux, sur la base du tableau de gestion des archives arrêté conjointement par les Ministères de la défense et de la culture sur proposition de l'Office.

Les versements d'archives historiques aux Archives départementales et les éliminations ont porté en 2011 sur 1 200 mètres linéaires, permettant ainsi de réaliser dans les prochaines années des économies de surfaces et de charges de fonctionnement dans les bureaux, tout en améliorant les conditions de travail et la productivité des recherches par le personnel de l'Office.



INFORMATIQUE

Conformément au plan d'action achats présenté en octobre 2011 au conseil d'administration et aux directives du Secrétaire général pour l'administration du Ministère de la défense, la plus grande partie des achats pour l'informatique est désormais assurée par le recours à l'UGAP, que ce soit pour les consommables ou le matériel [ordinateurs, scanners et imprimantes]. Seuls certains besoins spécifiques non encore assurés par l'UGAP, font l'objet d'achats directs auprès de sociétés privées, dans le respect des règles du code des marchés publics.

En 2011, le service informatique, réduit à 5 agents dès le 2ème trimestre, a continué d'assurer le support de l'application de gestion des cartes et titres (KAPTA) pour tous les utilisateurs internes et externes à l'Office, y compris pour le service d'Alger. Ainsi, depuis avril 2011, l'application considérée fonctionne en continu 24 heures/24 heures, 7 jours sur 7.

Surtout, ce service, en liaison avec le chef de projet de l'application de gestion des cartes et titres (KAPTA) et le département achats-marchés de l'Office, a procédé pendant l'été à la commande de 2 nouveaux serveurs d'une capacité de 8 tera chacun, destinés à prendre en charge progressivement l'ensemble des milliers de données de l'application précitée, grâce à leur volume d'archivage ; en effet les données des cartes des anciens combattants doivent être conservées 90 ans et ces deux serveurs permettront, dès 2012, d'assurer le fonctionnement de l'application, sans rupture ou perte d'activité.

Document édité par la direction générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.
Directeur de publication : Rémy Enfrun
Rédaction : les départements de la direction générale
Coordination et réalisation : département communication et relations avec les associations
Crédits photos : Tous droits réservés, Onacvg
Conception et réalisation graphique : CB Graphic
Impression : Imprimerie Paton
Dépot légal : ISBN : 978-2-11-129872-9

Avant-propos 03

STRUCTURES 05

Paritarisme 07
Partenariat 11

MISSIONS 17

Reconnaissance et réparation 19
Solidarité 23
Mémoire 31
Entretien des sépultures de guerre
et des hauts lieux de la mémoire nationale 39
Reconversion professionnelle 43
Hébergement 49
Action internationale 55

GESTION 59

Le contrat d'objectifs et de moyens 61
Budget 63
Personnel 67
Infrastructures, archivage, mise en oeuvre de la politique
d'achat et informatique 75



Direction générale - Hôtel National des Invalides,
escalier K corridor de Metz, 75700 Paris 07 SP
Tél.: 01 49 55 62 00 - Fax : 01 45 55 97 49

Office national des anciens combattants et victimes de guerre